



Document de référence
2009

A thick, dark blue vertical bar is located on the right side of the page, extending from the bottom of the page upwards.

Document de Référence

Exercice clos au 31 décembre 2009



Conformément à l'article 212-13 de son règlement général, le présent Document de Référence a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 8 juin 2010.

Ce document ne pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière que s'il est complété par une note d'opération visée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Il a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

En application de l'article 28 du règlement CE n° 809-2004 du 29 avril 2004, les informations suivantes sont incluses par référence dans le présent Document de Référence :

- les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2008 établis en application des normes IFRS et le Rapport des Commissaires aux Comptes afférent présentés aux pages 66 à 77 du Document de Référence 2008 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 15 juin 2009 sous le numéro D.09-0512,
- les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2007 établis en application des normes IFRS et le Rapport des Commissaires aux Comptes afférent présentés aux pages 66 à 77 du Document de Référence 2008 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 7 mai 2008 sous le numéro D.08-0373,

Ce document est disponible sur simple demande au siège de la société ou sur le site Internet de l'AMF www.amf-france.org ou encore sur celui de la Société www.coheris.com.



Le message du Président

L'année 2009 a été pour le groupe Coheris une année charnière à plus d'un titre.

En effet après la restructuration du capital qui a vu le remplacement de notre actionnaire Indien Jindal par SOCADIF (filiale du Crédit Agricole Ile de France), le renforcement de ALTO-Invest qui a doublé sa participation ainsi qu'une montée au capital des principaux managers, nous avons procédé au recentrage de l'activité sur le métier de L'Edition de Logiciels en nous séparant des activités de Global Services.

Le regroupement des sites de Boulogne et Courbevoie sur le nouveau site de Suresnes a permis de renforcer la collaboration entre toutes les équipes qu'elles soient commerciales, techniques ou administratives.

Enfin nous avons terminé l'année par la réalisation d'une TUP (Transmission Universelle de Patrimoine) qui va nous permettre en fusionnant les différentes sociétés, une simplification de l'exploitation et la réalisation de futures économies substantielles.

Notre offre, en constante évolution, rencontre un vif succès auprès de nombreuses entreprises en apportant toujours plus de valeur métier. Les évolutions de nos produits intègrent maintenant les notions de Cloud Computing et SaaS (Software as a Service), et d'un point de vue fonctionnel le social CRM et le Datamining.

Après une bonne résistance en 2009, grâce à une base installée fidèle et à des fondamentaux toujours aussi solides, nous restons confiants en notre capacité à croître car les technologies du CRM et de la Business Intelligence indispensables pour la performance et la compétitivité des entreprises, sont essentielles pour faire face à la crise.

La confiance que nous accordent nos clients, l'engagement de nos collaborateurs et la pertinence prouvée de notre stratégie nous permettrons de poursuivre avec conviction la trajectoire créatrice de valeur, qui nous place aujourd'hui parmi les leaders de nos marchés.

Fabrice Roux
Président Directeur Général

<u>1</u>	<u>Personnes responsables</u>	<u>7</u>	<u>7</u>	<u>Organigramme</u>	<u>33</u>
1.1	Responsable du Document de Référence	8	7.1	Description du groupe	34
1.2	Déclaration du responsable du Document de Référence	8	7.2	Filiales importantes	34
<u>2</u>	<u>Contrôleurs légaux des comptes</u>	<u>9</u>	7.3	Transactions intercos	35
2.1	Commissaires aux Comptes titulaires	10	7.4	Inventaire des titres de participation	36
2.2	Commissaires aux Comptes suppléants	10	<u>8</u>	<u>Propriétés immobilières, usines et équipements</u>	<u>37</u>
<u>3</u>	<u>Informations financières sélectionnées</u>	<u>11</u>	8.1	Immobilisations corporelles importantes, locaux et moyens de production	38
3.1	Chiffres Clés	12	8.2	Question environnementale	38
3.1.1	Extrait du compte de résultat consolidé	12	<u>9</u>	<u>Examen de la situation financière et du résultat</u>	<u>39</u>
3.1.2	Extrait du bilan consolidé	12	9.1	Situation de Coheris et évolution de l'activité pendant l'exercice écoulé	40
3.1.3	Données historiques	12	9.2	Présentation des comptes consolidés	40
3.2	Informations financières sélectionnées pour des périodes intermédiaires	13	9.2.1	Comparabilité des comptes	40
<u>4</u>	<u>Facteurs de risque</u>	<u>15</u>	9.2.2	Examen des comptes consolidés	42
4.1	Risque lié à la concurrence	16	9.3	Présentation des comptes sociaux et affectation du résultat	42
4.1.1	Evolutions des marchés	16	9.3.1	Comparabilité des comptes	42
4.1.2	Acteurs et tendances	16	9.3.2	Examen des comptes sociaux	42
4.2	Risque de liquidité	16	9.3.3	Proposition d'affectation du résultat	43
4.3	Risque client	16	9.3.4	Dividende	43
4.4	Risque opérationnels	16	9.3.5	Délais de prescription	43
4.4.1	Risque de produit	16	<u>10</u>	<u>Trésorerie et capitaux</u>	<u>45</u>
4.4.2	Risque de partenariat	17	10.1	Capitaux	46
4.4.3	Risque lié aux systèmes d'information	17	10.2	Flux de trésorerie	46
4.4.4	Couverture contre les autres risques opérationnels	17	10.3	Conditions d'emprunt et structure de financement	46
4.5	Risque lié aux collaborateurs de Coheris	17	10.4	Restriction à l'utilisation des capitaux	46
4.6	Risque de marché	18	10.5	Sources de financement futures	46
4.6.1	Risque de taux	18	<u>11</u>	<u>Recherche et Développement, brevets et licences</u>	<u>47</u>
4.6.2	Risque de change	18	11.1	Recherche et Développement	48
4.6.3	Risque sur actions	18	11.2	Marques et brevets	49
4.7	Risque sur projets forfaitaires	18	<u>12</u>	<u>Information sur les tendances 2009</u>	<u>51</u>
4.8	Risque juridique	18	12.1	Principales tendances ayant affecté la production	52
4.9	Risque fournisseur	18	12.2	Éléments susceptibles d'influer sensiblement sur ces perspectives	52
4.10	Risques industriels et liés à l'environnement	18	<u>13</u>	<u>Prévisions ou estimations du bénéfice</u>	<u>53</u>
<u>5</u>	<u>Informations concernant l'émetteur</u>	<u>19</u>	13.1	Événements postérieurs à la clôture de l'exercice	54
5.1	Historique et évolution de la société	20	13.2	Communiqué du chiffre d'affaires du 1 ^{er} trimestre 2010	54
5.1.1	Dénomination sociale	20	13.3	Perspectives 2010	55
5.1.2	Numéro de Registre du Commerce et des Sociétés	20	<u>14</u>	<u>Organes d'administration, de direction et de surveillance et direction générale</u>	<u>57</u>
5.1.3	Date de constitution et durée de vie	20	14.1	Membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance	58
5.1.4	Siège social et forme juridique	20	14.2	Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de direction et de direction générale	58
5.1.5	Événements importants dans le développement des activités de l'émetteur	20	14.2.1	Conflits d'intérêts	58
5.2	Investissements	21	14.2.2	Actifs appartenant directement ou indirectement aux dirigeants ou à des membres de leur famille	58
5.2.1	Principaux investissements réalisés durant l'exercice	21	14.2.3	Prêts et garanties accordés ou constitués en faveur des membres des organes d'administration ou de direction	58
5.2.2	Principaux investissements en cours	21	14.2.4	Condamnations, faillites, incriminations, etc.	58
5.2.3	Principaux investissements pour l'avenir	21			
<u>6</u>	<u>Aperçu des activités</u>	<u>23</u>			
6.1	Description des activités	24			
6.1.1	Les marchés du CRM et de la Business Intelligence	24			
6.1.2	L'offre Coheris	25			
6.1.3	Nouveaux Produits	27			
6.1.4	Partenaires	28			
6.2	Position concurrentielle	29			
6.3	Principaux marchés et clients	29			
6.4	Influence d'événements exceptionnels	31			
6.5	Degré de dépendance de l'émetteur à l'égard de brevets, licences	31			

15	Rémunération et avantages	59	21.2	Actes constitutifs et statuts	90
15.1	Rémunérations et avantages reçus par les mandataires sociaux	60	21.2.1	Objet social (article 2 des statuts)	90
15.2	Sommes provisionnées aux fins du versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages	61	21.2.2	Administration et Direction de la société (articles 13 à 18 des statuts)	90
16	Fonctionnement des organes d'administration et de direction	63	21.2.3	Droits, privilèges et restrictions attachés à chaque catégorie d'actions existantes	91
16.1	Durée des mandats d'administrateur et de direction	64	21.2.4	Modification des droits des actionnaires	91
16.1.1	Mandat d'administrateur	64	21.2.5	Assemblées Générales (article 20 des statuts)	91
16.1.2	Mandat de direction	64	21.2.6	Changement de contrôle	91
16.2	Informations sur les contrats de services	64	21.2.7	Franchissement de seuils statutaires (article 10 des statuts)	91
16.3	Comité des rémunérations	64	21.2.8	Modifications du capital	91
16.4	Déclaration de Coheris	64	21.3	L'action Coheris	92
17	Salariés	65	22	Contrats importants	93
17.1	Effectif 47		22.1	Contrats dans le cadre de sa politique de croissance externe	94
17.2	Participation et stock-options	66	22.2	Contrat de liquidité	94
17.2.1	Participation	66	23	Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts	95
17.2.2	Stock-options	66	23.1	Rapports des Commissaires aux Comptes	96
17.3	Participation des salariés au capital (PEE)	66	23.2	Informations provenant de tiers	97
18	Principaux actionnaires	67	24	Documents accessibles au Public	99
18.1	Actionnaires significatifs non représentés au Conseil d'Administration	68	24.1	Responsable de l'information financière	100
18.2	Droits de vote des principaux actionnaires	69	24.2	Politique de communication	100
18.3	Contrôle de Coheris	69	25	Informations sur les participations	101
18.4	Changement de contrôle	69	26	Annexes	103
19	Opérations avec les apparentés	71	26.1	Rapport de gestion	104
19.1	Conventions réglementées	72	26.2	Rapport du Président sur les procédures de contrôle interne	104
20	Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur	73	26.2.1	Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration	104
20.1	Informations financières historiques consolidées	74	26.2.2	Procédures de contrôle interne et de gestion des risques	107
20.1.1	Comptes consolidés en normes IFRS	74	26.2.3	Communication	110
20.1.2	Notes aux états financiers consolidés	77	26.2.4	Pouvoirs du Directeur Général	110
20.2	Comparabilité	85	26.2.5	Modalités particulières relatives à la participation des actionnaires à l'assemblée générale	110
20.3	États financiers	85	26.2.6	Publication des informations prévues par l'article L225-100-3 du Code de Commerce	111
20.4	Vérifications financières historiques annuelles	85	26.2.7	Plan d'action pour 2010	111
20.5	Date des dernières informations financières	86	26.3	Rapport des Commissaires aux Comptes établi en application de l'article L. 225-235 du Code de Commerce sur le rapport de Président du Conseil d'Administration	111
20.6	Informations financières intermédiaires et autres	86	26.4	Rapport spécial sur les stocks options	112
20.7	Politique de distribution des dividendes	86	26.4.1	Historique des plans d'attribution d'options de souscription	112
20.8	Procédures judiciaires et d'arbitrage	86	26.4.2	Options de souscription d'actions consenties à chaque mandataire social et options levées	112
20.9	Changement significatif de la situation financière ou commerciale	86	26.4.3	Options de souscription d'actions consenties au dix premiers salariés non mandataires sociaux	113
21	Informations complémentaires	87	26.4.4	Tableau Général de suivi des plans d'attribution d'options de souscriptions au 31/03/2010	113
21.1	Capital social	88	26.5	Honoraires des Commissaires aux Comptes et des membres de leurs réseaux pris en charge par le groupe	113
21.1.1	Montant du capital social	88			
21.1.2	Actions non représentatives du capital	88			
21.1.3	Actions détenues par Coheris	88			
21.1.4	Valeurs mobilières convertibles, échangeables ou assorties de bons de souscription	89			
21.1.5	Informations sur les conditions régissant les droits d'acquisition et/ou toute obligation attachés au capital souscrit mais non libéré	89			
21.1.6	Informations sur le capital de tout membre du groupe faisant l'objet d'une option ou d'un accord prévoyant de le placer sous option	89			
21.1.7	Évolution du capital de la société	89			

Personnes responsables

1.1	<u>Responsable du Document de Référence</u>	8
1.2	<u>Déclaration du responsable du Document de Référence</u>	8

1.1 - Responsable du Document de Référence

Monsieur Fabrice ROUX, Président Directeur Général.

1.2 - Déclaration du responsable du Document de Référence

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et le rapport de gestion présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquelles elles sont confrontées.

Les comptes consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2009 présentés dans le présent document de référence ont fait l'objet d'un rapport des contrôleurs légaux figurant en page 85 et contenant une observation afférente à la note 20.1.2.3 de l'annexe aux comptes consolidés qui expose un changement de méthodes comptables.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le présent document ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document.

Suresnes, le 8 juin 2010

Fabrice ROUX
Président Directeur Général

Contrôleurs légaux des comptes

2.1	<u>Commissaires aux Comptes titulaires</u>	10
2.2	<u>Commissaires aux Comptes suppléants</u>	10

2.1 - Commissaires aux Comptes titulaires

- MAZARS

Représentée par Monsieur Raymond Petroni
61 rue Henri Regnault
92400 Courbevoie

Date du premier mandat : 15 avril 1999

Durée : mandat de 6 ans expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

- SOCIETE EUROPEENNE DE REVISION ET D'EXPERTISE COMPTABLE EREC ASSOCIES

Représentée par Monsieur Didier Lechevalier
86 rue du Dôme
92100 Boulogne Billancourt

Date du premier mandat : 30 décembre 1994

Date du nouveau mandat : 20 juin 2007

Durée : mandat de 6 ans expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

2.2 - Commissaires aux Comptes suppléants

- Monsieur Guillaume Potel

61 rue Henri Regnault
92400 Courbevoie

Date du premier mandat : 15 avril 1999

Durée : mandat de 6 ans expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010

- SOCIETE FIDUCIAIRE DE GESTION ET D'ORGANISATION FIGESTOR

Représentée par Monsieur Vincent YOUNG
9 Avenue Bugeaud
75116 Paris

Date du premier mandat : 20 juin 2007

Durée : mandat de 6 ans expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Informations financières sélectionnées

3.1	<u>Chiffres Clés</u>	12
3.2	Informations financières sélectionnées pour des périodes intermédiaires	13

3.1 - Chiffres Clés

3.1.1 - Extrait du compte de résultat consolidé

En M€	2009	%	2008	%
	consolidé	du CA	consolidé	du CA
CA consolidé	21,40		22,52	
Résultat Opérationnel Courant	1,76	8,2 %	2,96	13,1 %
Résultat Opérationnel	2,41	11,3 %	1,68	7,5 %
Coût de l'endettement financier net	- 0,07	Na	- 0,02	Na
Impôts	- 0,73	Na	- 0,74	Na
Résultat Net	1,61	7,6 %	0,92	4,1 %
Résultat Net Part du Groupe	0,31 €	7,6 %	0,16 €	4,1 %
Résultat Net par action	0,31 €		0,16 €	

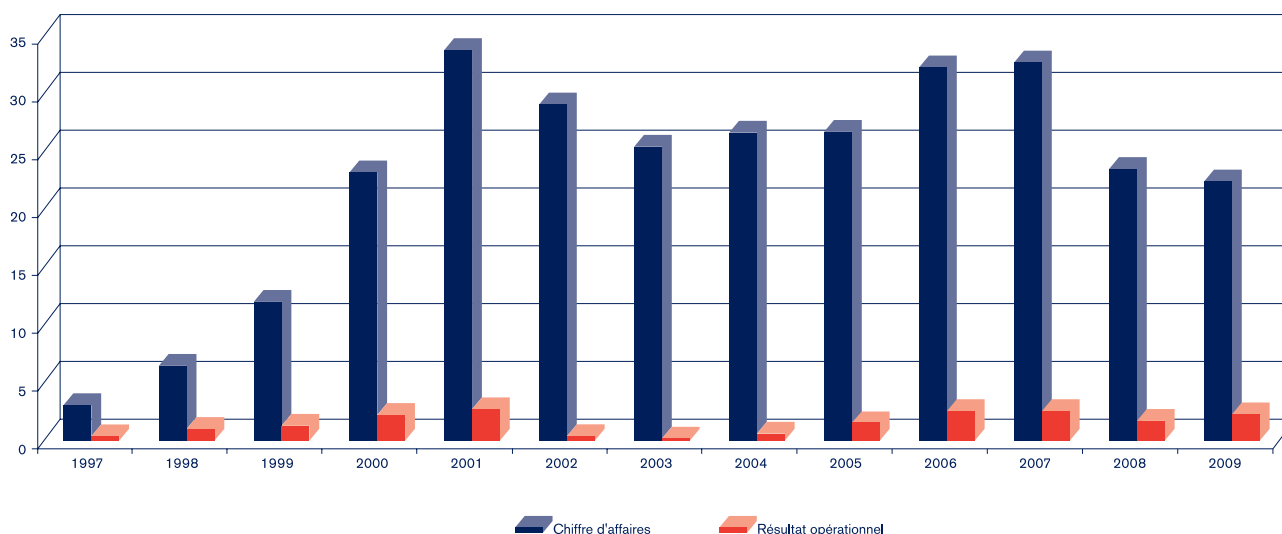
3.1.2 - Extrait du bilan consolidé

En M€	31/12/2009	31/12/2008
Actif Non Courant	13,1	13,6
Créances Clients	10,6	16,3
Autre Actif Courant	7,5	4,9
Capitaux propres	17,9	16,6
Passif Non Courant	1,4	1,6
Passif Courant	11,9	16,6
Total du Bilan	31,2	34,8

3.1.3 - Données historiques

Le graphique suivant présente l'évolution du chiffre d'affaires et du résultat opérationnel consolidés depuis 1997 (en millions d'euros). De 1997 à 2003 les données sont calculées dans le référentiel comptable français, à partir de 2004 les données sont calculées dans le référentiel comptable international IAS/IFRS.

Les chiffres présentés au titre de 2008 et 2009 tiennent compte de l'impact des changements de périmètre intervenus au cours de 2009 (recentrage sur le métier de l'Édition de Logiciel).



3.2 - Informations financières sélectionnées pour des périodes intermédiaires

Sans objet

Facteurs de risque

4.1	<u>Risque lié à la concurrence</u>	16
4.2	<u>Risque de liquidité</u>	16
4.3	<u>Risque client</u>	16
4.4	<u>Risque opérationnels</u>	16
4.5	<u>Risque lié aux collaborateurs de Coheris</u>	17
4.6	<u>Risque de marché</u>	18
4.7	<u>Risque sur projets forfaitaires</u>	18
4.8	<u>Risque juridique</u>	18
4.9	<u>Risque fournisseur</u>	18
4.10	<u>Risques industriels et liés à l'environnement</u>	18

La société a procédé à une revue des risques auxquels elle peut être confrontée : ces risques sont présentés ci-dessous.

La société considère qu'elle n'est pas exposée à d'autres risques significatifs.

4.1 - Risque lié à la concurrence

4.1.1 - Evolutions des marchés

Les deux marchés principaux de Coheris : ceux du CRM (Customer Relationship Management) et de la BI (Business Intelligence) ont traversé l'année de crise 2009 dans des conditions relativement bonnes. Même si la croissance de ces deux marchés est restée faible cette année selon la plupart des analystes (croissance de quelques points), il n'y a pas eu d'effondrement de la demande contrairement à certains autres secteurs informatiques.

A partir de 2010 et pour les 2 à 3 années à venir, ces deux marchés devraient retrouver progressivement un rythme de croissance plus soutenu, de l'ordre de 5 à 8% au niveau mondial, selon les estimations du Gartner Group. Aussi bien la BI que le CRM, occupent toujours les deux premières places dans la liste des priorités des Directions Informatiques. Les marchés adressés par l'offre Coheris restent donc, à moyen terme, dans une perspective d'évolution positive.

4.1.2 - Acteurs et tendances

En matière de CRM, les offres des grands éditeurs internationaux (SAP, Oracle) ont moins le vent en poupe aujourd'hui qu'il y a quelques années. Le marché préfère des solutions plus faciles à intégrer et plus agiles. Le modèle du SaaS (Software as a Service) rencontre un succès toujours croissant dans le CRM, avec comme produit phare celui de Salesforce. L'offre CRM de Coheris s'adapte en conséquence : dans les derniers développements, l'accent a été mis sur la facilité d'intégration et d'adaptation. En 2010, cette offre sera aussi proposée en mode SaaS.

Dans le CRM, le sujet qui attire aujourd'hui toutes les attentions, est celui du CRM social, compte tenu de l'explosion des réseaux sociaux. A ce jour, les éditeurs établis de CRM ne proposent rien de concret. En s'associant avec la société JeeMeo – spécialiste des plateformes communautaires – Coheris propose déjà une solution opérationnelle de CRM social et prend une avance certaine sur ce sujet très prometteur.

Les géants du logiciel : Oracle, IBM et SAP, après avoir racheté en 2007 les leaders de la BI, dominant aujourd'hui le marché du reporting et du décisionnel d'entreprise. Or, un nouveau segment est apparu dans le marché de la BI : celui des outils tournés vers l'utilisateur métier, beaucoup plus faciles et accessibles à des non spécialistes. Les sociétés possédant une telle offre, connaissent des taux de croissance très élevés. Souhaitant être présent sur ce segment en pleine expansion, Coheris lancera en 2010 un

produit de ce type, dérivé de Coheris Harry, sa plateforme d'outils BI.

Contrairement au CRM, la BI en SaaS reste à ce jour un phénomène marginal. En revanche, les offres en Open Source deviennent plus matures et commencent à jouer un rôle significatif.

L'analyse prédictive est un concept qui rencontre de plus en plus d'intérêt dans presque tous les domaines. La tendance, aiguillée par les grands acteurs du domaine que sont SAS et SPSS (acquis par IBM en 2009), est de proposer des fonctions prédictives autour des applications d'entreprise telles qu'un CRM ou un ERP. Profitant de son offre CRM et de Coheris SPAD, son atelier de datamining, Coheris est à même de proposer une offre intégrée de CRM prédictif.

4.2 - Risque de liquidité

Tableau synthétique recensant l'ensemble des dettes financières auprès d'établissement de crédit par catégorie, par devise :

Type d'emprunt	Montant initial en k€	Échéance	Nature du Taux	Existence de couvertures	Capital restant dû au 31/12/2009 en k€
Emprunt bancaire	150	2013	Fixe	NON	80
Emprunt bancaire	125	2011	Fixe	NON	42
Découvert bancaire	0	Na	Na	Na	
Total	275				122

Par ailleurs, la société dispose d'une trésorerie de 5 488 k€ au 31/12/2009, par conséquent le risque de liquidité est non significatif.

4.3 - Risque client

Coheris a plus de 1200 clients toutes activités confondues. Les 10 clients les plus importants représentent 32 % du chiffre d'affaires du Groupe.

Dans ces conditions, Coheris, n'est pas dépendant d'un client particulier.

En ce qui concerne les risques de défaillance financière, les clients de Coheris sont essentiellement des grandes entreprises qui ne présentent pas de risque de ce type.

4.4 - Risque opérationnels

4.4.1 - Risque de produit

Les produits Coheris sont évolutifs, modulaires, plus simples à mettre en œuvre que ceux des concurrents.

Leur risque d'obsolescence est limité car l'effort de Recherche et Développement de Coheris est permanent : il se traduit par la rapidité de mise sur le marché des nouveaux produits. L'architecture ouverte sur laquelle s'appuient les produits Coheris permet de plus de s'adapter aux évolutions des architectures des systèmes d'informations des clients et notamment de répondre aux

nouvelles problématiques “d’Architecture Orientée Services” (SOA).

Pour des raisons de confidentialité industrielle, la société ne publie pas de plan d’introduction des nouveaux produits sur le marché.

Le risque de piratage est limité par la protection des sources et leur dépôt par le procédé IDDN. Les programmes source ne sont normalement pas transmis aux clients.

4.4.2 - Risque de partenariat

La part des revendeurs ou intégrateurs dans le chiffre d’affaires représente un levier de croissance important, mais elle ne constitue pas la principale composante des ventes. Les partenaires sont nombreux et les ventes indirectes passent par des canaux diversifiés.

Coheris noue des partenariats technologiques avec les principaux éditeurs de logiciels du marché (Microsoft, IBM, Oracle, ...). Coheris bénéficie au travers de ces partenariats des toutes dernières versions mises sur le marché ainsi que du support associé afin d’adapter et de valider voire certifier ses produits ce qui lui permet de présenter une offre logicielle compatible avec l’ensemble des systèmes d’exploitation, bases de données et serveurs d’application du marché. Cette compatibilité avec les principales bases de données et serveurs d’application du marché rend Coheris peu exposé au risque de rupture d’un contrat de partenariat.

4.4.3 - Risque lié aux systèmes d’information

L’activité de l’entreprise repose aujourd’hui en grande partie sur des systèmes d’information informatisés et dématérialisés. La sécurité de ces systèmes est donc une priorité. Elle a pour objectif la protection et la limitation de sinistres sur les personnes, les biens et les sites. La capitalisation des connaissances partagées par les membres des équipes support répartis sur plusieurs sites permet de pallier l’absence ou le départ de l’un de ces membres. Les collaborateurs sont régulièrement informés des évolutions et des risques liés au système d’information du groupe et ils sont systématiquement sollicités pour contribuer à la sécurisation des équipements et produits. Différents outils sont déployés et configurés sur l’ensemble des sites pour superviser et sécuriser les données et les systèmes face aux risques provenant de l’extérieur et de l’intérieur des réseaux de l’entreprise. Les dispositifs classiques de sécurisation de salles blanches (accès restreint, climatisation, onduleur, système de détection et d’extinction d’incendies, matériel et logiciels sous maintenance constructeur et éditeur, sauvegarde sur bandes avec externalisation des bandes des salles serveurs) sont présents pour protéger les accès aux zones sensibles et lutter contre les sinistres encourus. De plus, les matériels sont couverts par des contrats d’assurances à responsabilité civile.

4.4.4 - Couverture contre les autres risques opérationnels

Coheris SA et les filiales françaises du groupe ont souscrit un contrat de responsabilité civile professionnelle couvrant les risques relatifs à l’activité professionnelle et dont les garanties sont, entre autres, tous dommages confondus de 2 000 000 € par année d’assurance dont 1 600 000 € par année d’assurance au titre des dommages immatériels non consécutifs.

Cette assurance englobe la garantie Responsabilité Exploitation. Les risques couverts sont de 6 100 000 € par sinistre, tous dommages confondus soit dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs ou non.

La prime globale de cette assurance s’élève à 18 K€.

Le groupe Coheris est également titulaire :

- d’un contrat de Responsabilité Multirisque Professionnelle et de Multirisque Matériel Informatique souscrits par Coheris S.A. et les entités françaises du groupe. Cette assurance couvre entre autres les risques locatifs, les dommages électriques, les objets personnels, le vol, les détériorations immobilières. La prime globale d’assurance s’élève à 11 K€,
- d’un contrat assurance flotte véhicules pour un montant global de 35 K€,
- d’un contrat en responsabilité civile des dirigeants et des mandataires sociaux avec extension de la garantie à la faute non séparable. La prime annuelle au titre de 2009 est de 5 K€.

Chaque année, l’adéquation des polices d’assurance est réactualisée au regard de l’évolution de l’exposition aux risques du Groupe notamment en matière de chiffre d’affaires.

4.5 - Risque lié aux collaborateurs de Coheris

Les collaborateurs sont formés par Coheris. Les avantages accordés par Coheris, un PEE avec abondement de 20% sur les titres Coheris, la mise à disposition d’un Fond Commun de Placement Entreprise, des stock-options largement diffusées, l’accord sur la réduction du temps de travail accompagné d’un compte épargne temps contribuent à fidéliser les collaborateurs. Par ailleurs des accords de participation sont en vigueur pour les salariés des sociétés Coheris Fdv, Coheris et Coheris Rhône Alpes.

Les salariés des sociétés Coheris, Coheris Harry et DataXpresso bénéficient par ailleurs d’un accord d’intéressement indexé sur la performance opérationnelle du groupe.

Pour assurer la capitalisation du savoir-faire des collaborateurs, Coheris s’appuie sur des outils informatiques de partage de connaissances. Ces outils largement diffusés au sein du groupe et faisant l’objet de procédures internes limitent le risque de perte de savoir-faire en cas de départ d’un homme clé.

4.6 - Risque de marché

4.6.1 - Risque de taux

Échéancier des actifs et des dettes financières.

	A 1 an	1 an à 5 ans	Au-delà
Actifs financiers	5 488	642	
Passifs financiers	-514	-74	
Position nette avant gestion	4 974	568	
Hors bilan			
Position nette après gestion	4 974	568	

1 point de variation des taux court terme impliquerait une variation de 54 K€ des produits financiers nets de frais sur l'exercice à venir. Le coût de l'endettement financier s'est élevé à 25 K€ sur l'exercice 2009. De part sa faible exposition au risque de taux, la société n'a pas jugé utile de mettre en place de méthode de gestion de ce risque.

4.6.2 - Risque de change

L'exposition du Groupe au risque de change est constitué principalement des ventes négociées en CHF avec les clients de la société Coheris Switzerland diminuées des dépenses et d'éventuels investissements et remboursements d'emprunts dans cette devise.

La position nette des actifs réalisables diminuée des passifs exigibles au 31/12/2009 est de 56 KCHF.

Compte tenu de cette faible exposition en devise, la société n'a pas mis en place de méthode de suivi et de gestion de ce risque.

4.6.3 - Risque sur actions

Le portefeuille de titres de Coheris détenus directement ou indirectement au 31/12/2009 est synthétisé dans le tableau suivant :

En k€	Portefeuille d'actions tierces	Portefeuille d'actions propres
Position au bilan	0	406
Hors Bilan	0	0
Position nette globale	0	406

Le portefeuille d'actions propres est composé au 31/12/2009 de 154 794 actions Coheris, d'une valeur de clôture unitaire de 2,62 €, achetées dans le cadre du programme de rachat d'actions en vigueur ou par le biais du contrat de liquidité administré.

4.7 - Risque sur projets forfaitaires

Pour les ventes au forfait de projets de moyenne et longue durée qui représentent environ 20% du chiffre d'affaires de la société, la comptabilisation du chiffre d'affaires et des marges au fur et à mesure de la réalisation des travaux (méthode de l'avancement) n'entraîne pas de risque significatif dans les comptes : des situations contradictoires sont arrêtées régulièrement avec les clients, au moins mensuellement. Les éventuelles pertes à terminaison sont provisionnées à la fin de l'exercice. Au cours de l'exercice, aucune dotation de provision n'a été effectuée.

4.8 - Risque juridique

De manière générale, la société provisionne ses litiges dès l'ouverture d'une procédure judiciaire. La provision est constituée pour chaque litige au cas par cas après une étude approfondie du dossier et diagnostic du service juridique.

A la connaissance de la société, il n'existe pas d'autre litige, arbitrage ou fait exceptionnel susceptible d'avoir ou ayant eu dans un passé récent une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité et le patrimoine de la société et du groupe.

4.9 - Risque fournisseur

Sans objet chez Coheris.

4.10 - Risques industriels et liés à l'environnement

Du fait de son activité de société produisant des prestations de service, la société n'a pas d'impact direct ou indirect sur l'environnement. Ses implantations sont installées dans des agglomérations au milieu d'entreprises de même nature.

Informations concernant l'émetteur

5.1	<u>Historique et évolution de la société</u>	20
5.2	<u>Investissements</u>	21

5.1 - Historique et évolution de la société

5.1.1 - Dénomination sociale

La dénomination sociale de la société est "Coheris".

5.1.2 - Numéro de Registre du Commerce et des Sociétés

La société est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre, sous le numéro 399 467 927 depuis le 17 octobre 2000.

5.1.3 - Date de constitution et durée de vie

La société Coheris a été constituée le 30/12/1994 en tant que Société Anonyme intervenue suivant acte sous seings privés. La durée de la société est fixée à 99 ans, ce à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés, soit jusqu'au 11 janvier 2095, sauf en cas de

dissolution anticipée ou de prorogation décidée par l'assemblée générale extraordinaire.

5.1.4 - Siège social et forme juridique

Le siège social est situé au 22 quai Gallieni - 92150 Suresnes.

Les documents sociaux (comptes, procès verbaux d'Assemblées Générales, rapports des Commissaires aux Comptes, etc.) peuvent être consultés au siège de la société.

Société Anonyme à Conseil d'Administration régie par la loi du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales.

5.1.5 - Évènements importants dans le développement des activités de l'émetteur

Les informations suivantes complètent les informations présentes dans le paragraphe 9.1.

Présentation et historique de la société et du groupe

1994	Création de Coheris
1995	Lotus Business Partner : Réalisation du premier centre d'appels avec CTI (couplage téléphonie et informatique)
1996	Lotus Premier Partner : Lancement des développements CRM & CTI
1997	Meilleur partenaire IBM/Lotus de France et Award de la meilleure satisfaction client
1998	Fusion avec Atix International (Strasbourg) Obtention du label Eureka pour les projets CTI Premiers développements autour de l'Internet mobile
1999	30 juin : Introduction au Nouveau Marché de la Bourse de Paris
2000	Mars : Eneide, leader européen sur le marché du CRM avec plus de 400 références rejoint Coheris Octobre : SmartMoves (Zurich) rejoint le groupe et devient Coheris Switzerland Coheris primé lors de Lotusphere Berlin ; il reçoit un Beacon Award dans la catégorie "Best tool utility"
2001	Intégration de la société Aldec (Coheris Rhône Alpes) basée à Lyon, Grenoble et Paris Coheris lauréat du premier "Eureka Lynx Award"
2002	Acquisition d'InfoCat, société spécialisée dans le CRM et la Business Intelligence basée à Londres
2004	Coheris renforce son activité d'éditeur de logiciels par l'acquisition de HarrySoftware, société spécialisée dans les applications de Business Intelligence
2005	Augmentation de capital par attribution gratuite de BS-ABSA aux actionnaires. 5,7 M€ de fonds levés au cours de la première phase L'étude IDC du marché français de la Relation Client parue en octobre confirme la position de Coheris dans le "top 3" des éditeurs avec Siebel et SAP (hors fusions récentes du secteur)
2006	Acquisition de FDV Concept, éditeur spécialisé dans le domaine de l'efficacité commerciale et du marketing Cession des agences Global Services de Strasbourg, Rennes et Aix-en-Provence Augmentation de capital par exercice de BSA pour un montant de 1,7 M€ de fonds levés au cours de la deuxième phase
2007	Fabrice Roux remplace Jean-Pierre Créput (départ à la retraite) à la tête du Groupe Coheris Acquisition de Spad éditeur spécialisé dans le domaine du Data Mining Fusion par absorption de la société Coheris Spad par la société Coheris
2008	Pierre Ausset est nommé Directeur Général du pôle BI de Coheris Tom Pertsekos est nommé Directeur Marketing Produit du groupe L'étude IDC du marché français de la Relation Client parue en octobre confirme la position de Coheris dans le "top 3" des éditeurs avec Siebel et SAP (hors fusions récentes du secteur)
2009	Recentrage sur le métier d'édition de logiciels par les cessions : - des agences "Global Services" de Sainte-Foy Les Lyon et Paris - de l'activité "Support Nomade" de Cergy - de la société COHERIS Infocat Transfert du siège social de COHERIS S.A au 22 quai Gallieni - 92150 Suresnes Liquidation de la société COHERIS Espagne

5.2 - Investissements

5.2.1 - Principaux investissements

réalisés durant l'exercice

Le montant total des investissements des deux derniers exercices se décompose comme suit :

En k€	2009	2008
Recherche et Développement ⁽¹⁾	2 801	2 884
Concessions, brevets	16	66
Corporels	269	275
Autres	156	25
Total	3 242	3 250

⁽¹⁾ hors impact Crédit Impôt Recherche (cf. 20.1.2.3 sur le retraitement)

Les dépenses en Recherche et Développement dont les activités sont détaillées au paragraphe 11.1 se sont élevées à 2 801 k€ hors charges de gestion soit 13,1 % du chiffre d'affaires contre 9,0% du chiffre d'affaires en 2008 ; elles ont porté essentiellement sur le développement des produits de Coheris CRM et Coheris Fdv dans les domaines du CRM, de Coheris Harry et Coheris Spad dans les domaines de la Business Intelligence et du Data Mining ainsi que sur l'intégration entre ces gammes de produits.

Les investissements corporels sont relatifs à l'acquisition des matériels et des aménagements (réseau, mobilier, locaux, matériel informatique) nécessaires à la production (269 K€ en 2009 contre 275 K€ en 2008).

L'ensemble de ces investissements a été autofinancé en 2009.

5.2.2 - Principaux investissements en

cours

Hormis les investissements permanents en recherche et développement aucun autre investissement majeur n'est en cours à la clôture de l'exercice.

5.2.3 - Principaux investissements pour

l'avenir

Coheris envisage de poursuivre sa politique d'investissements courants (matériel de production) et de Recherche et Développement dans les mêmes conditions et proportions pour les exercices à venir.

Dans le cadre de la poursuite de sa politique de croissance externe, Coheris pourra être amené à réaliser d'autres opérations de ce type dans les années à venir. Le financement de ces investissements se fera, comme jusqu'à présent, par émission de titres, autofinancement ou recours à des emprunts.

Aperçu des activités

6.1	<u>Description des activités</u>	24
6.2	<u>Position concurrentielle</u>	29
6.3	<u>Principaux marchés et clients</u>	29
6.4	<u>Influence d'évènements exceptionnels</u>	31
6.5	<u>Degré de dépendance de l'émetteur à l'égard de brevets, licences</u>	31

6.1 - Description des activités

En 2009, Coheris a clairement affirmé son choix exclusif du business-model d'éditeur de logiciels, en se séparant de sa division Global Services (prestations indépendantes des produits). Désormais, l'activité de Coheris repose sur ses offres en matière de Customer Relationship Management (CRM) et de Business Intelligence (BI) : ses deux gammes de produits complémentaires.

L'offre CRM couvre tous les domaines de la relation client : marketing, ventes, service client. Elle répond aux besoins des entreprises allant de la grande PME à la multinationale, quelque soit leur secteur d'activité. L'offre BI constitue une plateforme d'outils analytiques et prédictifs, à l'usage des experts métiers et des utilisateurs finaux. Ces deux gammes se recoupent au niveau de ce qu'on désigne habituellement par les termes de CRM Analytique et de CRM Prédictif. Autrement dit, l'application des technologies de la BI et du Datamining aux données relatives aux clients.

Coheris assure l'expertise, la formation et dans certains cas l'intégration et la mise en œuvre de ses produits dans le cadre de services associés (Professional Services). Des contrats de maintenance sont associés à la vente et à la mise en œuvre de progiciels. Ils assurent l'évolution des produits dans le temps et l'assistance aux clients. Dans le cas du CRM, la maintenance du produit standard peut être étendue à l'ensemble de la solution adaptée au contexte spécifique d'un client, dans le cadre d'un contrat de Tierce Maintenance Progicielle (TMP).

6.1.1 - Les marchés du CRM et de la Business Intelligence

La BI et le CRM occupent en 2009, pour la 4^{ème} année consécutive, la 1^{ère} et la 2^{ème} place respectivement dans la liste des priorités des directions informatique (enquête annuelle du Gartner Group). Donc globalement, Coheris est positionné sur des marchés porteurs, avec une demande soutenue. Néanmoins, la conjoncture économique de 2009, particulièrement difficile, n'a pas été sans impact pour ces marchés

Dans le segment du CRM, après un "ralentissement" de la croissance à 12,5% en 2008 au niveau mondial (revenu : \$9Mds), une croissance nulle ou légèrement positive est attendue pour 2009. A partir de 2010, la croissance devrait reprendre mais avec des taux modérés : on ne devrait plus connaître des taux à deux chiffres.

Parmi les grandes tendances dans le domaine du CRM, on constate la consolidation de la part du SaaS (Software as a Service) dans le revenu des éditeurs, qui était à 20% du revenu global en 2008 et devrait atteindre 24% en 2009. Même si aujourd'hui on rencontre la majorité des solutions CRM en SaaS dans les PME et dans le domaine de la gestion des ventes, ce modèle d'utilisation continue à s'étendre à toutes les entreprises et tous les domaines.

Cette même année 2009 a vu l'explosion du phénomène des réseaux sociaux qui à terme, devraient modifier en profondeur la relation de l'entreprise à ses clients, sa communication et ses pratiques commerciales.

Les applications de CRM seront donc amenées à évoluer fortement pour intégrer cette dimension sociale à tous les niveaux : marketing, ventes ou service client.

Le marché de la BI est soumis à une dynamique complexe, sous l'influence de différentes forces en présence, ce qui rend les prévisions plus délicates. Pendant l'année 2008, le marché a enregistré une performance brillante à première vue, avec une croissance de plus de 20%. La plus grosse part de cette croissance profite aux "Big Three"¹ qui ont poussé leur offre BI nouvellement acquise auprès de leur base installée, selon leur démarche habituelle de ventes groupées (bundles) et des accords financiers au niveau groupe. Toutefois, cette opération n'étant pas renouvelable tous les ans et vu la situation économique, la croissance attendue pour 2009 ne devait pas excéder 4-5%. Ensuite, elle devrait reprendre modérément et tourner autour de 7-8% par an.

Parmi les petits éditeurs de BI encore indépendants, il y a une catégorie qui a obtenu un résultat tout à fait remarquable en termes de croissance : ceux qui proposent des outils d'analyse visuelle, faciles à mettre en œuvre et à utiliser, destinés aux experts métiers (et non aux informaticiens). Les principaux acteurs dans ce domaine enregistrent depuis quelques années une croissance significative.

En fait, l'émergence des outils de ce type qui constituent un nouveau segment de la BI, est due à un besoin de ces utilisateurs métiers, qui n'a jamais été comblé par les outils classiques de BI. Ces derniers, se sont davantage tournés vers l'informatique pour répondre à des besoins d'entreprise et aujourd'hui ils font partie de l'offre des grands éditeurs évoqués plus haut. La BI d'entreprise restera donc dominée à moyen terme par ces grands éditeurs, mais à plus long terme elle sera transformée considérablement :

- les outils suivront le chemin des outils de développement : sous la pression de l'OpenSource ils deviendront des commodités, représentant en soi peu de valeur pour l'entreprise
- les fonctions de BI seront proposées au plus grand nombre sous forme d'applications analytiques liées aux progiciels de gestion (ERP, CRM etc.) ou de composants intégrés dans ces mêmes progiciels.

Enfin, il y a un autre concept qui rencontre beaucoup d'écho sur le marché : la démarche prédictive. Il s'agit de mise en application des méthodes statistiques avancées, dans des domaines très variés, afin de pouvoir anticiper les différents risques et opportunités pour l'entreprise. En particulier, dans le domaine de la relation client, ces méthodes rencontrent un intérêt croissant, qu'il s'agisse de prévisions de ventes, d'optimisation de campagnes marketing, d'analyse de la satisfaction client etc.

¹ : Il s'agit d'IBM, Oracle et SAP qui en 2007 ont racheté les leaders indépendants de la BI (Cognos, Business Objects)

6.1.2 - L'offre Coheris

6.1.2.1 - Les progiciels de CRM

Coheris CRM

Pus de 800 sociétés dans le monde, de la grosse PME à la multinationale, utilisent Coheris CRM au quotidien. Coheris CRM couvre tous les besoins et les processus liés à la relation client, que ce soit dans une logique B2B ou B2C, aussi bien sur le plan opérationnel qu'analytique.

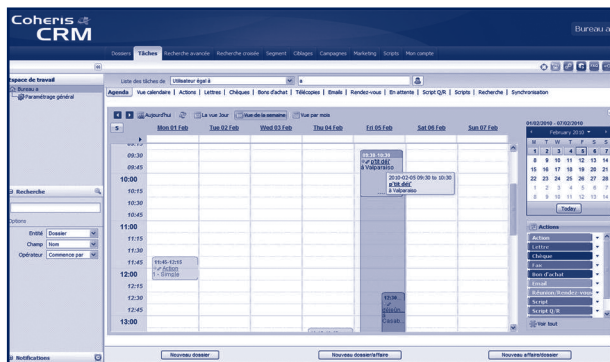
La suite logicielle Coheris CRM est reconnue pour ses capacités d'adaptation à des processus métiers variés et complexes. Complètement modulaire, elle peut servir à l'équipement d'un service client ou faire l'objet d'un déploiement stratégique d'une solution CRM complète. Ses modules opérationnels et analytiques peuvent être facilement activés selon les besoins de l'entreprise.

Les utilisateurs s'approprient rapidement Coheris CRM grâce à une ergonomie poussée et une interface intuitive. Ses fonctions avancées de paramétrage, au niveau du modèle de données, des écrans et des règles métiers, permettent une mise en œuvre accélérée.

Coheris CRM est une application Java/J2EE et fonctionne en mode Full Web. De par son architecture orientée services (SOA) et son respect des standards technologiques du marché, il s'intègre facilement au système d'information de l'entreprise, ainsi qu'à ses outils : GED, bureautique, knowledge management etc.

Sur le plan opérationnel, Coheris CRM regroupe 3 modules fonctionnels autour d'un référentiel client unique. Chacun des modules traite un des 3 domaines de la relation client :

- **Marketing** : gestion des campagnes mono ou multi canal avec suivi d'exécution et mesure des performances
- **Ventes** : planification et suivi des actions commerciales selon les processus commerciaux de l'entreprise
- **Service client** : traitement de chaque demande client, indépendamment du canal de communication et prise en compte des différents workflows : affectation aux agents, réponse automatisée, escalades, alertes,...



Sur le plan analytique et dans les 3 domaines fonctionnels ci-dessus, Coheris CRM met à la portée de tout utilisateur métier des applications d'analyse multidimensionnelle, des tableaux de bord interactifs et des modèles prédictifs, permettant :

- La segmentation et le ciblage fin d'une base prospects/clients,
- Des prévisions de ventes à partir des données historisées,
- Différents types de scoring client : appétence par rapport à un type de produit, risque d'attrition (churn)...

- Un classement automatique des courriers clients (text-mining)...



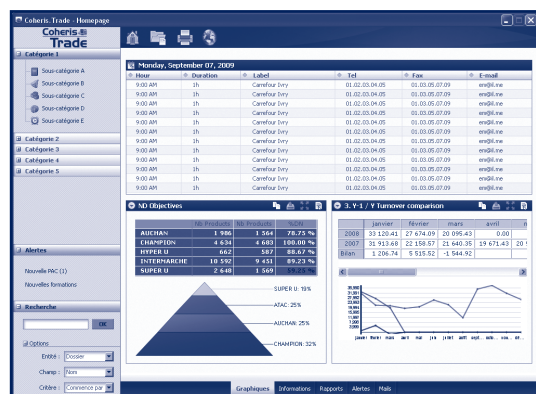
Coheris Trade

Contrairement à Coheris CRM, Coheris Trade est un progiciel beaucoup plus ciblé, puisqu'il vise l'optimisation de l'activité commerciale des industriels de la santé et des biens de consommation, vendus en grande distribution ou par des réseaux spécialisés : pharmacies, parfumeries, agro-alimentaire, équipement de la maison...

Le marché cible de Coheris Trade est un cas à part (que les logiciels classiques de CRM ne couvrent pas) où la relation binaire : client/fournisseur est remplacée par une relation à 3 : fournisseur/distributeur/consommateur, avec des règles très spécifiques, des forces de vente nomades etc.

Coheris Trade implémente tous les processus métiers adéquats, qui restent néanmoins personnalisables pour chaque cas particulier. Il permet aux directions commerciales et marketing de mieux coordonner les actions de leurs commerciaux, d'optimiser leurs cycles de ventes et de piloter toute l'activité.

Coheris Trade est conçu pour répondre en priorité aux problématiques des commerciaux nomades, lorsqu'ils sont sur le point de vente, face au client. Coheris Trade peut être embarqué sur un ordinateur portable, avec toutes les données nécessaires, ce qui rend le commercial parfaitement autonome sur le terrain. Lorsque l'utilisateur se reconnecte au site central, la synchronisation des données se fait automatiquement. En mode connecté, Coheris Trade est disponible à la fois en architecture client-serveur et web.

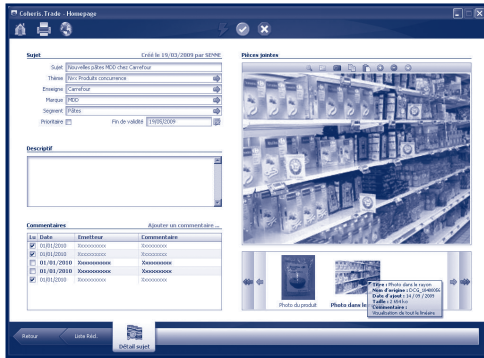


L'ergonomie et le mode opératoire du logiciel ont fait l'objet d'une étude particulière, pour répondre précisément aux besoins du commercial sur le lieu de vente. Ils sont optimisés pour un usage sans clavier et sans souris, directement à partir d'un écran tactile (Tablet PC).

Pour valoriser plus efficacement les données commerciales, le reporting opérationnel est intégré à Coheris Trade. Au travers d'un même outil l'utilisateur accède à un entrepôt de données personnalisé pour créer et diffuser des rapports

Aperçu des activités

et il exploite ces données pour les transformer en actions opérationnelles immédiates.

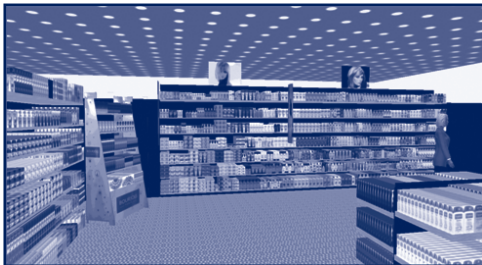


Coheris Merch

Tout en étant un logiciel autonome, Coheris Merch est un produit complémentaire à Coheris Trade. Il optimise la gestion et l'organisation du "category management" et concerne donc toutes les entreprises du B2B2C ayant une problématique de merchandising pour leurs produits : la mise en valeur des produits dans les lieux de vente.

Coheris Merch permet de créer un plan merchandising, de mettre en valeur tous les dispositifs prévus sur les lieux de vente, d'organiser la segmentation des produits et d'optimiser les linéaires disponibles...

Pour faciliter la conception des plans et la communication autour de ces plans, Coheris Merch permet une théâtralisation du rayon en 3D.



6.1.2.2 - La plateforme BI et Datamining

Coheris Harry

Coheris Harry est une plateforme complète de Business Intelligence conçue pour créer et déployer rapidement des applications analytiques, quelque soit le métier : finance, relation client, ressources humaines.... Ces applications associent selon une logique métier, des rapports détaillés, des cubes multidimensionnels et des tableaux de bord, immédiatement exploitables par l'utilisateur final, grâce à une interface riche et interactive.

Coheris Harry propose une démarche de développement rapide par composants. Les outils de la plateforme permettent de :

- créer différents types de composants analytiques (rapports, tableaux croisés, indicateurs...) opérant aussi bien sur des bases de données opérationnelles, que sur des datamarts spécialisés,
- assembler ces composants dans des pages web, en ajoutant la logique métier ainsi que les moyens de

navigation adéquats, créant ainsi une véritable application prête à l'emploi,

- publier ces applications sur Intranet ou Extranet (clients, fournisseurs...) et gérer simplement leur exploitation.

Déployées en production, ces applications analytiques supportent un grand nombre d'utilisateurs simultanés et s'insèrent facilement dans toutes les infrastructures techniques. Dans une approche SOA, ces composants décisionnels peuvent être imbriqués dans des portails et des applications métiers, embarquant ainsi les fonctions analytiques au sein même des processus opérationnels.



Coheris Harry couvre aussi les besoins complémentaires de l'utilisateur final. Quelque soit la richesse des applications analytiques mises à sa disposition, l'utilisateur découvre rapidement des besoins d'analyse complémentaires. Avec Coheris Harry, chaque utilisateur accède depuis son navigateur aux données décrites en termes métier, qu'il peut analyser librement.



Enfin, Coheris Harry propose en option un serveur de données optimisé pour les traitements analytiques.

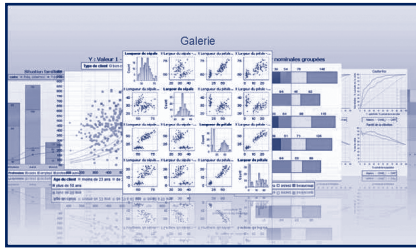
Il offre des performances très significatives sur des entrepôts de données volumineux (>1 To), grâce à un stockage des données par colonne et des traitements en mémoire (in memory processing).

Coheris SPAD

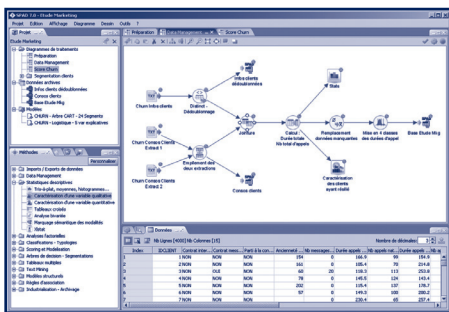
L'offre BI de Coheris est complétée sur le plan de l'analyse prédictive, par Coheris SPAD. Il s'agit d'un atelier complet de datamining qui permet d'exploiter autrement, tous les gisements des données de l'entreprise, en appliquant des modèles prédictifs et des techniques de segmentation.

Coheris SPAD permet de construire des indicateurs afin de prévoir et d'optimiser toute sorte de phénomènes : analyse des comportements d'achat, évaluation et prévention des risques métier (risque de crédit, de sinistre etc.), amélioration des processus de fabrication (analyse des défauts,...) etc.

Coheris SPAD est un outil très convivial. Toutes les opérations et notamment la manipulation des données se font à l'aide d'outils graphiques spécialisés, réduisant



largement le temps global d'une étude. Il offre une large palette de modèles et de méthodes statistiques, immédiatement applicables, couvrant la quasi-totalité des besoins. Il supporte aussi des méthodes d'analyse de texte (text-mining) permettant de traiter et de classifier automatiquement toute sorte de documents : courriers clients, pages web etc.



Les modèles étant généralement élaborés sur un échantillon de données, Coheris SPAD permet ensuite de les appliquer automatiquement sur l'ensemble de la population en base et générer les nouveaux indicateurs (scores etc.), qui peuvent alors être rajoutés dans les différents tableaux de bord et rapports d'aide à la décision.

6.1.2.3 - Formation, Expertise, Support et Tierce Maintenance Progicielle

L'accompagnement de ses clients dans la durée est un engagement fort de Coheris. Dès la phase des spécifications, jusqu'à la recette finale de l'application, les consultants et experts techniques de Coheris accompagnent les projets BI ou CRM des clients.

Une large offre de formation autour de produits CRM et BI, vient faciliter le dispositif de mise en œuvre des produits chez le client et l'appropriation rapide par les utilisateurs.

Afin d'apporter une assistance technique à ses clients sur l'utilisation de ses logiciels, Coheris a réuni ses compétences de maintenance et de support en un Centre de Support Technique Coheris.

La souplesse et l'ouverture des produits Coheris permettent une implémentation totalement personnalisée des produits, en adéquation avec l'environnement fonctionnel et technique de chaque client. Notamment les produits de CRM, qui font toujours l'objet d'une personnalisation importante. S'agissant de systèmes complexes adaptés spécifiquement chez des clients, à leurs processus métier ou à leurs systèmes d'information, les fonctions traditionnelles de la maintenance se révèlent alors insuffisantes.

La réponse de Coheris à ce problème est la Tierce Maintenance Progicielle (TMP). Cette prestation est

proposée sous la forme d'un contrat spécifique, en extension de la maintenance standard du produit. Ce contrat garantit le bon fonctionnement de l'ensemble de la solution dans l'environnement client, ainsi que ses évolutions en fonction des évolutions de l'organisation, des processus, du métier de l'entreprise etc.

6.1.2.4 - Intégration des produits

La réussite d'un projet de CRM ou de Business Intelligence repose autant sur les qualités intrinsèques de l'outil choisi, que sur les prestations d'adaptation du progiciel, sa mise en œuvre et l'accompagnement du projet. L'offre **Professional Services** de Coheris s'appuie sur des méthodologies projet éprouvées et des savoir-faire adaptés à chaque métier.

Les équipes Professional Services s'engagent à mener à bien les missions confiées par nos clients dans le respect de leurs impératifs : délais d'installation réduits, efficacité des systèmes assurant un retour rapide sur investissement, évolutivité des architectures et des applications.

Coheris assure pour certains de ses clients la mise en œuvre complète des produits. Dans le cas d'un partenaire intégrateur maître d'œuvre du projet, les consultants spécialisés de Coheris peuvent intervenir ponctuellement à différents titres: expertise produit, formation, conseil.

6.1.3 - Nouveaux Produits

Coheris CRM V5

Dans sa version 5 annoncée à l'occasion du salon Stratégie Clients en Mars 2010, la suite Coheris CRM s'enrichit de fonctions métier "out of the box" (prêtes à l'emploi), couvrant les besoins opérationnels des 3 domaines clés du CRM : marketing, ventes et service client. Il s'agit d'un travail de pré-paramétrage correspondant à la majorité des cas, permettant un démarrage très rapide de la solution CRM. De même sur le plan analytique, avec des applications de pilotage et de gestion des performances, offrant aux managers tableaux de bord et indicateurs métiers immédiatement exploitables.

Cette approche, ouvre à Coheris CRM, la porte du Cloud et des projets à déploiement rapide.

Coheris CRM V5 s'ouvre également aux notions de communauté et de réseau social. Des informations collectées à partir de ces nouveaux canaux, viennent enrichir la connaissance du client, qui est aussi membre actif de ces groupes. Les outils d'analyse prédictive de Coheris permettent, à partir de cette connaissance du client, de modéliser son profil et anticiper son comportement. Traduits en scores, typologies etc. ces modèles viennent enrichir le référentiel client et optimiser la stratégie commerciale et marketing de l'entreprise.

Coheris CRM V5 répond désormais au besoin du commercial nomade. Embarqué sur son PC portable, le module Sales le rend totalement autonome sur le terrain. Pour le commercial ne se déplaçant qu'occasionnellement, Coheris CRM V5 offre aussi une solution de mobilité lui permettant d'accéder à l'essentiel des données client depuis son smartphone, de gérer son agenda etc.

Coheris Trade V4

En parallèle avec Coheris CRM V5, Coheris annonce la version 4 de son outil de SFA, Coheris Trade. Pour les fournisseurs de la grande distribution, Coheris Trade V4 optimise les processus de gestion des promotions et de prévision des ventes. Il optimise aussi le plan des visites du réseau de vente, en tenant compte des actions prioritaires. En ajoutant à la gestion des visiteurs en pharmacie celle des visiteurs médicaux, il permet aux laboratoires pharmaceutiques de rationaliser leurs deux réseaux et de mieux gérer les synergies.

L'aspect collaboratif est un autre axe important dans Coheris Trade V4. Il met à disposition des forces de vente un forum pour échanger toute sorte d'informations, une photothèque pour le partage de photos des linéaires et des points de vente et facilite le workflow (affectation de tâches aux collaborateurs).

L'outil de merchandising associé, Coheris Merch, devient disponible sur le web et évolue aussi dans ce sens. Il permet au fabricant et à son distributeur de travailler en ligne sur les plans des magasins et l'agencement des linéaires, sans avoir à se déplacer. Les deux outils sont désormais mieux intégrés et le partage d'informations est plus aisé, permettant une gestion plus efficace des linéaires sur le terrain.

Coheris Harry V8.1 & V8.5

Concernant son offre de Business Intelligence, Coheris a lancé Coheris Harry V8.1 en Octobre 2009 et s'apprête à lancer la version 8.5 en Juin 2010. Ces versions intermédiaires ont comme objectif d'apporter un certain nombre d'améliorations sur les plans ergonomie et performances, de répondre à des besoins fonctionnels clients et de faciliter davantage l'intégration avec les produits Coheris CRM et Coheris Trade.

L'outil pour l'utilisateur métier, Harry Pilot Web, a fait l'objet d'une attention particulière quant à sa facilité d'usage et ses capacités d'analyse multidimensionnelle. Ses fonctions de ciblage ont été renforcées, ce qui en fait un outil complémentaire idéal pour la gestion avancée des campagnes marketing.

Les composants analytiques créés avec Coheris Harry (rapports, graphiques, tableaux de bord etc.) peuvent désormais être très facilement intégrés dans des applications ou des portails web, grâce au support de la technologie des "portlets".

Coheris SPAD V7.3

En Février 2010, la version 7.3 de Coheris SPAD a été mise sur le marché. Elle met l'accent davantage sur la visualisation graphique des données. La visualisation graphique "à la volée" permet d'accéder à de nombreux graphiques après sélection des données dans un ou plusieurs diagrammes. Tous les graphiques sont accessibles en tant que résultats d'exécution d'une méthode. Ils sont alors actualisés après toute exécution ou tout changement de données.

Le module Data Management Expert est enrichi de la fonction "tableaux croisés avancés" permettant une

représentation matricielle dynamique des données. D'autres améliorations concernent l'intégration du langage "R"², des nouvelles fonctions de text-mining, un module ordonnanceur des traitements batch etc...

6.1.4 - Partenaires

Le Groupe Coheris commercialise ses produits et, dans certains cas, en assure l'intégration et la mise en œuvre dans le cadre de services associés (Professional Services). Ce mode de fonctionnement est loin d'être exclusif et n'occulte aucunement une volonté forte de travailler avec des partenaires.

Ces partenaires sont de deux natures :

- Partenaires technologiques proposant des sous-systèmes nécessaires à la construction des produits ou applications (bases de données, plates-formes de développement, serveurs applicatifs...) ou des ensembles fonctionnels complétant l'offre Coheris (CTI, e-mailing, géomarketing, élaboration budgétaire...)
- Partenaires Business et/ou distributeurs qui promeuvent les produits Coheris et en assurent l'intégration chez leurs clients.

Partenaires Technologiques

Coheris est partenaire des acteurs majeurs du marché comme IBM, Microsoft, Oracle, etc. car, soit il intègre leurs technologies dans ses propres produits, soit il propose des interfaces avec ces produits tiers.

Coheris est :

- Microsoft Certified Partner
- IBM Partner de niveau Advanced
- Oracle Partner Network (membre de)
- Citrix Silver Solution Advisor

Coheris a établi aussi certains partenariats tactiques avec des éditeurs de solutions complémentaires, comme JeeMeo (outils de gestion de communautés) ou Epsilon (plateforme d'exécution de campagnes d'e-mailing). En intégrant ces produits dans son offre CRM, Coheris propose des solutions complètes et efficaces aux clients ayant certains besoins particuliers.

Dans le domaine de la BI, Coheris a établi un accord avec AllShare, éditeur de progiciels de gestion budgétaire, pour y intégrer Coheris Harry dans son offre, en tant qu'outil associé de reporting et d'analyse.

Partenaires Intégrateurs et/ou Distributeurs

Coheris commercialise ses produits directement ou par l'intermédiaire d'autres acteurs du marché comme des opérateurs de télé-services, des cabinets de conseil ou des intégrateurs lui permettant de construire des offres sectorielles spécialisées.

Le développement d'un réseau de partenaires certifiés et actifs est une volonté stratégique de Coheris.

² : R est un langage de programmation des traitements statistiques en OpenSource, très répandu dans le milieu du datamining

La politique partenaires, mise en place fin 2008 aussi bien sur l'offre CRM que l'offre BI, s'est poursuivie activement en 2009 autour de 3 axes principaux :

- Régions/Métiers : trouver des partenaires capables de relayer des actions Coheris auprès de clients pour lesquels la proximité ou la connaissance approfondie de leur métier est une nécessité fonctionnelle ou économique,
- International : capitaliser sur des implantations internationales réalisées par des partenaires ou par déploiement de sites multinationaux à partir de la France, en utilisant ces références comme base de démarrage d'un partenariat,
- Grands partenaires : il est nécessaire que Coheris travaille avec davantage de grandes sociétés de services, avec des équipes spécialisées dans le CRM ou la BI, afin d'assurer la réalisation de projets larges, intégrant de multiples produits et dépassant le périmètre possible de Coheris.

Parmi les principaux partenaires Business de Coheris, on peut citer : Alcatel ISD, Business & Décision, Extelia, Sneda, Sopra, Steria...

La part des ventes réalisées par l'intermédiaire de partenaires de Coheris dans son activité d'édition de logiciels a été de 15% en 2009.

6.2 - Position concurrentielle

Avec ses deux suites logicielles Coheris CRM et Coheris Trade, Coheris dispose d'une offre CRM complète capable de répondre aux besoins d'un très large spectre d'entreprises, quelque soit leur secteur d'activité, leur modèle commercial ou leur taille : de la grande PME jusqu'aux grands comptes.

Face à ses concurrents, la force de l'offre Coheris CRM réside dans sa grande capacité d'adaptation à la plupart des processus et particularités métier. Son architecture Full Web (Java/J2EE), ses capacités de montée en charge et sa facilité d'intégration à tous les systèmes d'information sont de nature à rassurer les directions informatiques qui restent encore pour beaucoup impliquées dans les choix des progiciels.

Ces qualités resteront toujours valables, mais le travail entrepris de pré-paramétrage fonctionnel, nous permettra de réduire considérablement le temps de mise en œuvre de la solution. Ce qui permettra dès 2010 :

- d'être plus compétitif sur les projets où l'intégration du CRM est moins complexe
- d'aborder en mode SaaS, des entreprises plus petites (ou des projets plus réduits), souhaitant un démarrage rapide et sans risques.

De leur côté, Coheris Trade et Coheris Merch sont reconnus comme des produits de référence dans leur secteur. Produits très verticaux, supportant tous les processus spécifiques à la vente via les différents canaux de distribution, ils apportent une valeur ajoutée business très significative. Ces deux produits étant désormais intégrés (même s'ils peuvent toujours être utilisés séparément), constituent une des rares offres sur le marché international, couvrant toute la problématique des services commerciaux dans ces industries.

Coheris CRM et Coheris Trade/Merch, bénéficient d'un différentiateur commun fort par rapport à la concurrence : leur partie analytique, héritage direct des technologies et du savoir-faire de Coheris en matière de Business Intelligence. De même, l'approche prédictive que Coheris est en train de mettre en place autour des données client, correspond à une demande forte de la part du marché. Les offres CRM intégrant des technologies prédictives de manière native, sont aujourd'hui très rares sur le marché.

Le marché de la BI étant devenu bien particulier, Coheris est en train d'adapter son offre Coheris Harry à la nouvelle donne : la BI "agile" pour répondre directement aux besoins des utilisateurs métiers. Néanmoins, les applications analytiques ou le reporting opérationnel restent toujours sa cible, mais s'inscrivent de plus en plus dans la mouvance SOA (Service Oriented Architecture). Autrement dit, ces fonctions analytiques ou de reporting se présentent comme composants directement intégrables dans des progiciels ou applications métier, à l'image de ce qui a été fait autour de Coheris CRM.

De leur côté, le datamining et l'analyse prédictive, longtemps réservés à quelques experts présents dans les grands groupes ou les instituts d'études spécialisés, commencent à toucher des populations plus larges. En enrobant les méthodes statistiques complexes avec des interfaces intelligentes simplificatrices et en intégrant de tels composants dans des progiciels métier, les fonctions prédictives deviennent accessibles aux non spécialistes.

Coheris SPAD, s'oriente davantage vers ce type d'usages et d'applications, qu'elles soient autonomes ou intégrées dans les offres CRM du groupe. Cette approche nous permettra de mieux nous positionner face aux acteurs incontournables du domaine: SAS et SPSS (désormais IBM), qui s'inscrivent complètement dans cette optique. Toutefois, Coheris SPAD jouissant d'une excellente notoriété auprès des experts statisticiens, nous continuons à cultiver ce marché tout comme le milieu de l'enseignement et de la recherche, qui nous garantit la prise en compte des dernières avancées scientifiques.

Enfin, il ne faudrait pas perdre de vue un autre point fort du groupe Coheris : sa base installée de plus de 1200 clients. Outre l'assise et la crédibilité qu'elle confère à ses produits, elle représente un potentiel important de ventes additionnelles ou croisées.

6.3 - Principaux marchés et clients

Les ventes de Coheris font l'objet de contrats qui prévoient des prestations s'étalant sur plusieurs mois. Ils sont fréquemment renouvelés par année civile. Les contrats de maintenance sont d'une durée d'un an, renouvelables par tacite reconduction. Coheris peut faire appel à des consultants extérieurs notamment dans le cadre de projet associant un partenaire notamment. La sous-traitance représente environ 3 % des charges d'exploitation. Des logiciels peuvent être revendus, soit en l'état, soit après intégration dans les produits de Coheris. Suivant les cas, ils apparaissent en compte de résultat, en ventes de marchandises ou en production vendue. La société ne fait normalement pas de stock : elle n'achète que ce qui lui a été

Aperçu des activités

commandé. En 2009, le délai moyen de règlement a été d'environ 90 jours.

Principaux clients

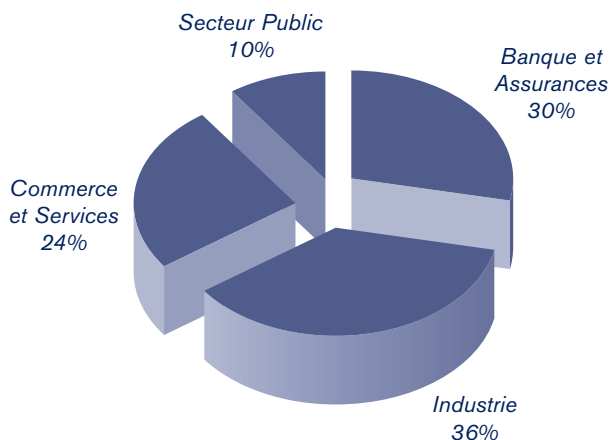
Coheris compte plus de 1200 clients dans le monde, parmi les plus grands comptes européens et internationaux.

En 2009, les dix premiers clients de Coheris représentent 31,8 % du chiffre d'affaires de Coheris contre 26,1 % en 2008 :

Clients	Part dans le total 2009	Pourcentage cumulé	Part dans le total 2008
1 Johnson & Johnson	5,6%	5,6%	4,0%
2 L'Oréal	4,7%	10,3%	2,8%
3 Nestlé	3,9%	14,2%	2,8%
4 MGEN	3,6%	17,8%	4,1%
5 Allianz	3,4%	21,2%	1,9%
6 SMA BTP	3,1%	24,3%	Client 2009
7 France Telecom	1,9%	26,2%	3,7%
8 BNP	1,9%	28,1%	0,9%
9 Auchan	1,9%	30,0%	2,1%
10 Canal +	1,8%	31,8%	0,8%

Chiffre d'affaires par secteur d'activité

En 2009, la segmentation sectorielle du chiffre d'affaires de Coheris a été la suivante :



Exemples de références par secteur d'activité

Assurance

Allianz, Aviva, AXA, Azur Assurance, Bayard Prévoyance, CNP, Gan, Generali, GMF, Groupama, MAAF, MACIF, MAIF, MGEN, SWISS LIFE.

Banque & Finance

BNP-Paribas, Caisse d'Epargne, Cetelem, CIC, Crédit Agricole, Crédit du Nord, HSBC, LCL, Société Générale.

Automobile

Audi, Citroën, Hyundai, Kia, Midas, Nissan, Peugeot, Renault, Rover, Seat, Skoda, Volkswagen.

Agroalimentaire

Andros, Baccarat, Cadbury, Coca-Cola, Danone, Ferrero, Harry's/Barilla, Heineken, Kellogg's, Kraft Foods, Kronenbourg, Mc Cain, Nestlé, Orangina, Panzani-William

Saurin, Pepsico, Pernod, Perrier-Vittel, Schweppes, Unilever, Yoplait.

Cosmétiques & Pharmacie

Bristol Myers Squibb, Cartier, Givenchy, Glaxo Smithkline, Johnson & Johnson, Lancôme, L'Oreal, LVMH, Merk, Sanofi Aventis, Yves Rocher.

Autres industries

Air Liquide, Bouygues, Braun, Canson, Dassault, Essilor, Groupe Gillette, Groupe Seb, Groupe Suez, Lafarge, Michelin, Philips, Pioneer, Ricoh, Samsung, Schneider Electric, Sony.

Public

ANPE, Communauté Urbaine de Lyon, EDF, INSEE, La Poste, Mairie de Paris, Mairie d'Issy.

Transport & Tourisme

Accor, Aéroports de Paris, Air France, Nouvelles Frontières, SNCF, Thomas Cook.

Distribution

Auchan, Camaieu, Carrefour, Casino, Conforama, Darty, Fnac, Galeries Lafayette, Groupe Etam, Intermarché/STIME, Le Bon Marché.

Média

Arte, Canal+, Hachette Livre, Médiamétrie, RTL, TF1, Sud Oest.

Télécoms

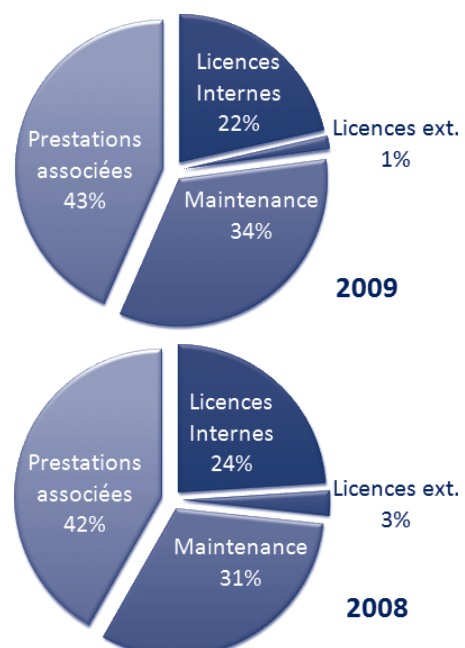
Alcatel, Cegetel, Maroc Telecom, NextiraOne, Orange, Sagem, SFR.

Autres Services

Accenture, Adecco, Chateaufort, Courte Paille, Econocom, Immobilière 3F, Mc Donald's, Quick, Sacem.

Chiffre d'affaires par nature

En 2009 et 2008, la répartition du chiffre d'affaires par nature d'activité a été la suivante :



6.4 - Influence d'évènements exceptionnels

Néant

6.5 - Degré de dépendance de l'émetteur à l'égard de brevets, licences

Coheris est l'éditeur de ses propres solutions logicielles fonctionnant sur les systèmes les plus répandus du marché et ne présentent par conséquent pas de dépendance à l'égard de l'un d'entre eux.

Ponctuellement, Coheris peut avoir recours pour répondre à des besoins spécifiques de développements à des ressources externes. Dans ces cas, Coheris s'assure d'obtenir l'intégralité de la propriété et de la jouissance des développements réalisés.

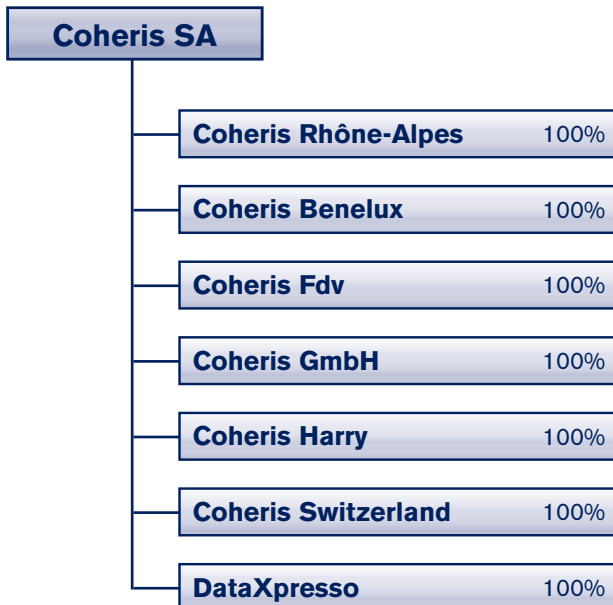
Les progiciels de Coheris ne font appel à aucun autre produit ou logiciel protégé par un brevet ou par une licence externe, autre que les licences et les brevets liés aux environnements du marché sur lesquels ils s'exécutent tels que Windows, Unix, Oracle, SQL Server, etc...

Organigramme

7.1	<u>Description du groupe</u>	34
7.2	<u>Filiales importantes</u>	34
7.3	<u>Transactions intercos</u>	35
7.4	<u>Inventaire des titres de participation</u>	36

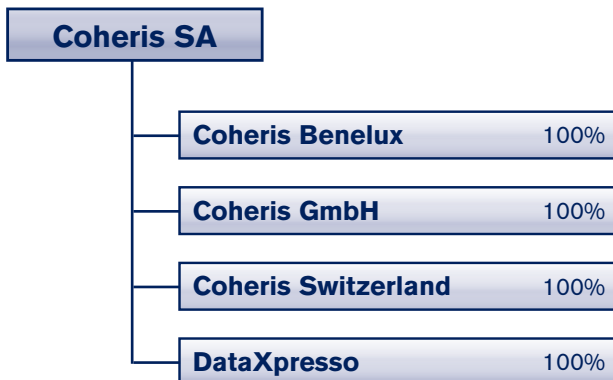
7.1 - Description du groupe

Jusqu'au 31 décembre 2009, l'organigramme de Coheris se présentait de la façon suivante :



L'ensemble des sociétés françaises du groupe COHERIS (hormis la société DATAXPRESSO) a été fusionné à la date du 1^{er} janvier 2010.

Depuis cette date, l'organigramme du groupe COHERIS se présente de la façon suivante :



7.2 - Filiales importantes

Toutes les filiales de Coheris sont détenues à 100% par Coheris. Le solde des titres Coheris Harry a été acquis par la société Coheris SA au cours du premier semestre 2009. Les sociétés sont liées par des contrats ou conventions de trois types :

- des conventions d'assistance technique, par lesquels Coheris SA apporte aux filiales des prestations de service dans les domaines suivants : communication et marketing, commercial, administratif et financier. Ces conventions font l'objet de facturations sur la base des besoins des filiales. En 2009 les facturations à ce titre se sont élevées à 814 K€ (781 K€ en 2008).

- une convention de gestion centralisée de trésorerie, prévoyant la rémunération trimestrielle des comptes entre sociétés à un taux indexé sur Eonia +1. En 2009, Coheris a facturé à ce titre 22K€ aux filiales (22 K€ en 2008) et les filiales ont facturé 89 K€ à Coheris (142 K€ en 2008).
- des contrats commerciaux ou des commandes portant sur les cessions de licences ou la fourniture de services. En 2009, les facturations de Coheris se sont élevées à 784 K€ (607 K€ en 2008). Les filiales ont facturé 559 K€ à Coheris (402 K€ en 2008) et se sont facturées 94 K€ entre elles (220 K€ en 2008).
- un contrat de distribution de licences et de maintenance entre la société DataXpresso et Coheris SA (Ex Spad). En 2008, la facturation de DataXpresso à Coheris s'est élevée à 1 031 K€ (1 148 K€ en 2008)

Un groupe d'intégration fiscale est composé de Coheris SA et Coheris Rhône-Alpes.

Le tableau des filiales et participations de l'annexe de Coheris SA donne des informations relatives à l'activité et aux résultats des filiales de la société, informations complétées par les éléments ci-dessous.

Coheris Rhône-Alpes

Coheris Rhône-Alpes exerce une activité de services informatiques dédiés aux Grands Comptes de la région Rhône-Alpes sur des activités spécialisées (Business Intelligence et Portails Intranet) et d'intégration des logiciels développés par le groupe Coheris.

La société a procédé à la cession de son activité "Global Services" au 30 septembre 2009 à la société Aldheris.

A l'issue de cette cession d'activité, l'effectif de la société est de 7 personnes.

Coheris Rhône-Alpes a réalisé un chiffre d'affaires de 3 031 K€ et un résultat d'exploitation de -261 K€. Le résultat net de la société ressort à 341 K€ après prise en compte de la plus value de cession.

Coheris InfoCat Ltd

Coheris InfoCat exerce une activité de vente de logiciels de gestion en partenariat de grands éditeurs mondiaux comme Cognos (racheté par IBM) et d'intégration de logiciels Coheris chez de grands comptes en Angleterre principalement dans les secteurs bancaires et financiers.

Les parts sociales de la société COHERIS Infocat ont été cédées le 3 novembre 2009 à Messieurs Stephen Waters et David Usherwood.

A la date de cession (soit 10 mois), le chiffre d'affaires réalisé par la société s'établit à 833 K€ pour un résultat d'exploitation de -66 K€.

Coheris Switzerland

Coheris Switzerland, installée à Zurich, exerce une activité de vente et d'intégration de logiciels Coheris auprès de grands comptes en Suisse, en Allemagne et en Italie.

Le chiffre d'affaires 2009 s'élève à 361 K€ contre 425 K€ en 2008, soit une baisse de 25 %. La marge opérationnelle ressort à -30 K€ en 2009 contre -98 K€ en 2008.

Coheris Harry

Coheris Harry est éditeur de logiciels de Business Intelligence. Elle réalise l'essentiel de son chiffre d'affaires dans la vente de licences et de maintenance auprès de grands comptes français et internationaux.

En 2009, Coheris Harry a réalisé un chiffre d'affaires de

3 603 K€ à comparer à 3 888 K€ en 2008, soit une baisse de 7 %. La marge opérationnelle ressort à 149 K€ en 2009 contre 397 K€ en 2008 pour un résultat net de 326 K€.

Au mois de juillet 2009, les équipes de la société COHERIS HARRY ont été regroupées avec celles de la société COHERIS S.A et transférées au 22 quai Gallieni - 92150 Suresnes.

Coheris FDV

Coheris FDV est éditeur de logiciels de CRM et propose une offre complémentaire à celle de Coheris dans le domaine de la gestion des Forces de Ventas.

Au 30 septembre 2009, Coheris FDV a cédé son activité "Support Nomade" à la société DS Line.

Hors retraitement lié à l'activité cédée, Coheris FDV a réalisé un chiffre d'affaires de 6 253 K€ contre 6 894 K€ en 2008 soit une baisse de 9 %. La marge opérationnelle s'établit à 485 K€ contre 436 K€. Après prise en compte de la plus value de cession et de l'impact de l'impôt correspondant, le résultat net de la société ressort à 448 K€.

DataXpresso

DataXpresso est éditeur de progiciels de Datamining et de Data Quality Management. Ces progiciels sont commercialisés et intégrés par la société anciennement dénommée SPAD qui a fusionné avec Coheris SA au cours de l'exercice 2007.

En 2009, DataXpresso a réalisé un chiffre d'affaires de 1 031 K€ contre 1 148 K€ en 2008. Le résultat opérationnel ressort à 442 K€ contre 398 K€ en 2008.

Coheris Benelux et Coheris Gmbh

Ces deux sociétés n'ont plus d'activité commerciale directe et n'ont plus de personnel sur place. Des clients actifs restent toutefois liés sous forme de contrat de maintenance. Ces contrats sont gérés par les équipes techniques, administratives et commerciales de Coheris SA. Pour des questions de rationalisation et d'optimisation administrative et commerciale, les fonds de commerce ont été transférés à Coheris sous forme de location gérance.

Par ailleurs concernant Coheris Benelux, bien que la société ait des capitaux propres négatifs, il n'est pas prévu de la recapitaliser. Coheris a l'intention de maintenir cette structure en activité et a à ce titre adressé une lettre de confort à la banque de Coheris Benelux sans limitation de temps ni de durée.

Coheris España

La société qui n'avait plus d'activité commerciale a été liquidée à la fin de l'année 2009 et était déconsolidée depuis l'exercice 2008.

7.3 - Transactions intercos

Le tableau ci-dessous présente l'ensemble des soldes intercos au 31 décembre 2009 pour l'actif et le passif ainsi que les flux intercos réalisés au titre de 2009 par les différentes sociétés du Groupe entre elles.

	Bilan		Produit hors dividendes	Résultat	
	Actif	Passif		dividendes	Charge
Coheris SA	234	5 230	1 604	1 440	1 649
Coheris FDV	3 614	35	78		681
Coheris Harry	841		255		429
Coheris Rhône Alpes	41	222	286		396
DataXpresso	724		1 040		48
Coheris Switzerland		26	11		138
Coheris Benelux		11	52		4
Coheris Gmbh	70		21		2
	5 524	5 524	3 347	1 440	3 347

Tableau des filiales et participations - En milliers d'euros

7.4 - Inventaire des titres de participation

Filiales et participations (Montants en milliers d'euros)	Capital	Réserves et RAN	Résultat 2009	Quote-part du capital détenu en %	CA HT 2009	Valeur brute des titres k€	Valeur nette des titres	Prêts et avances consent. et non rembours.	Montant des cautions et avals donnés	Dividendes encaissés par la société en cours d'exercice
Coheris Rhône Alpes	180	-254	341	100%	3 031	7 740	0			
Coheris Benelux	63	-117	37	100%	50	62	0		Lettre de confort à la banque Fortis	
Coheris Harry	300	843	326	100%	3 603	3 796	3 796			500
Coheris GmbH	52	2	8	100%	20	52	52			
Coheris Switzerland	67	20	-31	100%	361	2 112	0			
Coheris FDV	1 000	2 593	448	100%	6 253	7 322	7 322			490
Dataxpresso	50	118	433	100%	1 031	260	260			450

Propriétés immobilières, usines et équipements

8.1	Immobilisations corporelles importantes, <u>locaux et moyens de production</u>	38
8.2	<u>Question environnementale</u>	38

8.1 - Immobilisations corporelles importantes, locaux et moyens de production

Le poste immobilisations corporelles est principalement composé par les matériels informatiques (stations et serveurs) mis à la disposition des collaborateurs de Coheris. Les différentes filiales de Coheris occupent des locaux loués. Le tableau suivant indique les surfaces des locaux occupés par les agences et les filiales au 1^{er} janvier 2010 :

Lieu	Surface en m ²
Suresnes	2 121
Saint-Foy-les-Lyon	137
Cergy-Pontoise	1314
Aix-en-Provence	193
Total France	3765
Suisse	150
Total	3915

Depuis juillet 2009, les équipes de Boulogne, de Courbevoie et partiellement de Cergy ont été regroupées sur le site de Suresnes.

Conjugué à la cession de l'activité "Support Nomade" en septembre 2009, ce regroupement partiel des collaborateurs de Cergy sur Suresnes a justifié la résiliation à la date anniversaire du bail relatif aux locaux de Cergy. Des locaux adaptés ont été loués également à Cergy et sont opérationnels depuis la fin du mois de mai sur une surface de 300 m².

Le bail des locaux de Coheris Switzerland a été résilié au profit d'une simple domiciliation de bureau.

Le Groupe Coheris utilise un parc d'ordinateurs fixes et portables (environ 270) ainsi que des serveurs (environ 80) reliés par Internet et par des lignes louées.

8.2 - Question environnementale

L'activité du Groupe n'entraîne pas d'impact spécifique sur l'environnement.

Coheris a adhéré en 2004 au Pacte Mondial des entreprises dit "Global Compact" créé en 1999 par le Secrétaire Général de l'ONU Kofi Annan et a souscrit aux principes énoncés dans le Pacte et issus de textes et de conventions internationales tels que la Déclaration universelle des droits de l'homme, la Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail, les principes de Rio sur l'environnement et le développement. Ces textes sont disponibles sur le site www.unglobalcompact.org.

Cette adhésion traduit la volonté du Groupe de renforcer ses engagements et sa vigilance sur les questions sociales, éthiques et environnementales. Coheris s'engage ainsi à :

- soutenir et à promouvoir dans sa sphère d'influence les principes de "bonne gouvernance" énoncés dans le Pacte mondial,
- faire clairement état de cet appui auprès de ses collaborateurs, partenaires et clients,
- impliquer les parties prenantes et les associer à la démarche,
- intégrer ces principes dans sa stratégie, sa culture et ses opérations quotidiennes,
- conduire ses activités en respectant à la fois les règles les plus strictes de l'éthique des affaires, les lois et règlements des pays et les principes de "bonne citoyenneté de l'entreprise".

Les collaborateurs du groupe bénéficient par ailleurs d'un budget d'œuvres sociales, d'un plan d'épargne entreprise et de plans de stock-options.

La société a également renforcé sa position en matière d'environnement, pour le protéger, le préserver et le mettre en valeur, en luttant notamment contre le gaspillage, en appliquant au quotidien le tri et le recyclage des déchets, et en sensibilisant ses salariés dans les activités de bureau.

L'engagement en matière de droits humains se traduit dans les pratiques de la société par l'intégration d'une clause "Éthique et développement durable" dans ses relations d'affaires avec ses sous-traitants.

Examen de la situation financière et du résultat

9.1	Situation de Coheris et évolution de l'activité pendant l'exercice écoulé	40
9.2	Présentation des comptes consolidés	40
9.3	Présentation des comptes sociaux et affectation du résultat	42

9.1 - Situation de Coheris et évolution de l'activité pendant l'exercice écoulé

L'année 2009 restera pour Coheris une année charnière dans le recentrage du Groupe sur son métier d'éditeur de logiciels.

En effet, l'ensemble des activités qui n'entraient pas dans le périmètre stratégique du Groupe ont été cédées entre la fin du 3^{ème} et le début du 4^{ème} trimestre 2009.

Ainsi Coheris a cédé :

1. directement :

- l'intégralité de ses activités "Global Services" de Paris (services aux entreprises en mode SSII)
- la société Infocat, filiale anglaise acquise en 2002, dont l'activité résidait essentiellement dans la vente et le déploiement de logiciels de gestion de grands éditeurs dans les secteurs bancaires et financiers en Angleterre. Cette société n'était plus le relais efficace de l'activité du groupe sur le territoire anglais et ne s'inscrivait donc plus dans le plan stratégique de COHERIS.

2. indirectement :

- l'intégralité de ses activités "Global Services" de Lyon (services aux entreprises en mode SSII) pour COHERIS Rhône Alpes ;
- son activité "support nomade" consistant en l'assistance et le dépannage technique de matériels pour la société COHERIS FDV.

Compte tenu de ces cessions d'activités, le chiffre d'affaires et le résultat opérationnel courant sont publiés sur la base du périmètre du Groupe au 31 décembre 2009. De ce fait, le compte de résultat 2008 a été retraité en proforma sur la base de ce nouveau périmètre afin de permettre une parfaite comparabilité entre les exercices 2009 et 2008 (sauf indication contraire, les chiffres indiqués dans le présent rapport au titre de 2008 sont proforma pour l'ensemble des postes constituant le résultat opérationnel courant).

Sur 2009, Coheris a donc enregistré un chiffre d'affaires de 21 404 K€ contre 22 522 K€ en 2008 ce qui représente une baisse de 5%.

Cette diminution est essentiellement due à une fin d'année difficile où les affaires se sont complexifiées, notamment par des glissements de projets ou des décisions différées.

Le résultat opérationnel courant s'établit à 1 760 K€ contre 2 956 K€ en 2008.

Au 31 décembre 2009, Coheris affiche une structure financière saine avec des fonds propres de 17 891 K€, une trésorerie nette de 5 488 K€ et un endettement financier de 588 K€.

Enfin, en juillet 2009, COHERIS a regroupé la majeure partie de ses équipes sur son nouveau siège social situé au 22 quai Gallieni - 92150 Suresnes.

Les équipes de Boulogne, Courbevoie et partiellement Cergy ont été regroupées sur un site unique afin de faciliter les échanges indispensables entre les différents services et

profiter au mieux des synergies en matière commerciale et de recherche et développement principalement.

Par ailleurs ce regroupement en un site central permettra de dégager une économie de près de 350 K€ par an.

9.2 - Présentation des comptes consolidés

9.2.1 - Comparabilité des comptes

Depuis le 1^{er} janvier 2005 les comptes consolidés sont établis conformément aux normes et interprétations IFRS adoptées par l'Union Européenne.

Le périmètre de consolidation a évolué comme suit entre le 31 décembre 2008 et le 31 décembre 2009 :

- La société Infocat a été cédée le 3 novembre 2009. Le résultat de cette filiale est donc pris en compte dans le résultat consolidé pour la période du 1^{er} janvier 2009 à la date de cession,
- Le solde des titres Harry a été acquis par la société Coheris SA au cours du 1^{er} semestre 2009.

9.2.1.1 - Activités cédées au cours de 2009

Compte tenu des cessions intervenues au cours de l'exercice, les comptes 2008 ont été retraités de l'impact des activités cédées afin de permettre une parfaite comparabilité entre exercices, et ce conformément aux normes IFRS. Ainsi le résultat opérationnel courant présenté au titre de 2008 et 2009 ne concerne que le périmètre de l'activité "Edition de Logiciels".

Une rubrique "résultats des activités" a été utilisée pour intégrer :

- Sur 2009 : la contribution aux résultats du Groupe du 1^{er} janvier 2009 à la date de sortie (Revenus - charges affectables aux activités) augmentée du prix de cession pour les branches d'activité ou du résultat de consolidation pour la cession de titres,
- Sur 2008 : la contribution aux résultats du Groupe du 1^{er} janvier au 31 décembre 2008 (Revenus - charges affectables aux activités).

Le tableau ci-dessous présente le détail de l'impact des activités cédées au cours de 2009 au résultat :

Rubrique "Résultat des activités cédées"	
Contribution au résultat de la période	-571
Prix de cession et résultat de déconsolidation	1 218
Résultat des activités cédées	647
Impact à la rubrique "Charges d'impôt"	
Contribution au résultat de la période	-168
Prix de cession	460
Impact IS au résultat 2009	292

Au niveau du tableau de flux de trésorerie, s'agissant principalement de la cession de fonds de commerce, l'ensemble des actifs et passifs nés antérieurement à la cession ont été conservés par Coheris.

De ce fait, l'impact des cessions sur les flux de trésorerie liés à l'activité est non significatif.

Concernant les flux liés aux opérations d'investissements, l'impact correspond aux paiements des prix de cession perçus par Coheris au titre de 2009 et figure à la rubrique "Encaissement liés aux cessions d'immo. Corp. et Incorp." pour un montant de 976 K€.

9.2.1.2 - Changement de méthode lié au traitement du Crédit Impôt Recherche

Conformément à IAS 20 et un avis de la CNCC du 1^{er} décembre 2008, le Crédit Impôt Recherche a été traité comme une subvention à compter de l'exercice 2009.

Cette application entraîne un changement de méthode comptable impliquant le retraitement des Etats Financiers de 2008 (IAS 8).

Les impacts de ce changement de méthode comptable sur les Etats Financiers de 2008 publiés et les données 2008 reprises dans les Etats Financiers 2009 en comparatifs sont les suivants :

	Publié 2008	Impact changement de méthode sur capitaux propres	Impact changement de méthode sur résultat	2008 corrigé
COMPTE DE BILAN				
Immobilisations incorporelles (valeur brute)	17 813	-650	-609	16 554
Amortissements immobilisations incorporelles	-12 944	164	318	-12 462
Immobilisations incorporelles (valeur nette)	4 869	-486	-291	4 092
Réserves et résultat consolidé	8 135	-486	-291	7 358
Capitaux propres	17 411	-486	-291	16 634
COMPTE DE RESULTAT				
Dotations aux amortissements	-3 459		318	-3 141
Autres produits et charges d'exploitation	173		-609	-436
Résultat opérationnel courant	2 522		-291	2 231
Résultat opérationnel	1 869		-291	1 578
Résultat net	1 210		-291	919
TABLEAU CONSOLIDE DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES				
Capitaux propres au 1/01/08	17 028	-486		16 542
Résultat exercice 2008	1 210		-291	919
Capitaux propres au 31/12/08	17 411	-486	-291	16 634
TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE				
Résultat	1 210		-291	919
Dotations nettes aux amortissements et provisions	3 805		-318	3 487
CAF après coût de l'endettement financier net et impôt	5 101		-609	4 492
CAF avant coût de l'endettement financier net et impôt	5 830		-609	5 221
Flux de trésorerie généré par l'activité	3 417		-609	2 808
Décaissements liés aux acquisitions d'immo. corp. et incorp.	-3 250		609	-2 641
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissements	-3 554		609	-2 945

9.2.2 - Examen des comptes consolidés

Bilan Consolidé

Au 31/12/2009, l'actif non courant s'établit à 13 081 K€ contre 13 570 K€ au 31/12/2008. Cette diminution provient essentiellement de la diminution en valeur nette des frais de recherche et développement pour 465 K€.

L'actif courant est de 18 169 K€ contre 21 260 K€ au 31/12/2008. Cette variation vient notamment du poste Créances Clients qui est passé de 16 331 K€ à 10 633 K€ d'une année sur l'autre. Cette variation est due à un suivi rigoureux des encaissements clients mais également à la diminution du volume de factures sur le 4^{ème} trimestre en raison à la fois de la cession des activités « Global Services » et du fléchissement de fin d'année observé sur les ventes réalisées sur le périmètre "Editions de Logiciels".

Les fonds propres s'élèvent à 17 891 K€ contre 16 634 K€ au 31/12/2008 soit une augmentation de 1 257 K€ après prise en compte d'une part d'un résultat de la période de 1 617 K€ et d'autre part d'un versement de dividendes pour 439 K€.

Le passif non courant est stable et s'établit à 1 415 K€. Il inclut 74 K€ de dettes financières à plus d'un an, des provisions pour risques et charges pour 408 K€ et des passifs d'impôts différés pour 933 K€.

Le passif courant s'élève à 11 944 K€ contre 16 624 K€ au 31/12/2008. Il intègre notamment une dette financière à moins d'1 an de 514 K€, des comptes fournisseurs pour 1 880 K€ (en diminution de 399 K€ par rapport à 2008) et des produits constatés d'avance 3 581 K€, contrepartie des créances clients facturées en fin d'année 2009 mais relatives aux contrats de maintenance pour 2010.

Compte de résultat consolidé

En 2009, le chiffre d'affaires s'établit à 21 404 K€ contre 22 522 K€ pour l'exercice précédent soit une baisse de 5 %. Les autres produits de l'activité, comprenant principalement la production immobilisée de l'exercice et des transferts de charges, s'établissent à 3 724 K€, ce qui est stable par rapport à 2008.

Les achats et services extérieurs sont en augmentation de 177 K€ à 4 432 K€. Les charges de personnel sont en diminution de 452 K€ à 13 999 K€, variation qui s'explique par une baisse des effectifs notamment sur les fonctions supports.

Les impôts et taxes sont stables 831 K€. Les dotations aux amortissements et provisions sont en hausse de 529 K€ à 3 702 K€ contre 3 173 K€ l'année précédente en raison notamment de la constatation de compléments de provisions sur plusieurs créances clients douteuses et incertaines quant aux possibilités de recouvrement.

Le résultat opérationnel courant s'établit à 1 760 K€ contre 2 956 K€ à périmètre comparable. Après la prise en compte de l'impact des activités cédées pour un montant de 647 K€, le résultat opérationnel ressort à 2 407 K€ contre 1 678 K€ l'année précédente.

Le coût de l'endettement financier net est de -65 K€ contre -18 K€ en 2007.

Après prise en compte d'une charge d'impôt de 725 K€, le résultat net s'établit à 1 617 K€ en 2009 contre 919 K€ en 2008.

9.3 - Présentation des comptes sociaux et affectation du résultat

9.3.1 - Comparabilité des comptes

Nous vous précisons tout d'abord que les comptes qui vous sont présentés ont été établis selon la même présentation et les mêmes méthodes que les années précédentes. Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Contrairement aux comptes consolidés, les comptes sociaux 2008 ne sont pas retraités proforma pour tenir compte de l'impact des activités cédées au cours de 2009. Ainsi, l'ensemble des rubriques du compte de résultat intègrent pour :

- 2008 l'activité "Global Services" pour 12 mois
- 2009 l'activité "Global Services" du 1^{er} janvier au 30 septembre 2009 pour l'activité en régie et 30 octobre 2009 pour l'activité au forfait.

9.3.2 - Examen des comptes sociaux

Bilan

Au 31/12/2009, l'actif immobilisé s'élève à 16 600 K€ contre 15 130 K€ au 31/12/2008. Cette augmentation provient notamment de l'acquisition du solde des titres de la société Coheris Harry pour un montant de 1 343 K€

L'actif circulant est de 13 998 K€ contre 13 915 K€ au 31/12/2008. Cette stagnation provient de la variation de deux rubriques qui se compensent. En effet, les créances ont diminué pour les comptes clients de 3 234 K€ et pour les autres créances de 986 K€ quand dans le même temps le poste trésorerie et équivalent a augmenté de 4 169 K€.

Les capitaux propres s'élèvent à 16 945 K€ au 31/12/2009 contre 15 142 K€ au 31/12/2008. Ces derniers ont principalement été impactés par le résultat de l'exercice 2009 (+ 2 138 K€) et par le versement de dividendes au titre de l'exercice 2008 (439 K€)

La variation des dettes, qui s'élèvent à 13 496 K€ au 31/12/2009 contre 13 656 K€ au 31/12/2008, s'explique par l'augmentation des comptes courants intercos pour 1 159 K€ (suite à la mise en place d'une convention de "cash pooling" bancaire), la diminution des dettes fiscales et sociales de 896 K€ (conséquence des variations d'effectifs suite aux cessions d'activités et la diminution des fonctions supports) et la diminution des produits constatés d'avance pour 685 K€.

L'échéancier des dettes fournisseurs est le suivant :

Total	Echu	- de 30j	entre 30j et 60j	+ de 60j
1 216	334	230	512	141

Compte de résultat

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009, le chiffre d'affaires s'est élevé à 15 286 K€ contre 18 146 K€ pour l'exercice précédent, soit une décroissance de 16 %.

Le montant des traitements et salaires et cotisations sociales s'élève à 9 996 K€ contre 11 217 K€ pour l'exercice précédent, en baisse de 11 %.

L'effectif salarié moyen s'élève à 136 personnes contre 158 pour l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 17 154 K€ contre 18 408K€ pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation s'élève à 163 K€ contre 1 396 K€ pour l'exercice précédent.

Après prise en compte des dividendes reçus des filiales pour 1 440 K€, le résultat courant avant impôts s'établit à 1 767 K€ contre - 6 201 K€ pour l'exercice précédent.

Le résultat exceptionnel est de 705 K€ contre -283 K€ en 2008. La variation s'explique essentiellement par le produit réalisé sur la vente des activités "Global Services".

Après prise en compte d'un intéressement de 98 K€ et d'un IS de 415 K€ et du Crédit Impôt Recherche de 171 K€ l'exercice 2009 dégage un résultat de 2 138 K€ contre une perte de -6 498 K€ en 2008.

9.3.3 - Proposition d'affectation du résultat

Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale Ordinaire d'approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils sont présentés et faisant apparaître un bénéfice de 2 138 127,06 €.

Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale Ordinaire d'affecter le résultat de l'exercice de la manière suivante :

Résultat Net comptable	2 138 127,06 €
Affecté de la manière suivante :	
A la réserve légale	26 736,95 €
A titre de dividendes aux actionnaires	561 307,50 €
Au compte report à nouveau	1 550 082,61 €

9.3.4 - Dividende

Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale Ordinaire de distribuer un dividende global aux actionnaires de 561 307,50 € par prélèvement sur le résultat. Le dividende net par action serait de 0,10 €.

Le Conseil d'Administration rappelle à l'Assemblée Générale Ordinaire que de nouvelles dispositions fiscales, applicables aux actionnaires (personnes physiques) fiscalement domiciliées en France, ont été mises en place depuis le 1^{er} janvier 2008 :

1. Instauration d'un prélèvement forfaitaire libératoire optionnel de 18% sur le montant brut des dividendes (CGI art. 117 quater). Cette option, totale ou partielle, doit être signifiée par écrit par l'actionnaire auprès de la Société, au plus tard lors de l'encaissement des dividendes ;
2. Paiement à la source des prélèvements sociaux sur les dividendes, qu'ils soient soumis au prélèvement libératoire ou imposable au barème progressif de l'impôt sur le revenu. Il est précisé que la CSG payée à la source sur les dividendes pour lesquels le prélèvement libératoire aura été choisi, n'est plus déductible à hauteur de 5.8%.

Le paiement des dividendes sera effectué à compter du 30 juin 2010.

Compte tenu de ces affectations et distribution, les capitaux propres de la société seraient donc de 16 383 749,77 €.

Afin de se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, Le Conseil d'Administration rappelle que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

EXERCICE	DIVIDENDE NET
31 décembre 2006 : par action de 0.40 €	0,12 €
31 décembre 2007 : par action de 0.40 €	0,12 €
31 décembre 2008 : par action de 0.40 €	0,08 €

9.3.5 - Délais de prescription

Les dividendes non réclamés dans un délai de 5 ans à compter de la date de leur mise en paiement sont prescrits au profit de l'État (art 2277 du Code Civil).

Trésorerie et capitaux

10.1	<u>Capitaux</u>	46
10.2	<u>Flux de trésorerie</u>	46
10.3	<u>Conditions d'emprunt et structure de financement</u>	46
10.4	<u>Restriction à l'utilisation des capitaux</u>	46
10.5	<u>Sources de financement futures</u>	46

10.1 - Capitaux

En k€, données consolidées	31/12/2009	31/12/2008
Capitaux à long terme	17 965	16 730
Fonds propres consolidés	17 891	16 634
Dettes financières à long terme	74	96
Capitaux à court terme	514	447
Dettes financières à court terme	514	447
Trésorerie et Équivalents	5 488	2 127
Endettement net	4 900	1 584
Endettement net / Fonds propres consolidés	- 27 %	- 9 %

Les capitaux à long terme sont essentiellement constitués des fonds propres consolidés. L'augmentation des fonds propres en 2009 provient du résultat net de la période diminué des versements de dividendes réalisés sur la période.

Le groupe est en situation de trésorerie nette positive. Elle représente 27% des fonds propres au 31/12/2009 contre 9% des fonds propres au 31/12/2008.

10.2 - Flux de trésorerie

En k€, données consolidées	2009	2008
Flux générés par l'activité	7 392	2 812
Flux d'investissements	- 2 254	- 2 945
Flux de financements	- 1 777	- 887
Variation de trésorerie	3 361	- 1 020

Les flux de trésorerie générés par l'activité sont constitués pour l'essentiel du résultat de l'exercice corrigé des dotations aux amortissements et provisions et de la variation du besoin en fonds de roulement.

Les flux d'investissements correspondent aux acquisitions d'immobilisations (notamment l'effort de Recherche et Développement) et aux opérations de croissance externe diminuées des opérations de cessions d'actifs.

Les flux de financements sont constitués de la variation nette de l'endettement, de la distribution de dividendes aux actionnaires et du paiement des derniers compléments de prix pour l'acquisition de Coheris Harry.

10.3 - Conditions d'emprunt et structure de financement

Les conditions d'emprunt sont décrites au paragraphe 4.2 du présent document.

A la clôture de l'exercice 2009, il n'existe pas de covenants liés aux emprunts en cours.

10.4 - Restriction à l'utilisation des capitaux

Néant

10.5 - Sources de financement futures

Les sources de financement futures resteront l'émission de titres, l'autofinancement, le recours à des droits de tirage non utilisés et à des nouveaux emprunts.

Recherche et Développement, brevets et licences

11.1	Recherche et Développement	48
11.2	Marques et brevets	49

11.1 - Recherche et Développement

Les activités de Recherche et Développement se sont poursuivies au cours de l'exercice tant chez Coheris SA que dans ses filiales Coheris Harry, Coheris FDV à Aix-en-Provence et DataXpresso. Ces travaux sont la suite des programmes de recherche engagés avec l'ANVAR depuis 1997 et portent sur le développement des progiciels commercialisés : notamment les différentes versions de Coheris CRM, Coheris Harry, Coheris FDV, Coheris SPAD.

Ils mettent en œuvre des technologies relatives aux systèmes de gestion de bases de données (relationnelles et vectorielles), aux serveurs d'applications et aux environnements de développement en architecture N-tiers.

Les activités de Recherche et Développement de Coheris se déclinent au travers de différentes missions. Il s'agit en phase amont du cycle de vie des progiciels, de travaux qui portent sur l'abstraction des besoins exprimés. Cette phase a pour objectif une mise en œuvre qui permet de conserver l'aspect générique de la solution. La phase amont inclut également la réalisation de prototypes destinés à des validations techniques et technologiques. Une partie de l'activité est également consacrée au développement, activité qui porte à la fois sur des fonctions génériques, pour enrichir les socles de développement, et sur des fonctions métier. Ces travaux font l'objet d'une phase complémentaire d'industrialisation destinée à conférer, en plus d'une compatibilité avec les socles technologiques, des qualités de robustesse et de performance aux progiciels. De manière permanente et transverse, une partie des activités de Recherche et Développement est consacrée à la veille technologique et à l'amélioration des aspects "qualité" des travaux.

C'est ainsi qu'au cours de l'exercice 2009 les travaux ont principalement porté sur :

- Les versions 4.5 et 5.0 de Coheris CRM for the Web. La version 5 voit la généralisation des évolutions sur le plan ergonomique à l'ensemble de l'interface utilisateur de l'application. Une partie du modèle de données a été revue pour permettre des évolutions dynamiques lors de la phase de paramétrage. Cette version prévoit également la

mise en œuvre d'une solution pour des utilisateurs nomades dont les solutions techniques ont été étudiées en 2009. Enfin, de nouvelles fonctionnalités enrichissent le produit ainsi que des assistants de paramétrage et des outils d'administration visant à simplifier la mise en œuvre de l'application en contexte client.

- Coheris Trade 2.4 destiné à la gestion des forces de vente, voit sa gestion du plan de charge des visites évoluer ainsi que la gestion des commandes. La version 4.0 a été lancée avec des évolutions du modèle de données à des fins d'amélioration de performances, la réalisation d'interface de synchronisation avec les systèmes de messagerie, la mise en place d'un système permettant aux intégrateurs de compléter les règles de gestion à l'aide d'un langage interne et de nombreuses fonctionnalités métier accompagnées des aspects reporting.
- Coheris Harry V8.1, offre de Coheris dans le domaine de la Business Intelligence. Les travaux ont porté sur les aspects localisations des données (multilingues), des évolutions visant à permettre une intégration avec un "métamodèle" de données, une gestion des droits d'accès aux objets et la parallélisation de la publication des applications. Des travaux d'étude sur l'intégration sous forme de portlets avec les principaux portails du marché ont également été réalisés.
- La version 7.3 de Spad a été poursuivie avec l'intégration du langage R.
- Les travaux sur la version Saas (Software as a Service) de Coheris DADSU ont été poursuivis sur l'exercice et complétés par la réalisation du Bilan social.

Le montant des frais de R&D immobilisés, hors frais de gestion, impact du CIR, frais de supervision et autre frais indirects s'élève à 2 801 K€ sur le groupe Coheris, soit 73 % du total des coûts engagés, contre 2 884 K€ en 2008. L'effectif affecté à la recherche et au développement sur les produits est de 58 personnes.

Au titre de l'exercice 2009, les sociétés Coheris Harry, Coheris SA, DataXpresso et Coheris FDV ont bénéficié d'un Crédit d'Impôt Recherche 609 K€ autour de projets de recherche innovants dans les développements d'applications de CRM, de Business intelligence et de Datamining et leur intégration entre elles.

Le tableau ci-dessous présente les caractéristiques et les contributions comptables des principaux programmes de R&D engagés par le groupe.

Domaine	Valeur nette au 31/12/2008	Frais de R&D capitalisés sur la période	Amort. de la période	Diminution	Valeur nette au 31/12/2009
CRM – Gestion du service client	1 802	1 238	1 308		1 732
CRM – Gestion des forces de ventes	1 228	712	749		1 191
Business Intelligence	927	585	577		935
Datamining	814	266	487		593
Helpdesk, Portail, Internet	38		6	24	8
Impact du Crédit Impôt Recherche	-777	-609	-494		-892
Total	4 032	2 192	2 633	24	3 567

Les chiffres présentés dans ce tableau intègre l'impact du changement de méthode lié au traitement du Crédit Impôt Recherche (cf. § 9.2.1.2 du présent document)

11.2 - Marques et brevets

Coheris dépose les marques qu'elle exploite en France et dans les pays européens où elle opère ou désire opérer. Compte tenu de l'activité de la société et de la réglementation européenne en matière de droit d'auteur et de protection des logiciels, aucun brevet n'est déposé par la société.

Information sur les tendances 2009

12.1	Principales tendances ayant affecté la production	52
12.2	Éléments susceptibles d'influer sensiblement sur ces perspectives	52

12.1 - Principales tendances ayant affecté la production

Seules les tendances générales du marché ont affecté la production de Coheris au titre de 2009. Ainsi, le manque de visibilité et l'attentisme des donneurs d'ordre ont été les principaux facteurs ayant affecté l'activité du Groupe.

12.2 - Éléments susceptibles d'influer sensiblement sur ces perspectives

La vente des activités "Global Services" et "Support Nomade" ainsi que la cession de la société Infocat ont été conclues au cours du 2^{ème} semestre 2009. Avec un effectif d'une centaine de collaborateurs, ces activités et cette société avaient généré au titre de 2008 un chiffre d'affaires de 9,7 M€.

Prévisions ou estimations du bénéfice

13.1	<u>Événements postérieurs à la clôture de l'exercice</u>	54
13.2	<u>Communiqué du chiffre d'affaires du 1^{er} trimestre 2009</u>	54
13.3	<u>Perspectives 2010</u>	55

13.1 - Événements postérieurs à la clôture de l'exercice

Au 1er janvier 2010, Coheris a simplifié son organigramme juridique par la mise en œuvre de "transmission universelle de patrimoine" de ses principales filiales françaises détenues à 100 %.

Ainsi, à cette date, Coheris SA intègre en totalité les activités de :

- Coheris FDV,
- Coheris Harry,
- Coheris Rhône Alpes.

Plus qu'une formalité juridique, cette opération est la concrétisation du recentrage du Groupe sur le seul métier d'Editeur de Logiciels.

13.2 - Communiqué du chiffre d'affaires du 1^{er} trimestre 2010

Suresnes, le 3 mai 2010

CHIFFRE D'AFFAIRES 1^{ER} TRIMESTRE 2010 : 5,28 M€

En M€ - non audité	2010	2009*	Var %
Chiffre d'affaires consolidé	5,28	5,16	2 %

* Retraité des activités cédées au cours de 2009 pour un montant de 2,2 M€.

CHIFFRE D'AFFAIRES

Coheris enregistre au titre du premier trimestre 2010 un chiffre d'affaires de 5,28 M€ en hausse de 2 % par rapport à un premier trimestre 2009 déjà particulièrement significatif.

Le niveau des ventes de licence reste satisfaisant compte tenu de l'incertitude qui règne sur le marché. Les ventes de Maintenance et de Professional Services sont en ligne avec nos attentes.

Nous sommes particulièrement satisfaits de voir que nos clients majeurs nous restent toujours fidèles, et notamment, dans les secteurs de la banque et de l'assurance/mutuelle, où ils continuent de nous faire confiance sur leurs grands projets.

PERSPECTIVES

Coheris, malgré la prudence affichée au regard de l'évolution du marché, reste confiant dans sa capacité à générer une croissance organique au titre de 2010.

Cette confiance s'appuie notamment sur la commercialisation de versions majeures très significatives de nos produits, fruits de nos innovations permanentes parmi lesquelles la gestion de la chaîne de valeurs associées au Social CRM. Un partenariat stratégique a été annoncé ces derniers jours avec JeeMéo.

Epaulé par les grands intégrateurs du marché, Coheris accède à toujours plus de grands projets.

DIVIDENDES

Le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Générale du 23 juin 2010 l'approbation de la distribution d'un dividende de 0,10 € par action.

Le CA du 1^{er} semestre 2010 sera communiqué le 27 juillet 2010 après bourse.

13.3 - Perspectives 2010

En 2010, et malgré un manque de visibilité et l'attentisme des principaux donneurs d'ordre, Coheris se montre confiant dans sa capacité à ancrer durablement son modèle économique et à s'inscrire dans une démarche d'augmentation de la rentabilité et de génération de cash.

La stratégie menée avec succès depuis plusieurs exercices sur le métier de "l'Edition de Logiciels" se poursuivra en 2010 avec :

- un développement de l'activité et des opérations Marketing afin de promouvoir la renommée des logiciels développés. A cet effet, COHERIS organisera notamment ses premiers "Coheris Community Days" au mois de juin 2010 et continuera à être présent sur les principaux salons du secteur,
- une accélération des synergies et des ventes croisées entre ses gammes de logiciels (CRM, Business Intelligence, datamining),
- la poursuite du développement de sa politique des ventes indirectes et des partenariats avec des intégrateurs et distributeurs afin de développer les ventes de licences et de maintenance,
- le maintien d'un niveau élevé d'investissement en R&D,
- un niveau de récurrence élevé sur ses revenus de maintenance, de licences et de services associés qui permet malgré un contexte économique dégradé de maintenir un bon niveau de visibilité et de marge.

Compte tenu de la conjoncture économique et financière, le projet de LMBO s'avère difficile à réaliser dans des conditions acceptables.

En revanche, le contexte pouvant être plus propice à des opérations de croissance externe, le management de Coheris étudiera avec attention toutes les opportunités qui pourront se présenter.

Organes d'administration, de direction et de surveillance et direction générale

14.1	Membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance	58
14.2	Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de direction et de direction générale	58

L'objectif et le rôle du Conseil d'Administration sont d'exercer une surveillance à l'égard de la gestion des activités de la société. Suite aux démissions de Messieurs Philippe Strosser, le 1^{er} avril 2009, et Marc Stanciu, le 22 octobre 2009, Le Conseil d'Administration comprend actuellement 4 membres.

14.1 - Membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance

Des informations précises sur l'identité et les fonctions des membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance sont données au paragraphe 26.2.1.1 du rapport du Président sur les procédures internes.

Il n'existe aucun lien familial entre les membres du Conseil d'Administration.

14.2 - Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de direction et de direction générale

14.2.1 - Conflits d'intérêts

Il n'existe à la connaissance de la société aucun conflit d'intérêt entre la société et les membres du Conseil d'Administration et/ou de la direction générale aussi bien au titre de leurs intérêts personnels que de leurs autres obligations.

Du 19 septembre 2008 au 29 avril 2009, Philippe Strosser et Claude Leclercq ont composé le comité des rémunérations. Depuis le 29 avril 2009, Hervé Marchyllie remplace Philippe Strosser au sein de ce comité des rémunérations.

14.2.2 - Actifs appartenant directement ou indirectement aux dirigeants ou à des membres de leur famille

Néant

14.2.3 - Prêts et garanties accordés ou constitués en faveur des membres des organes d'administration ou de direction

Néant

14.2.4 - Condamnations, faillites, incriminations, etc.

A la connaissance de la société, au cours des cinq dernières années :

- aucun administrateur de la société n'a fait l'objet d'une condamnation pour fraude, d'une incrimination et/ou sanction publique officielle prononcée par des autorités statutaires ou réglementaires,
- aucun administrateur de la société n'a été associé, en qualité de mandataire social ou dirigeant, à une faillite, une mise sous séquestre ou une liquidation.

Rémunération et avantages

15.1	Rémunérations et avantages reçus par les mandataires sociaux	60
15.2	Sommes provisionnées aux fins du versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages	61

Rémunération et avantages

Les rémunérations des mandataires sociaux sont fixées par le Conseil d'Administration sur proposition du comité des rémunérations constitué lors d'un Conseil d'Administration du 19 décembre 2001.

Le Comité des rémunérations se réunit au moins deux fois par an en début et en fin d'année pour examiner la rémunération des mandataires sociaux et pour proposer la répartition des jetons de présence des administrateurs.

15.1 - Rémunérations et avantages reçus par les mandataires sociaux

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, nous vous rendons compte de la rémunération totale et des avantages de toute nature versés, durant l'exercice, à chaque mandataire social détenant un mandat dans une société cotée, tant par la Société que par des sociétés contrôlées au sens de l'article L. 233-16 du Code de commerce et par la société contrôlant celle dans laquelle ils exercent leur mandat et des avantages de toute nature reçus de la société Coheris SA, durant l'exercice, par chaque mandataire social.

Les mandataires sociaux occupant une fonction dans le Groupe au 31 décembre 2009 et ayant perçu une rémunération fixe ou variable au titre de l'exercice 2009 sont :

- Fabrice Roux, Président Directeur Général,
- Eric d'Andigné de Beauregard, Directeur Général Délégué et Directeur Pôle CRM,

	Contrat de travail		Régime de retraite supplémentaire		Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions		Indemnités relatives à une clause de non concurrence	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
Fabrice Roux Président Directeur Général Début de mandat : 2007 Fin de mandat : 2010		X		X		X		X
Eric d'Andigné de Beauregard Directeur Général Délégué Début de mandat : 2007 Fin de mandat : 2010	X			X		X		X

15.1.1 - Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à Monsieur Fabrice Roux, Président Directeur Général

	2009	2008
Rémunérations dues au titre de l'exercice	165 926	164 884
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	-	-
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	-	-
Total	165 926	164 884

15.1.2 - Tableau récapitulatif des rémunérations de Monsieur Fabrice Roux, Président Directeur Général

	2009		2008	
	Montant dus	Montant versés	Montant dus	Montant versés
Rémunération fixe	156 000	156 000	155 983	155 983
Rémunération variable	-	-	-	42 017
Rémunération exceptionnelle	-	-	-	-
Jetons de présence	5 400	4 500	4 500	4 500
Avantages en nature	4 526	4 526	4 401	4 401
Total	165 926	165 026	164 884	206 901

15.1.3 - Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à Monsieur Eric d'Andigné de Beauregard, Directeur Général Délégué

	2009	2008
Rémunérations dues au titre de l'exercice	112 930	109 370
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	-	-
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	-	-
Total	112 930	109 370

15.1.4 - Tableau récapitulatif des rémunérations de Eric d'Andigné de Beauregard, Directeur Général Délégué

	2009		2008	
	Montant dus	Montant versés	Montant dus	Montant versés
Rémunération fixe	108 865	108 865	105 320	105 320
Rémunération variable	-	-	-	42 017
Rémunération exceptionnelle	-	-	-	-
Jetons de présence	-	-	-	-
Avantages en nature	4 065	4 065	4 050	4 050
Total	112 930	112 930	109 370	151 387

15.1.5 - Tableau récapitulatif des jetons de présence dus au titre des exercices 2009 et 2008

	2009	2008
Arnaud Créput	3 857	4 500
Claude Leclercq	4 629	4 500
Hervé Marchyllie	2 314	4 500
Fabrice Roux	5 400	4 500
Marc Stanciu	3 857	2 250
Philippe Strosser		2 250
Total	20 057	22 500

15.1.6 - Tableau récapitulatif des rémunérations et avantages attribués au cours de l'exercice à tous les mandataires sociaux ayant exercés des fonctions en 2009

	Rémunération Brute versée au titre de l'exercice 2009 hors partie variable	Partie variable due au titre de l'exercice 2009 (versée en 2010)	Rémunération Brute versée au titre de l'exercice 2008 hors partie variable	Partie variable due au titre de l'exercice 2008 (versée en 2009)	Jetons de présence au titre de l'année 2009	Remboursements de frais 2009	Avantages en nature 2009
Rémunérations et avantages versés à chaque mandataire concerné par la société Coheris SA							
Créput Arnaud	38 547	Néant	81 468	Néant	3 857	676	880
D'Andigné de Beauregard Eric	108 865(*)	Néant	105 320 (*)	Néant	Néant	8 169	4 065
Leclercq Claude	Néant	Néant	Néant	Néant	4 629	Néant	
Marchyllie Hervé	Néant	Néant	Néant	Néant	2 314	Néant	
Roux Fabrice	156 000	Néant	155 983	Néant	5 400	9 597	4 526
Stanciu Marc	159 963(**)	Néant	120 702	Néant	3 857	4 558	

(*) Dont 18 000 € de traitement annuel au titre de l'activité de Directeur Général Délégué.

(**) Dont 102 078 € d'indemnité transactionnelle au titre de la cessation de son contrat de travail de Directeur du Département Global Services

Messieurs, Fabrice Roux et Arnaud Créput n'ont perçu aucune rémunération de quelque type que ce soit en tant que mandataire de la société Coheris Harry.

En dehors de ce qui précède, Coheris n'accorde pas d'avantages spécifiques en matière de rémunérations différées ou d'indemnités de départ spécifiques.

15.2 - Sommes provisionnées aux fins du versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages

Le montant total des sommes provisionnées aux fins du versement d'indemnités de fin de carrière aux mandataires sociaux s'élève à 3 k€.

Fonctionnement des organes d'administration et de direction

16.1	<u>Durée des mandats d'administrateur et de direction</u>	64
16.2	<u>Informations sur les contrats de services</u>	64
16.3	<u>Comité des rémunérations</u>	64
16.4	<u>Déclaration de Coheris</u>	64

16.1 - Durée des mandats d'administrateur et de direction

16.1.1 - Mandat d'administrateur

Il n'existe pas de limite statutaire au renouvellement des mandats.

A la date du présent Document de Référence, les mandats d'administrateur de Messieurs Fabrice Roux, Claude Leclercq prendront fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires prévue le 23 juin 2010 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Le mandat d'administrateur de Monsieur Arnaud Créput qui a débuté le 8 novembre 2006 prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2012 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

En date du 25 juin 2008, l'Assemblée Générale de Coheris a :

- Procédé à la nomination en qualité d'administrateur de Messieurs Marc Stanciu et Philippe Strosser.
- Révoqué Monsieur Paul Landucci de son mandat d'administrateur de Coheris S.A.

Monsieur Philippe Strosser a démissionné de son mandat d'administrateur à compter du 1^{er} avril 2009. Monsieur Marc Stanciu ne détenant plus aucune action de la société COHERIS depuis plus de trois mois, a été, conformément à l'article 14 des statuts de la société COHERIS S.A, considéré comme démissionnaire lors du Conseil d'administration du 22 octobre 2009.

16.1.2 - Mandat de direction

Il n'existe pas de limite statutaire à la durée des fonctions de Président. La durée des fonctions de Président du Conseil ne peut toutefois excéder la durée de son mandat d'administrateur.

Monsieur Fabrice ROUX assure la présidence du Conseil d'Administration depuis le 1^{er} janvier 2007, et ce pour la durée de son mandat d'administrateur, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Monsieur Fabrice ROUX assume également la Direction Générale de la Société à compter du 1^{er} janvier 2007 et pour la durée de ses fonctions de Président du Conseil.

Monsieur Eric d'Andigné de Beauregard assume la fonction de Directeur Général Délégué depuis le 8 février 2007 pour une durée égale à celle du mandat du Président Directeur Général.

Monsieur Marc Stanciu a été nommé Directeur Général Délégué le 18 septembre 2008 pour une durée égale à celle du mandat du Président Directeur Général. Monsieur Marc Stanciu a également été nommé Vice-Président le 23 octobre 2008.

16.2 - Informations sur les contrats de services

A notre connaissance, à la date du présent Document de Référence, il n'existe aucun contrat de services liant un membre du Conseil d'Administration avec Coheris ou l'une de ses filiales et prévoyant l'octroi d'avantages au terme d'un tel contrat.

16.3 - Comité des rémunérations

Ce comité a été institué lors de la réunion du Conseil d'Administration du 19 décembre 2001.

Le Comité des rémunérations est actuellement composé de Monsieur Claude Leclercq (administrateur indépendant) et de Monsieur Hervé Marchyllie.

Ce comité ne dispose d'aucun pouvoir de décision et ne rend compte au Conseil d'Administration que sous la forme de recommandations ou de propositions. Il se réunit au moins deux fois par an en début et fin d'année.

Il a pour mission de proposer au Conseil d'Administration le mode et le montant de rémunération des mandataires sociaux ainsi que le montant et la répartition des jetons de présence des administrateurs.

16.4 - Déclaration de Coheris

Le Groupe Coheris se conforme aux règles de gouvernance applicables en France, et notamment à la loi du 3 juillet 2008 ainsi qu'aux recommandations des rapports AFEP/MEDEF du 6 octobre 2008

Salariés

17.1	Effectif	66
17.2	Participation et stock-options	66
17.3	Participation des salariés au capital (PEE)	66

17.1 - Effectif

Au 31 décembre 2009, le groupe emploie 209 collaborateurs dont 89% sont cadres et l'ancienneté moyenne est d'environ 5,9 ans (des informations complémentaires figurent dans l'annexe aux comptes consolidés paragraphe 20.1.2.4.12). Leur affectation est la suivante :

- 35 % à la production,
- 32 % à la Recherche et Développement et au support.
- 33 % au commercial, marketing, administratif et management,

Ces collaborateurs sont formés aux technologies mises en œuvre par Coheris selon le plan de formation interne et externe.

En 2009, la rotation du personnel a été de 12%.

17.2 - Participation et stock-options

17.2.1 - Participation

Au titre de l'exercice 2009, il sera versé une participation de 78 K€ aux salariés de la société Coheris FDV ainsi qu'un intéressement de 98 K€ aux salariés des entités Coheris SA, Coheris Harry et Dataxpresso.

17.2.2 - Stock-options

Le rapport spécial sur les stock-options au paragraphe 26.4 contient des informations précises relatives aux options de souscription attribuées aux mandataires et salariés de la société Coheris.

17.2.2.1 - Historique des plans d'attribution de stock-options

Le tableau ci-dessous présente de manière synthétique le détail des actions pouvant être souscrites :

Date d'attribution des options de souscription d'action	Nombre d'actions	Valeur d'exercice (€)	Date d'exercice
05 août 2004	21 975	4,42	Du 06 août 2008 au 05 août 2011
04 mai 2006	7 500	7,18	Du 04 mai 2010 au 03 mai 2013
Total	29 475		

L'historique précis des attributions d'options de souscription d'actions figure au paragraphe 26.4.1 du rapport sur les stock-options.

17.2.2.2 - Options de souscription d'actions consenties à chaque mandataire social et options levées

Nous vous indiquons ci-après le nombre, les dates d'échéance et le prix des options de souscription qui, à raison des mandats et fonctions exercés dans la société, ont été consenties à chacun des mandataires sociaux tant par la société que par les sociétés qui sont liées à celle-ci, dans les conditions prévues à l'article L.225-180 du Code de commerce :

Nom	Prénom	Total	6 ^{ème} plan
d'Andigné (*)	Eric	900	900

(*) Monsieur Eric d'Andigné a été nommé Directeur Général Délégué de la société Coheris par décision du Conseil d'Administration en date du 8 février 2007.

Monsieur Arnaud Créput, nommé administrateur de la société Coheris par décision de l'Assemblée Générale de Coheris en date du 8 novembre 2006, était détenteur au 31 décembre 2008 de 3 000 options exerçables dans le cadre du 6^{ème} plan. En raison de la démission de Monsieur Arnaud Créput de ses fonctions de Directeur Financier le 23 avril 2009, ces 3 000 options, non exercées à la date de son départ, ont été annulées au cours de l'exercice 2009.

Aucune option n'a été exercée à ce jour.

17.2.2.3 - Options de souscription d'actions consenties au dix premiers salariés non mandataires sociaux

Le nombre global des options de souscription d'actions consenties aux dix premiers salariés est de 19 750. Aucune option n'a été levée à ce jour.

17.3 - Participation des salariés au capital (PEE)

Le FCPE Coheris qui regroupe les actions des collaborateurs détenues dans le cadre du plan d'épargne d'entreprise selon la définition de l'article L. 225-102 du Code de commerce détient 35 597 actions au 31 décembre 2009, soit 0,63 % du capital.

Principaux actionnaires

18.1	Actionnaires significatifs non représentés au Conseil d'Administration	68
18.2	Droits de vote des principaux actionnaires	69
18.3	Contrôle de Coheris	69
18.4	Changement de contrôle	69

18.1 - Actionnaires significatifs non représentés au Conseil d'Administration

Sur la base de l'actionnariat au 21 mai 2010, les principaux actionnaires significatifs non représentés au Conseil d'Administration sont les suivants (l'ensemble de l'actionnariat est présenté au 21.1.7.2)

Actionnaires	Nombre d'actions	Dont DV nul	Dont DVS	Dont DVD	Droits de vote	% du capital	% des droits de vote
ALTO INVEST	738 974		738 974		738 974	13,2 %	11,8 %
SOCADIF	646 914		646 914		646 914	11,5 %	10,3 %
MANAGERS	194 515		194 515	34 000	228 515	3,5 %	3,6 %
SALARIES	187 345		187 345	112 820	300 165	3,3 %	4,8 %
STROSSER Philippe	161 828		161 828	104 765	266 593	2,9 %	4,2 %

A ce jour, les déclarations de franchissement de seuils intervenues sont les suivantes :

Franchissements de seuil

Actionnaire	En capital				En droit de vote			
	Seuils franchis	Sens	Actions	% du capital	Seuils franchis	Sens	Droits de vote	% des droits de vote
Siparex								
Seuil franchi le 8/03/2006	5%	Hausse	280 400	5,27	Néant	Néant	280 400	4,06
Seuil franchi le 4/04/2006	5%	Baisse	248 117	4,66	Néant	Néant	248 117	3,62
ALTO I NVEST								
Seuil franchi le 16/06/06	5%	Hausse	293 977	5,23	Néant	Néant	293 977	4,14
Seuil franchi le 20/05/09	Néant	Néant	367 444	6,55	5%	Hausse	367444	5,16
Seuil franchi le 30/10/09	10%	Hausse	610 743	10,88	Néant	Néant	610743	8,31
Seuil franchi le 2/02/10	Néant	Néant	724 639	12,91	10 %	Hausse	724639	11,21
JINDAL(*)								
Seuil franchi le 29/06/06	5%, 10% et 15%	Hausse	869 015	15,48	5%, 10%	hausse	869 015	14
Seuil franchi le 25/07/06	20%	Hausse	1 190 687	21,21	20%	Hausse	1 190 687	19,14
Seuil franchi le 18/01/07	20% et 15%	Baisse	738 291	13,15	15%	Baisse	738 291	11,87
Seuil franchi le 13/06/08	15%	Hausse	921 169	16,41	Néant	Néant	921 169	14,83
Seuil franchi le 29/06/08	15%	Néant	921 169	16,41	20%	Hausse	1 604 460	23,33
Seuil franchi le 4/06/09	15%	Baisse	817 397	14,56	Néant	Néant	1 500 688	21,09
Seuil franchi le 23/06/09	10% et 5%	Baisse	58 928	1,05	20%, 15%, 10% et 5%	Baisse	117 856	1,88
SGAM								
Seuil franchi le 5/01/07	5%	Hausse	281 620	5,02%	Néant	Néant	281 620	4,53
Seuil franchi le 21/06/07	5%	Baisse	279 149	4,97%	Néant	Néant	279 149	4,39
SOCADIF								
Seuil franchi le 23/06/09	5%	Hausse	465 578	8,29	5%	Hausse	465 578	7,43
Seuil franchi le 21/07/09	10%	Hausse	646 914	11,53	10%	Hausse	646 914	10,33
Action de concert des managers de COHERIS S.A								
Seuil franchi le 1/07/09	10 %	Hausse	627 135	11,17	15%	Hausse	1 005 547	16,04

(*) Monsieur Sanjeev Aggarwal et Akhil Ruia, représentants de la société JINDAL, furent administrateurs de la société Coheris du 21 septembre 2006 au 5 mars 2007.

A notre connaissance, il n'existe pas d'autres actionnaires détenant directement ou indirectement seul ou de concert 5% ou plus du capital ou des droits de vote.

Il n'existe pas de pacte d'actionnaires.

A notre connaissance, aucune action n'est nantie.

18.2 - Droits de vote des principaux actionnaires

Un droit de vote double est conféré aux actions inscrites nominativement au nom du même actionnaire depuis 2 ans au moins. Au 21 mai 2010, 1 074 462 actions étaient inscrites au nominatif conférant 846 820 droits de vote double à leurs 56 détenteurs.

18.3 - Contrôle de Coheris

A notre connaissance, le Groupe Coheris n'est ni détenu ni contrôlé, directement ou indirectement, par une autre société.

18.4 - Changement de contrôle

A la date du présent Document de Référence, il n'existe à notre connaissance aucun accord dont la mise en œuvre pourrait à une date ultérieure, entraîner un changement de son contrôle.

Opérations avec les apparentés

19.1 Conventions réglementées

72

19.1 - Conventions réglementées

CONVENTIONS AUTORISEES AU COURS DE L'EXERCICE 2009

Le conseil d'administration du 27 juillet 2009, a autorisé la société à conclure une convention de sous-location avec la société COHERIS Harry concernant une partie des locaux sis au 22 quai Gallieni- 92150 Suresnes. Cette convention datée a pris effet rétroactivement au 14 juillet 2009. En 2009, la redevance est de 73 333 euros.

Le conseil d'administration du 27 juillet 2009, a autorisé la société à conclure une convention de sous-location avec la société DATAEXPRESSO concernant une partie des locaux sis au 22 quai Gallieni - 92150 Suresnes. Cette convention a pris effet rétroactivement au 14 juillet 2009. Pour 2009, la mise à disposition d'un bureau a été réalisée à titre gratuit.

Le Conseil d'Administration du 22 octobre 2009 a approuvé la décision de la société de verser, à Monsieur Marc Stanciu, au titre de la cessation de son contrat de travail de Directeur du Département Global Services, une indemnité transactionnelle, forfaitaire, globale et définitive d'un montant brut de 102.078 Euros (cent deux mille soixante-dix huit euros). L'indemnité transactionnelle précitée est soumise à la CSG et la CRDS pour un montant de 7.921 Euros (sept mille neuf cent vingt et un Euros). En conséquence, la société COHERIS a versé à Monsieur Marc Stanciu une somme nette, forfaitaire et définitive de 94.157 Euros (quatre-vingt quatorze mille cent cinquante-sept Euros).

CONVENTIONS AUTORISEES AU COURS DES EXERCICES ANTERIEURS

Le conseil d'administration du 18 Septembre 2008 a désigné sur proposition de Monsieur Fabrice ROUX, à l'unanimité, Monsieur Marc STANCIU, demeurant 59, Rue Feyssart – 92100 Boulogne Billancourt, en qualité de Directeur Général délégué, pour une durée égale à celle du mandat du Président Directeur Général.

Monsieur Marc STANCIU est lié à la société depuis le 3/09/2007 par un contrat de travail et occupe la fonction de Directeur du Département Global Services. Les conditions de cumul de ce contrat de travail avec ce mandat social sont remplies, aussi le contrat de travail se poursuivra dans les mêmes conditions de fonctions et de rémunération pour ce qui concerne le montant mensuel fixe qui s'élève à ce jour à 8.000 euros. La société COHERIS a mis fin aux fonctions salariées de Monsieur Marc Stanciu le 22 juin 2009. Les fonctions d'administrateur de Monsieur Marc Stanciu ont pris fin le 16 octobre 2009.

Le conseil d'administration du 8 février 2007 a désigné sur proposition de Monsieur Fabrice ROUX, à l'unanimité, Monsieur Eric d'ANDIGNE DE BEAUREGARD, demeurant 13, Allée de Genêts - 78280 Guyancourt, en qualité de Directeur Général délégué, pour une durée égale à celle du mandat du Président Directeur Général.

Monsieur Eric d'ANDIGNE DE BEAUREGARD est lié à la société depuis le 15/01/2001 par un contrat de travail et

occupe la fonction de Directeur Commercial depuis le 01/09/2004. Les conditions de cumul de ce contrat de travail avec ce mandat social sont remplies, aussi le contrat de travail s'est poursuivi dans les mêmes conditions de fonctions et de rémunération pour ce qui concerne le montant mensuel fixe qui s'est élevé au cours de 2009 à 7 500 euros.

Le conseil d'administration du 21 juin 2007, a autorisé la société à prendre en location gérance le fonds de commerce de prestations de services et d'activité commerciale de la société Coheris GMBH. Cette convention a pris effet rétroactivement au 1^{er} janvier 2007.

Cette convention datée du 26 juillet 2007 est entrée en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2007 pour une durée de un an renouvelable par tacite reconduction. En 2009, la société Coheris GMBH a perçu une redevance de 20 000 euros.

Le conseil d'administration du 21 juin 2007, a autorisé la société à prendre en location gérance le fonds de commerce de prestations de services et d'activité commerciale de la société Coheris Benelux. Cette convention a pris effet rétroactivement au 1^{er} janvier 2007.

Cette convention datée du 26 juillet 2007 est entrée en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2007 pour une durée de un an renouvelable par tacite reconduction. En 2009, la société Coheris Benelux a perçu une redevance de 50 000 euros.

Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur

20.1	<u>Informations financières historiques consolidées</u>	74
20.2	<u>Comparabilité</u>	85
20.3	<u>États financiers</u>	85
20.4	<u>Vérifications financières historiques annuelles</u>	85
20.5	<u>Date des dernières informations financières</u>	86
20.6	<u>Informations financières intermédiaires et autres</u>	86
20.7	<u>Politique de distribution des dividendes</u>	86
20.8	<u>Procédures judiciaires et d'arbitrage</u>	86
20.9	<u>Changement significatif de la situation financière ou commerciale</u>	86

20.1 - Informations financières historiques consolidées

20.1.1 - Comptes consolidés en normes IFRS

20.1.1.1 - Bilan consolidé

Note		31/12/2009	31/12/2008 ⁽¹⁾
20.1.2.4.1	Écarts d'acquisition	8 106	8 106
20.1.2.4.1	Immobilisation incorporelles	3 584	4 092
20.1.2.4.2	Immobilisations corporelles	475	566
20.1.2.4.3	Actifs financiers	642	486
20.1.2.4.4	Actifs d'impôts différés	274	320
	ACTIF NON COURANT	13 081	13 570
	Stocks et en cours	41	60
20.1.2.4.5.1	Clients et comptes rattachés	10 633	16 331
20.1.2.4.5.2	Autres créances et comptes de régularisation	2 007	2 742
20.1.2.4.6	Trésorerie et équivalents de trésorerie	5 488	2 127
	ACTIF COURANT	18 169	21 260
	TOTAL DE L'ACTIF	31 250	34 830

		31/12/2009	31/12/2008 ⁽¹⁾
	Capital	2 245	2 245
	Réserves liées au capital	696	7 656
	Titres auto détenus	-459	-538
	Réserves et résultat consolidé	15 473	7 358
	Écarts de conversion	-64	-87
	Capitaux propres part du groupe	17 891	16 634
	Intérêts minoritaires		
	CAPITAUX PROPRES	17 891	16 634
20.1.2.4.8	Passifs financiers > 1 an	74	96
20.1.2.4.9	Passifs d'impôts différés	933	1 094
20.1.2.4.7	Provisions pour risques et charges	408	382
	PASSIF NON COURANT	1 415	1 572
20.1.2.4.8	Passifs financiers < 1 an	514	447
	Fournisseurs et comptes rattachés	1 880	2 279
20.1.2.4.10	Autres dettes et comptes de régularisation	9 550	13 898
	PASSIF COURANT	11 944	16 624
	TOTAL DU PASSIF	31 250	34 830

(1) Voir § 20.1.2.3 Impact changement de méthodes comptables.

20.1.1.2 - Compte de Résultat consolidé

Note	2009	2008 proforma ^{(1) (2)}	2008	
20.1.2.4.11	Chiffre d'affaires	21 404	22 522	32 178
	Autres produits de l'activité	3 724	3 689	3 689
	Achats et services extérieurs	-4 432	-4 255	-6 648
20.1.2.4.12	Charges de personnel	-13 999	-14 451	-22 374
	Impôts et taxes	-831	-908	-935
	Dotations aux amortissements	-3 266	-3 071	-3 459
	Dotations aux provisions	-436	-102	-102
	Autres produits et charges d'exploitation	-404	-468	173
	Résultat opérationnel courant	1 760	2 956	2 522
20.1.2.4.13	Résultat des activités cédées	647	-625	
	Autres produits et charges opérationnels		-653	-653
	Résultat Opérationnel	2 407	1 678	1 869
	Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie	29	11	99
	Coût de l'endettement financier brut	-25	-32	-32
	Autres produits et charges financiers	-69	3	3
	Coût de l'endettement financier net	-65	-18	70
20.1.2.4.14	Charges d'impôt	-725	-741	-729
	Résultat Net	1 617	919	1 210
	Part du groupe	1 617	919	1 210
	Intérêts minoritaires			
	Nombre d'actions retenues pour le calcul	5 613 075	5 613 075	5 613 075
	RNPG par action	0,31	0,16	0,22
	Nombre d'actions diluées retenues pour le calcul	5 613 075	5 613 075	5 613 075
	RNPG dilué par action	0,31	0,16	0,22

(1) Voir § 20.1.2.3 Impact changement de méthodes comptables.

(2) Voir § 20.1.2.4.13 Résultat des activités cédées

20.1.1.3 - Tableau consolidé de variation des capitaux propres

	Capital	Réserves liées au capital	Titres auto détenus	Réserves et résultat consolidés	Écart de conversion	Total part du groupe	Minori- taires	Total
Au 31 décembre 2007	2 245	7 646	-416	7 594	-41	17 028		17 028
Retraitement changement de méthode CIR ⁽¹⁾				-486		-486		-486
Capitaux propres 1/01/08 corrigés	2 245	7 646	-416	7 108	-41	16 542		16 542
Écart de change					-46	-46		-46
Total des produits et charges de l'exercice reconnus directement en capitaux propres					-46	-46		-46
Résultat 2008 ⁽¹⁾				919		919		919
Opération sur titres auto détenus			-122			-122		-122
Paiements fondés sur des actions		10				10		10
Versement du dividende				-656		-656		-656
Autres variations				-13		-13		-13
Total des opérations revenant aux actionnaires		10	-122	250		138		138
Au 31 décembre 2008	2 245	7 656	-538	7 358	-87	16 634		16 634
Écart de change					23	23		23
Total des produits et charges de l'exercice reconnus directement en capitaux propres					23	23		23
Résultat 2009				1 617		1 617		1 617
Opération sur titres auto détenus			79			79		79
Paiements fondés sur des actions		-22				-22		-22
Affectation du résultat		-6 938		6 938				
Versement du dividende ⁽²⁾				-439		-439		-439
Autres variations				-1		-1		-1
Total des opérations revenant aux actionnaires		-6 960	79	8 115		1 234		1 234
Au 31 décembre 2009	2 245	696	-459	15 473	-64	17 891		17 891

(1) Voir § 20.1.2.3 Impact changement de méthodes comptables.

(2) Le dividende versé en 2009 s'élève à 0,08 € par action.

Etat des produits et charges comptabilisés

2008	Groupe	Minoritaires	Total
Résultat net consolidé	919		919
Ecart de conversion	-46		-46
Autres	-13		-13
Produits et charges reconnus directement dans les capitaux propres	-59		-59
Total des produits et charges de la période	860		860

2009			
Résultat net consolidé	1 617		1 617
Ecart de conversion	23		23
Autres	-1		-1
Produits et charges reconnus directement dans les capitaux propres	22		22
Total des produits et charges de la période	1 639		1 639

20.1.1.4 - Tableau consolidé des flux de trésorerie

	31/12/09	31/12/08 ⁽²⁾
Résultat net consolidé	1 617	919
Dotations nettes aux amortissements et provisions	3 301	3 487
Charges et produits liés aux stocks-options		
Autres produits et charges calculés		
Plus et moins values de cession	-1 322	86
CAF après coût de l'endettement financier net et impôt	3 596	4 492
Coût de l'endettement financier net		
Charge d'impôt (y compris les impôts différés)	725	729
CAF avant coût de l'endettement financier net et impôt (A)	4 321	5 221
Impôt (B)	-840	-552
Variation du BFR lié à l'activité (C)	3 911	-1 865
Flux de trésorerie généré par l'activité (D) = (A+B+C)	7 392	2 812
Décaissements liés aux acquisitions d'immo. Corp. et incorp.	-3 086	-2 641
Encaissements liés aux cessions d'immo. Corp. et incorp.	991	14
Décaissements liés aux acquisitions d'immo. financières	-153	-410
Encaissements liés aux cessions d'immo. financières	4	92
Incidence de variation de périmètre	-10	
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissements (E)	-2 254	-2 945
Sommes reçues lors de l'exercice des stocks options		
Rachats et reventes d'actions propres ⁽¹⁾	79	-122
Augmentation de capital		
Dividendes mis en paiement au cours de l'exercice		
- Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-439	-656
- Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées		
Encaissements liés aux nouveaux emprunts		32
Remboursement d'emprunts	-1 417	-141
Intérêts financiers nets versés		
Flux nets de trésorerie lié aux opérations de financement (F)	-1 777	-887
Variation de trésorerie nette (D+E+F)	3 361	-1 020
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 1^{er} janvier	2 127	3 147
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 31 décembre	5 488	2 127

(1) Solde des achats d'actions propres et des transferts pour règlement d'earn out.

(2) Voir § 20.1.2.3 Impact changement de méthodes comptables

20.1.2 - Notes aux états financiers

consolidés

20.1.2.1 - Informations générales relatives au groupe et faits marquants

20.1.2.1.1 - Informations générales

Éditeur de logiciels de CRM (Customer Relationship Management), BI (Business Intelligence) et Datamining, Coheris propose une gamme complète de logiciels et services (automatisation du marketing, des ventes et du service client, mobilité, Intranet, Business Intelligence, Datamining), sur des équipes de consulting pluridisciplinaires ainsi que sur un réseau de partenaires technologiques et d'intégrateurs constitué des plus grands acteurs du marché.

Acteur majeur sur le marché européen du CRM, le groupe Coheris compte plus de 1 200 références à travers le monde.

Coheris est cotée sur le marché Euronext d'Euronext Paris (compartiment C) depuis le 30 juin 1999.

20.1.2.1.2 - Faits significatifs de l'exercice

Périmètre de consolidation et variation de périmètre

Le périmètre de consolidation est le suivant :

Société	%		Méthode	%	
	intérêt 2009	contrôle 2009		intérêt 2008	contrôle 2008
Coheris SA	Mère	Mère		Mère	Mère
Coheris Rhône Alpes	100	100	I.G.	100	100
Coheris GmbH	100	100	I.G.	100	100
Coheris Benelux	100	100	I.G.	100	100
Coheris Suisse	100	100	I.G.	100	100
Coheris InfoCat Ltd	0	0	I.G.	100	100
Coheris Harry	100	100	I.G.	70,14	100
Coheris FDV	100	100	I.G.	100	100
DataXpresso	100	100	I.G.	100	100

Les titres de la société Coheris InfoCat Ltd ont été cédés le 31 octobre 2009. Le résultat de cette société est pris en compte jusqu'à cette date.

Le solde des titres Coheris Harry a été acquis par la société Coheris SA au cours du premier semestre 2009.

Activité

Au cours du 2^{ème} semestre 2009, Coheris a réalisé son recentrage sur son activité "Edition de Logiciel" en cédant :

- l'intégralité de ses activités "Global Services" de Paris et Lyon (services aux entreprises en mode SSII),
- son activité "support nomade" consistant en l'assistance et au dépannage technique hardware de forces de ventes,
- la société Infocat, filiale anglaise acquise en 2002, dont l'activité résidait essentiellement dans la vente et le déploiement de logiciels de gestion de grands éditeurs dans les secteurs bancaires et financiers en Angleterre. Cette société n'était plus le relais efficace de l'activité du

Groupe sur le territoire anglais et ne s'inscrivait donc plus dans le plan stratégique de Coheris

Coheris a enregistré sur 2009 un chiffre d'affaires de 21 404 K€ contre un 22 522 K€ à périmètre comparable (après élimination de l'impact des activités cédées en 2009), au titre de 2008 en repli de 5 %.

Cette diminution est essentiellement due à une fin d'année difficile où les affaires se sont complexifiées, notamment par des glissements de projets et des décisions différées.

Le résultat opérationnel courant s'établit à 1 760 K€ contre 2 956 K€ en 2008.

Enfin, en juillet 2009, Coheris a regroupé la majeure partie de ses équipes sur un pôle unique situé à Suresnes.

20.1.2.1.3 - Événements et variations de périmètre postérieurs au 31/12/2009

Au 1^{er} janvier 2010, Coheris a simplifié son organigramme juridique par la mise en œuvre de "transmission universelle de patrimoine" de ses principales filiales françaises détenues à 100 %.

Ainsi, à cette date, Coheris SA intègre en totalité les activités de :

- Coheris FDV
- Coheris Harry
- Coheris Rhône Alpes.

Plus qu'une formalité juridique, cette opération est la concrétisation du recentrage du Groupe sur le seul métier d'Éditeur de Logiciels.

20.1.2.2 - Principes de préparation des états financiers

20.1.2.2.1 - Conformité aux normes comptables

Depuis 2005, le groupe Coheris a établi ses rapports financiers conformément au règlement (CE) 16/06/2002 du 19 juillet 2002 qui prévoit qu'à compter du 1^{er} janvier 2005, les entreprises européennes faisant appel public à l'épargne, doivent appliquer les normes comptables internationales prescrites par l'IASB (International Accounting Standards Board).

Les comptes consolidés 2008 et 2009 ont été préparés en conformité avec l'ensemble des normes et interprétations IFRS adoptées par l'Union Européenne, dont l'application est obligatoire pour la période de clôture du 31 décembre 2009. En conséquence, le groupe n'a anticipé aucune amélioration de normes, exposés-sondages ou interprétations publiés par l'IASB mais en cours d'adoption ou d'application non obligatoire en 2009 au sein de l'Union Européenne.

Les états financiers ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 11 mars 2010.

Utilisation d'estimations et hypothèses

La préparation des états financiers implique que la direction du groupe ou des filiales procède à des estimations et retienne certaines hypothèses qui ont une incidence significative sur les montants d'actifs et de passifs inscrits au bilan consolidé, les informations relatives à ces actifs et passifs, les montants de charges et produits du compte de résultat et les engagements relatifs à la période arrêtée. Les résultats réels ultérieurs pourraient être différents. Ces hypothèses concernent notamment les tests de dépréciation et les provisions pour engagements de retraites des salariés.

20.1.2.2.2 - Principes

Les principes suivants ont notamment été appliqués :

- prudence,
- indépendance des exercices,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre (cf. § 20.1.2.3),
- continuité de l'exploitation.

20.1.2.2.3 - Méthodes comptables

Écarts d'acquisition

Les écarts de première consolidation constatés à l'occasion d'une prise de participation, définis comme la différence entre le coût d'acquisition (frais compris) des titres et la quote-part acquise dans la situation nette retraitée de la société consolidée estimée à la date d'acquisition, sont affectés aux postes appropriés du bilan consolidé.

Les écarts d'acquisition positifs résiduels sont portés à l'actif du bilan sous la rubrique "Écarts d'acquisition".

Lors de chaque arrêté, les indices d'éventuelles pertes de valeur des actifs concernés sont examinés. Si des changements significatifs défavorables apparaissent et au minimum une fois par an, un test de valorisation est effectué et un amortissement exceptionnel est comptabilisé en cas de perte de valeur.

Les tests de valorisation sont mis en œuvre selon la méthode de l'actualisation des cash flows futurs (DCF) dont les principales hypothèses retenues sont les suivantes :

- élaboration d'un Business Plan à 5 ans,
- taux de croissance à l'infini à 2% au-delà,
- taux d'actualisation indexé sur le taux sans risque OAT à 10 ans, la prime de risque du secteur et le Bêta de la société (au 31/12/2009, le taux d'actualisation retenu est de 11,21 % contre 11,42 % au 31/12/2008).

Les mêmes hypothèses ont été retenues pour l'ensemble des tests de valorisation effectués pour tenir compte d'une homogénéité des activités, des marchés, et des zones géographiques des actifs concernés.

Les tests de valorisation étant particulièrement sensibles au taux d'actualisation retenus, il est précisé qu'une variation d'1 point du taux d'actualisation entraîne une variation de 10 points de la valeur de l'actif.

Les méthodes analogiques n'ont pas été retenues compte tenu de la forte disparité et de la forte volatilité des

valorisations de sociétés comparables et de transactions dans ce domaine d'activité.

Immobilisations incorporelles

Elles comprennent essentiellement:

- les frais de recherche et développement :
 - ils sont évalués au coût de production sur la base des temps passés par les développeurs à l'exclusion du temps de supervision. Les heures produites sont valorisées à partir des salaires, augmentés des charges sociales par application d'un coefficient de charges,
 - l'économie d'impôt liée au Crédit Impôt Recherche, découlant de la partie éligible des frais de recherche et développement, est incluse dans la valorisation des actifs ainsi constatés (ce traitement du CIR a été appliqué pour la première fois au 31/12/09 ; pour une explication des impacts sur la présentation des Etats Financiers voir § 20.1.2.3),
 - ils sont amortis sur une durée de 3 ans selon le mode linéaire.
- des licences intégrées dans les logiciels produits :
 - sont évaluées au coût d'acquisition,
 - sont amorties sur une durée de 3 ans selon le mode linéaire.

Immobilisations corporelles

Il s'agit des matériels informatiques et téléphoniques utilisés par la société ainsi que du mobilier et du matériel de bureau comptabilisés à leur coût historique

Les durées et les modes d'amortissement sont les suivants :

Logiciels	3 ans linéaires
Installations	5 ans linéaires
Matériel de bureau et informatique	3 ans linéaires
Mobilier de bureau	2 à 7 ans linéaires

Immobilisations financières

Elles figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition. Une provision est constituée lorsque la valeur d'inventaire de la participation, susceptible d'être déterminée d'après plusieurs critères (capitaux propres, plus values latentes, rentabilité, perspectives,...) est inférieure à la valeur comptable.

Créances clients

Les créances clients sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque des risques prévisibles de non recouvrement apparaissent.

Chiffre d'affaires et produits constatés d'avance

Les prestations faisant l'objet d'un contrat au forfait sont enregistrées selon la méthode à l'avancement. L'avancement est mesuré au prorata des coûts dépensés rapportés aux coûts à terminaison des contrats ; en conséquence, lorsque l'avancement est supérieur au montant des factures émises, une facture à établir est comptabilisée ; a contrario, lorsque les factures émises sont d'un montant supérieur au stade d'avancement, un produit constaté d'avance est enregistré.

L'activité Édition de Logiciels faisant généralement l'objet de contrats distincts de licence et de maintenance d'une part et de services associés d'autre part, les droits d'utilisation

(licences revendues ou licences de produits Coheris) sont comptabilisés dès leur livraison.

Dans le cas où les services associés sont considérés comme essentiels au fonctionnement du progiciel, le projet est considéré dans son ensemble et est comptabilisé suivant la méthode à l'avancement.

Information sectorielle

La norme IFRS 8 relative à l'information sectorielle impose d'analyser la performance de l'entreprise en fonction de secteurs opérationnels. Compte tenu de la nature de ses produits, des procédés de fabrication et de la typologie de ses clients, l'activité d'Editeur de Logiciels présente un caractère très intégré. De ce fait, Coheris est mono secteur. Néanmoins, et à titre d'information, Coheris présente une ventilation de son chiffre d'affaires par principales natures et par zones géographiques qui ne s'inscrit pas dans le cadre de l'application de la norme IFRS 8.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur valeur liquidative en fin de période, les plus-values latentes étant directement imputées sur les capitaux propres.

Provisions pour risques et charges

Les risques et charges identifiés à la clôture de l'exercice, mais dont la réalisation est incertaine font l'objet de provisions ; il s'agit plus particulièrement :

- des litiges,
- des pertes et pénalités probables sur les contrats,
- des indemnités de fin de carrière. Elles sont calculées selon la méthode de répartition des droits au prorata de l'ancienneté.

Les principales hypothèses qui ont été retenues pour l'évaluation des indemnités de fin de carrière sont les suivantes :

- calcul des droits selon la convention collective Syntec,
- versement d'une indemnité de licenciement à l'occasion du départ,
- taux de sortie variable selon l'âge,
- taux d'augmentation annuel moyen des salaires : 5% jusqu'à 40 ans, 2% au delà.

Impôts

Les impôts différés résultent des différences temporaires entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs au bilan consolidé et des déficits fiscaux dont la recouvrabilité est probable. Ils sont calculés selon la méthode du report variable en appliquant les derniers taux d'impôts votés à la date de la clôture.

Calcul du résultat par action

Le résultat net consolidé par action est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions en circulation durant la période.

Le résultat net consolidé par action après dilution est calculé comme décrit ci dessus, y compris le nombre moyen pondéré d'actions qui résulterait de la levée des options existantes. Ce calcul est effectué selon la méthode du rachat d'actions.

Conversion des comptes des sociétés étrangères

Les comptes des sociétés étrangères ont été convertis pour le bilan au cours de clôture et pour le compte de résultat au cours moyen de la période.

Crédit Bail

Les investissements financés sous forme de crédit bail sont placés à l'actif du bilan et amortis linéairement. En contre partie, une dette égale au montant de l'engagement est comptabilisée au passif du bilan.

Paiement en actions

Les options attribuées à compter du 7 novembre 2002 et dont la date d'exercice est postérieure au 1^{er} janvier 2005 ont été prises en compte.

Les bénéficiaires des options peuvent exercer leurs droits 4 ans après la date d'attribution et ce, pendant un délai de 3 ans, soit entre la 5^{ème} et la 7^{ème} année suivant l'attribution.

La détermination de la juste valeur de ces options à la date d'attribution a été effectuée en appliquant un modèle de type Black & Scholes. Cette valeur est intangible pour la durée du plan.

La valeur des options, considérée comme coût des services rendus par le personnel en contrepartie des options reçues, est comptabilisée linéairement sur la période d'acquisition des droits, soit à raison d'un ¼ par an prorata temporis la première année.

Les principales hypothèses retenues sont les suivantes :

- Taux d'intérêt sans risque égal au taux d'intérêt OAT 10 ans à la date d'attribution du plan
- Cours du support égal à la moyenne des 20 derniers cours de bourse précédant la date d'attribution du plan
- Volatilité (Sigma) observée sur les trois derniers mois de bourse à la date d'attribution du plan
- Taux de rendement du support égal à 2%
- Prix d'exercice et maturité fixés par le plan

20.1.2.3 - Impacts des changements de méthodes comptables

Conformément à IAS 20 et un avis de la CNCC du 1^{er} décembre 2008, le Crédit Impôt Recherche a été traité comme une subvention à compter de l'exercice 2009.

Cette application entraîne un changement de méthode comptable impliquant le retraitement des Etats Financiers de 2008 (IAS 8).

Les impacts de ce changement de méthode comptable sur les Etats Financiers de 2008 publiés et les données 2008 reprises dans les Etats Financiers 2009 en comparatifs sont les suivants :

	Publié 2008	Impact changement de méthode sur capitaux propres	Impact changement de méthode sur résultat	2008 corrigé
COMPTE DE BILAN				
Immobilisations incorporelles (valeur brute)	17 813	-650	-609	16 554
Amortissements immobilisations incorporelles	-12 944	164	318	-12 462
Immobilisations incorporelles (valeur nette)	4 869	-486	-291	4 092
Réserves et résultat consolidé	8 135	-486	-291	7 358
Capitaux propres	17 411	-486	-291	16 634
COMPTE DE RESULTAT				
Dotations aux amortissements	-3 459		318	-3 141
Autres produits et charges d'exploitation	173		-609	-436
Résultat opérationnel courant	2 522		-291	2 231
Résultat opérationnel	1 869		-291	1 578
Résultat opérationnel courant	1 210		-291	919
TABLEAU CONSOLIDE DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES				
Capitaux propres au 1/01/08	17 028	-486		16 542
Résultat exercice 2008	1 210		-291	919
Capitaux propres au 31/12/08	17 411	-486	-291	16 634

	Publié 2008	Impact changement de méthode	2008 corrigé
TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE			
Résultat	1 210	-291	919
Dotations nettes aux amortissements et provisions	3 805	-318	3 487
CAF après coût de l'endettement financier net et impôt	5 101	-609	4 492
CAF avant coût de l'endettement financier net et impôt	5 830	-609	5 221
Flux de trésorerie généré par l'activité	3 417	-609	2 808
Décaissements liés aux acquisitions d'immo. corp. et incorp.	-3 250	609	-2 641
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissements	-3 554	609	-2 945

20.1.2.4 - Explication des postes des éléments financiers

20.1.2.4.1 - Actifs incorporels

Écarts d'acquisition

Compte tenu du recentrage de Coheris intervenu au cours de 2009 et de la mise en œuvre des opérations de simplification de son organigramme juridique, les écarts d'acquisition ont été regroupés au sein d'UGT cohérentes et identifiables dans le temps.

Sur son seul métier d'Editeur de Logiciels, Coheris a identifié deux UGT :

- UGT liée au pôle CRM (logiciels CRM et SFA) qui reprend l'écart d'acquisition lié à Coheris FDV,
- UGT liée au pôle BI (logiciels de BI et Datamining) qui reprend les écarts d'acquisition liés à Coheris Harry et Spad DataXpresso.

	Montant brut		Montant net	
	2008	2009	2008	2009
Pôle CRM	3 490,1	3 490,1	3 490,1	3 490,1
Pôle BI	4 615,5	4 615,5	4 615,5	4 615,5
Coheris InfoCat Ltd	911,8			
Total	9 017,4	8 105,6	8 105,6	8 105,6

La société Coheris InfoCat Ltd a été cédée durant l'exercice 2009.

Immobilisations incorporelles

a) Valeurs brutes :

	31/12/2008	Augmentation	Diminution	31/12/2009
Frais de recherche et de développement	15 376	2 192	201	17 367
Concessions, brevets	1 162	16	426	752
Autres	16			16
Total	16 554	2 208	627	18 135

Les frais de recherche et développement sont liés aux investissements sur les produits Coheris CRM (gamme de logiciels dans le domaine du CRM orientés service client et Marketing), Coheris Harry (gamme de logiciels de Business Intelligence), Coheris FDV (gamme de logiciels dans le domaine du CRM orientés automatisation des Forces de Vente) et Coheris SPAD (gamme de logiciels de Datamining et Data Quality Management).

b) Amortissements :

	31/12/2008	Augmentation	Diminution	31/12/2009
Frais de recherche et développement	11 344	2 654	198	13 800
Concessions, brevets	1 102	59	426	735
Autres	16			16
Total	12 462	2 713	624	14 551

c) Valeurs nettes :

	31/12/2008	31/12/2009
Frais de recherche et développement	4 032	3 567
Concessions, brevets	60	17
Autres		
Total	4 092	3 584

Les échéanciers d'amortissements des frais de recherche et développement sont les suivants par gamme de produits :

	Valeur nette au 31/12/2009	Amortissement N+1	Amortissement N+2	Amortissement N+3
Coheris CRM	1 741	887	618	236
Coheris FDV	1 192	648	396	148
Coheris Harry	935	503	309	123
Coheris SPAD	592	347	195	50
Impact CIR	- 893	- 487	- 305	- 101
Total Frais de Recherche et développement	3 567	1 898	1 213	456

20.1.2.4.2 - Immobilisations corporelles

	31/12/2008	Variation de périmètre	Augmentation	Diminution	31/12/2009
Valeur brute	3 187	-79	269	1 128	2 249
Amortissements	2 621	-72	292	1 067	1 774
Valeur nette	566	-7	-23	61	475

20.1.2.4.3 - Actifs financiers

a) Valeurs brutes :

	31/12/2008	Augmentation	Diminution	31/12/2009
Titres non consolidés	35			35
Autres actifs	477	156		633
Total	512	156		668

Les titres non consolidés sont ceux des sociétés suivantes :

Participations Non consolidées	Capital (en k€)	Réserves et Ran	Résultat 2009	Quote part capital détenu	CA HT 2009	Valeur brute des titres (en k€)
Wap Corp	600	(nd)	(nd)	1%	(nd)	26
ABSO+	10	(nd)	(nd)	1%	(nd)	1

Les autres actifs financiers correspondent essentiellement à des dépôts de garantie sur locations immobilières.

Provisions :

	31/12/2008	Augmentation	Diminution	31/12/2009
Titres non consolidés	26			26
Autres immobilisations				
Total	26			26
Valeur nette	486			642

20.1.2.4.4 - Actifs d'impôts différés

	31/12/09	31/12/08
Sur IFC	63	91
Sur Frais d'acquisitions de titres FDV	34	68
Sur autres décalages temporaires	90	70
Sur déficits fiscaux activés	78	83
Sur crédit baux	9	8
TOTAL	274	320

20.1.2.4.5 - Créances d'exploitation

20.1.2.4.5.1 - Créances clients et comptes rattachés

Elles sont présentées nettes de provisions qui sont de 733 k€ sur les créances clients (536 k€ en 2008).

Les créances clients se décomposent comme suit par date d'échéance :

	Total	Non échues	< 3 mois	3 -12 mois	> 1 an
Créances clients brutes	11 366	3 935	4 958	1 255	1 219
Dépréciation	- 733				- 733
Créances clients nettes	10 633	3 935	4 958	1 255	486

20.1.2.4.5.2 - Autres créances

	31/12/09	31/12/08
Avances fournisseurs	89	180
Impôt sur les bénéfices	686	1 539
Taxe sur la valeur ajoutée	265	298
Charges constatées d'avance	375	502
Divers	592	223
TOTAL	2 007	2 742

Le poste impôt sur les bénéfices correspond principalement aux crédits d'impôts recherche et aux acomptes versés sur l'exercice.

20.1.2.4.6 - Trésorerie et équivalents trésorerie

	31/12/09	31/12/08
VMP (Sicav monétaires en euro)	13	203
Comptes bancaires	5 475	1 924
TOTAL	5 488	2 127

20.1.2.4.7 - Provisions pour risques et charges

	A l'ouverture	Dotation	Reprise		A la clôture
			Avec utilisation	Sans utilisation	
Indemnités de départ à la retraite	272			82	190
Autres	110	180	72		218
Total	382	180	72	82	408

Les autres provisions se rapportent à des litiges commerciaux ou prud'homaux.

Un litige opposant la société à un ancien dirigeant de filiale n'a pas fait l'objet de provision compte tenu de l'appréciation du risque par la société. Les procédures en cours ne remettent pas en cause cette appréciation.

20.1.2.4.8 - Passifs financiers

	Total	- 1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	177	103	74	
Autres dettes financières	411	411		
Total	588	514	74	

20.1.2.4.9 - Passifs d'impôts différés

	31/12/09	31/12/08
Sur frais de Recherche et Développements	906	989
Sur provision pour titres auto détenus	27	105
TOTAL	933	1 094

20.1.2.4.10 - Autres dettes

Les principaux postes sont les suivants :

	31/12/09	31/12/08
Personnel	1 470	1 796
Organismes sociaux	1 511	2 085
Taxes sur le chiffre d'affaires	1 969	2 873
Impôts sur les bénéfices	406	201
Autres impôts et taxes	360	466
Produits constatés d'avance	3 581	4 976
Dette sur titres Coheris Harry		1 342
Autres	253	159
Total	9 550	13 898

20.1.2.4.11 - Chiffre d'affaires

La répartition du chiffre d'affaires par nature est la suivante :

	31/12/09	31/12/08
Licences internes	4 599	5 367
Licences externes	310	631
Maintenance	7 208	7 166
Prestations associées	9 287	9 358
Total	21 404	22 522

La ventilation du chiffre d'affaires s'établit comme suit par pays d'origine de facturation :

	31/12/09	31/12/08
France	21 053	22 173
Suisse	351	349
TOTAL	21 404	22 522

20.1.2.4.12 - Effectif et charges de personnel

Au 31 décembre 2009 l'effectif est de 209 collaborateurs. En moyenne sur l'année, l'effectif a été de 289 collaborateurs, auxquels s'ajoutent 5 sous-traitants équivalent temps plein.

La répartition de l'effectif au 31 décembre 2009 par qualification est :

Directeurs	16
Cadres	170
AM et employés	23
Total	209

La participation et l'intéressement des salariés comptabilisés sur l'exercice s'élèvent à 176 K€ et figurent en frais de personnel.

Le Comité Exécutif comprend 7 directeurs au 31 décembre 2009.

La rémunération allouée aux membres du Comité Exécutif par la société pour la période pendant laquelle ils ont fait partie de celui-ci a été de 890 K€.

Les charges de personnel comprennent un produit de 22 K€ liés aux paiements fondés sur des actions en 2009.

20.1.2.4.13 - Résultats des activités cédées

Au cours du 2^{ème} semestre 2009, Coheris a procédé à des cessions d'activité et une cession de titres de société (cf. 20.1.2.1.2).

La rubrique "Résultats des activités cédées" correspond pour :

- 2009 à la contribution aux résultats du Groupe du 1^{er} janvier 2009 à la date de sortie (Revenus – charges affectables aux activités) augmenté du prix de cession pour les branches d'activité ou du résultat de consolidation pour la cession de titres,
- 2008 la contribution aux résultats du Groupe du 1^{er} janvier au 31 décembre 2008 (Revenus – charges affectables aux activités).

Le tableau ci-dessous présente le détail de l'impact des activités cédées au cours de 2009 au résultat :

Rubrique "Résultat des activités cédées"	
Contribution au résultat de la période	-571
Prix de cession et résultat de déconsolidation	1 218
Résultat des activités cédées	647
Impact à la rubrique "Charges d'impôt"	
Contribution au résultat de la période	-168
Prix de cession	460
Impact IS au résultat 2009	292

Au niveau du tableau de flux de trésorerie, s'agissant principalement de la cession de fonds de commerce, l'ensemble des actifs et passifs nés antérieurement à la cession ont été conservés par Coheris.

De ce fait, l'impact des cessions sur les flux de trésorerie liés à l'activité sont non significatifs.

Concernant les flux liés aux opérations d'investissements, l'impact correspond aux paiements des prix de cession perçus par Coheris au titre de 2009 et figure à la rubrique "Encaissement liés aux cessions d'immo. Corp. et Incorp." pour un montant de 976 K€.

20.1.2.4.14 - Impôt sur les sociétés

Il se décompose comme suit :

Impôt dû	-839
Impôt différé	114
Total	-725

L'écart entre la charge d'impôt théorique et la charge d'impôt effective s'explique comme suit (en K€):

Charge d'impôt théorique	781
Impact des charges définitivement non déductibles	44
Impact des distributions	24
Résultat Infocat non taxable	-113
Divers	-11
Charge d'impôt effective	725

Coheris SA et Coheris Rhône Alpes sont fiscalement intégrées.

Les crédits d'impôt recherche 609 K€ en 2009 et 609 K€ en 2008 ont été enregistrés en diminution des frais de recherche et développement à l'actif du bilan.

20.1.2.4.15 - Engagements hors bilan

Coheris a adressé une lettre de confort à la banque de Coheris Benelux, sans limitation de montant ni de durée.

20.1.2.4.16 - Politique et gestion des risques

Les risques auxquels la société peut être confrontée sont présentés ci-dessous

Risque client

Coheris a plus de 1200 clients toutes activités confondues. Les 10 clients les plus importants représentent 32 % du chiffre d'affaires du Groupe.

Dans ces conditions, Coheris, n'est pas dépendant d'un client particulier.

En ce qui concerne les risques de défaillance financière, les clients de Coheris sont essentiellement des grandes entreprises qui ne présentent pas de risque de ce type.

Risque de taux

Échéancier des actifs et des dettes financières.

	A 1 an	1 an à 5 ans	Au-delà
Actifs financiers	5 488	642	
Passifs financiers	-514	-74	
Position nette avant gestion	4 974	568	
Hors bilan			
Position nette après gestion	4 974	568	

1 point de variation des taux court terme impliquerait une variation de 54 K€ des produits financiers nets de frais sur l'exercice à venir. Le coût de l'endettement financier s'est élevé à 25 K€ sur l'exercice 2009. De part sa faible exposition au risque de taux, la société n'a pas jugé utile de mettre en place de méthode de gestion de ce risque.

Risque de change

L'exposition du Groupe au risque de change est constitué principalement des ventes négociées en CHF avec les clients de la société Coheris Switzerland diminuées des dépenses et d'éventuels investissements et remboursements d'emprunts dans cette devise.

La position nette des actifs réalisables diminuée des passifs exigibles au 31/12/2009 est de 56 KCHF.

Compte tenu de cette faible exposition en devise, la société n'a pas mis en place de méthode de suivi et de gestion de ce risque.

Risque de liquidités

Tableau synthétique recensant l'ensemble des dettes financières auprès d'établissement de crédit par catégorie, par devise :

Type d'emprunt	Montant initial en k€	Échéance	Nature du Taux	Existence de couvertures	Capital restant dû au 31/12/2009 en k€
Emprunt bancaire	150	2013	Fixe	NON	80
Emprunt bancaire	125	2011	Fixe	NON	42
Découvert bancaire	0	Na	Na	Na	
Total	275				122

Par ailleurs, la société dispose d'une trésorerie de 5 488 k€ au 31/12/2009, par conséquent le risque de liquidités est non significatif.

20.1.2.4.17 - Litiges

Les litiges ont fait l'objet de provisions en fonction du risque estimé.

A la connaissance de la société, il n'existe pas de litige dont le risque envisagé nécessiterait un provisionnement supplémentaire dans les comptes au 31/12/09.

20.1.2.4.18 - Options de souscription d'actions

L'assemblée générale extraordinaire du 28 mai 1999 a autorisé le Conseil d'Administration à consentir des options de souscriptions d'actions. Le nombre total d'actions pouvant être souscrites au 31 décembre 2009 est de 29 475 actions.

Le tableau ci-dessous présente le détail des actions pouvant être souscrites :

Date d'attribution des options de souscription d'action	Nombre d'actions	Valeur d'exercice (€)	Dates d'exercice
05 août 2004	21 975	4,42	Du 06 août 2008 au 05 août 2011
04 mai 2006	7 500	7,18	Du 04 mai 2010 au 03 mai 2013
TOTAL	29 475		

20.1.2.4.19 - Proposition d'affectation du résultat

La proposition d'affectation du résultat sera fixée lors du Conseil d'Administration du 29 avril 2010 et sera communiquée avec la convocation à l'Assemblée Générale du 23 juin 2010.

20.2 - Comparabilité

Les principaux impacts des changements de périmètre intervenus au cours de l'exercice sont présentés au paragraphe 20.1.2.4.13 et les effets des changements de méthodes comptables sont présentés au paragraphe 20.1.2.3.

20.3 - États financiers

La société établit ses états financiers annuels sur une base individuelle en normes locales et sur une base consolidée aux normes internationales IAS/IFRS. Les états financiers consolidés figurent au paragraphe 20.1.

Les documents comptables sociaux et consolidés ont été publiés dans le Rapport Financier Annuel et diffusé sur le site internet de Coheris.

20.4 - Vérifications financières historiques annuelles

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 Décembre 2009

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Coheris, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS, tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 20.1.2.3. de l'annexe présentant les effets sur les comptes consolidés de votre société du changement de méthode concernant la comptabilisation du crédit d'impôt recherche.

II - Justification des appréciations

Les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers au 31 décembre 2009 ont été réalisées dans un contexte de difficulté certaine à appréhender les perspectives économiques. C'est dans ce contexte que conformément aux dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce, nous avons procédé à nos propres appréciations que nous portons à votre connaissance :

La note 20.1.2.3. de l'annexe aux comptes consolidés expose le changement de méthodes comptables intervenu au cours de l'exercice suite à l'application de la norme IAS 20 et un avis de la CNCC du 1^{er} décembre 2008, le Crédit Impôt Recherche a été traité comme une subvention à compter de l'exercice 2009. Conformément à la norme IAS 8, l'information comparative relative à l'exercice 2008, présentée dans les comptes consolidés, a été retraitée pour prendre en considération de manière rétrospective l'application de cette norme. En conséquence, l'information comparative diffère des comptes consolidés publiés au titre de l'exercice 2008.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné le correct retraitement des comptes de l'exercice 2008 et l'information donnée à ce titre dans la note 20.1.2.3 aux comptes consolidés.

La note 20.1.2.2 de l'annexe expose les "Méthodes comptables" retenues par le groupe pour l'évaluation des écarts d'acquisition, des immobilisations incorporelles et la prise en compte du chiffre d'affaires.

Dans le cadre de notre appréciation de ces éléments, nos travaux ont consisté à vérifier leur caractère approprié, à apprécier les données et les hypothèses retenues et à vérifier le caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III – Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Courbevoie et Boulogne Billancourt, le 30 avril 2010

Les Commissaires aux Comptes
Membres de la Compagnie Régionale de Versailles

MAZARS
Raymond PETRONI

EREC ASSOCIES
Didier LECHEVALIER

20.5 - Date des dernières informations financières

Les comptes au 31 décembre 2009 sont les derniers comptes audités par les Commissaires aux Comptes.

20.6 - Informations financières intermédiaires et autres

Le chiffre d'affaires du premier trimestre 2010 non audité a été publié le 3/05/2010. Le communiqué de presse correspondant est repris au paragraphe 13.2.

20.7 - Politique de distribution des dividendes

La politique de distribution du dividende et les montants versés au titre des quatre derniers exercices sont décrits au paragraphe 9.3.4.

20.8 - Procédures judiciaires et d'arbitrage

Des litiges en matière sociale qui ont fait l'objet de condamnations en première instance ont été provisionnés, à hauteur du risque estimé. Lorsque la société l'a jugé fondé, elle a interjeté appel de ces décisions.

En dehors de ceux-ci, les principaux litiges ont fait l'objet de provisions.

A la connaissance de la société, il n'y a pas eu pour une période couvrant au moins les douze derniers mois, toute procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage (y compris toute procédure dont l'émetteur a connaissance, qui est en suspens ou dont il est menacé) qui pourrait avoir ou a eu récemment des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de l'émetteur et/ou du groupe, ou fournir une déclaration négative appropriée.

Les risques et charges provisionnés figurent par ailleurs en annexe des comptes consolidés (voir paragraphe 20.1.2.4.7).

20.9 - Changement significatif de la situation financière ou commerciale

Néant

Informations complémentaires

21.1	<u>Capital social</u>	88
21.2	<u>Actes constitutifs et statuts</u>	90
21.3	<u>L'action Coheris</u>	92

21.1 - Capital social

21.1.1 - Montant du capital social

21.1.1.1 - Capital social souscrit

A la date du présent Document de Référence, le capital social de la société s'élève à 2 245 230 €, divisé en 5 613 075 actions de 0,40 € de nominal entièrement libérées et toutes de même rang.

21.1.1.2 - Capital à libérer

Néant

21.1.1.3 - Capital autorisé non émis

Établi en application de l'article L.225.100 al.4 du Code de Commerce :

Date de l'assemblée	Nature de la délégation	Montant nominal autorisé	Montant nominal utilisé	Durée de la délégation	Échéance de la délégation
AGE 24 Juin 2009 (1 ^{ère} résolution)	Emission de valeurs mobilières donnant accès au capital avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires	10 M€	0	26 mois	24 août 2011
AGE 25 Juin 2008 (1 ^{ère} résolution)	Emission de valeurs mobilières donnant accès au capital avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires	10 M€	0	26 mois	25 août 2010
AGE 20/06/07 (2 ^{ème} résolution)	Attribution d'options donnant droit à la souscription d'actions nouvelles à émettre à titre d'augmentation de capital	134 714€ (6% du capital)	0	38 mois	20 août 2010
AGE 20/06/07 (3 ^{ème} résolution)	Attribution d'options d'achat d'actions				
AGE 21/06/06 (1 ^{ère} résolution)	Emission de valeurs mobilières donnant accès au capital avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires	10 M€	0	26 mois	21 août 2008
AGE 21/06/06 (2 ^{ème} résolution)	Emission de valeurs mobilières donnant accès au capital avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires	10 M€	0	26 mois	21 août 2008
AGE 21/06/06 (4 ^{ème} résolution)	Emission d'actions réservées aux adhérents à un plan d'épargne d'entreprise	100 000 €	0	36 mois	21 juin 2009

21.1.2 - Actions non représentatives du capital

A la date du présent Document de Référence, il n'existe pas d'actions non représentatives du capital au sein de Coheris.

21.1.3 - Actions détenues par Coheris

L'assemblée Générale du 24 juin 2009 a autorisé Coheris à acquérir un nombre d'actions représentant jusqu'à 10 % du nombre d'actions composant son capital, ce seuil de 10 % devant être apprécié à la date effective où les rachats sont effectués. Au 24 juin 2009, cette limite correspondait à un nombre maximum de 561 307 actions de 0,40 € de nominal

pour un montant maximum de 224 522,80 €.

Dans le cadre du programme de rachat autorisé par l'Assemblée Générale du 24 juin 2009, la société a, au cours de l'exercice 2009, acquis 40 506 actions au prix moyen de 2,42 € cédé 2 110 actions au prix moyen de 2,80 € et en a échangé 45 973 actions à un prix moyen de 4,98 € contre des Titres Coheris Harry.

Coheris a constitué son portefeuille de titre principalement pour rémunérer en titre d'éventuelles opérations de croissance externe ou dans le cadre d'attribution de stock-options ou d'actions gratuites à ses salariés.

A la date du 31/12/2009, Coheris détient 154 794 titres sur son compte d'autocontrôle.

21.1.4 - Valeurs mobilières convertibles, échangeables ou assorties de bons de souscription

Néant

21.1.5 - Informations sur les conditions régissant les droits d'acquisition et/ou toute obligation attachés au capital souscrit mais non libéré

Néant

21.1.6 - Informations sur le capital de tout membre du groupe faisant l'objet d'une option ou d'un accord prévoyant de le placer sous option

Néant

21.1.7 - Évolution du capital de la société

21.1.7.1 - Tableau d'évolution du capital social au cours des trois derniers exercices

Nota : tableau établi en application de l'article L225.100 al.4 du Code de commerce.

Date	Type d'opération	Nombre de titres créés	Nominal des titres	Prime d'émission par titre	Montant nominal de l'augmentation	Montant du capital après opération	Nombre de titres après opération	Montant du capital en € après opération
28/06/2006	Exercice des BSA	291 586	0,40	5,60	116 634,40	2 245 230,00	5 613 075	2 245 230,00
31/12/2009	Capital social à la clôture		0,40			2 245 230,00	5 613 075	2 245 230,00

21.1.7.2 - Modifications intervenues dans la répartition du capital au cours des trois derniers exercices

Les tableaux suivants présentent l'évolution de l'actionariat de la société au 21/05/2010 ainsi que l'historique sur les trois dernières années.

Situation au 21/05/2010

Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote
ALTO Invest	738 974	13,2 %	11,8 %
SOCADIF	646 914	11,5 %	10,3 %
Fabrice ROUX	436 712	7,8 %	12,6 %
Managers	194 515	3,5 %	3,6 %
Salariés	187 345	3,3 %	4,8 %
Autocontrôle	178 291	3,2 %	
Philippe STROSSER	161 828	2,9 %	4,2 %
Public	3 068 496	54,6 %	52,7 %
Total	5 613 075	100,0%	100,0%

Situation au 15/05/2009

Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote
JINDAL France	921 169	16,4 %	23,1 %
ALTO Invest	367 444	6,5 %	5,3 %
Fabrice Roux	354 412	6,3 %	10,2 %
Salariés	232 664	4,1 %	5,2 %
Philippe Strosser	230 153	4,1 %	4,8 %
SGAM	226 196	4,0 %	3,3 %
Marc Stanciu	181 336	3,2%	2,6%
Autocontrôle	134 050	2,4 %	0,0%
Public	2 965 651	52,8 %	45,4 %
Total	5 613 075	100,0%	100,0%

Situation au 10/12/2008

Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote
JINDAL France	921 169	16,4%	23,1%
ROUX Fabrice	354 412	6,3%	10,2%
ALTO INVEST	312 498	5,6%	4,5%
SGAM	239 403	4,3%	3,5%
STROSSER Philippe	230 153	4,1%	4,8%
Salariés	222 052	4,0%	5,0%
STANCIU Marc	181 336	3,2%	2,6%
Autocontrôle	138 560	2,5%	0,0%
Public	3 013 492	53,7%	46,2%
Total	5 613 075	100,0%	100%

Situation au 01/03/2008

Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote
JINDAL France	683 291	12,17%	11,0%
Fabrice Roux	354 420	6,31%	11,4%
Alto Invest	293 977	5,24%	4,7%
SGAM	239 403	4,27%	3,9%
Philippe Strosser	228 453	4,07%	5,4%
Marc Stanciu	181 336	3,23%	2,9%
Autres managers	183 793	3,27%	3,6%
Salariés	147 133	2,62%	2,0%
Auto détention	127 284	2,27%	0,0%
Public	3 173 985	56,55%	55,2%
Total	5 613 075	100,0%	100,0%

Situation au 30/04/2007

Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote
JINDAL France	683 291	12,17%	10,8%
Fabrice Roux	354 420	6,31%	11,2%
Alto Invest	293 977	5,24%	4,6%
SGAM	281 620	5,02%	4,4%
Philippe Strosser	214 698	3,82%	5,4%
Marc Stanciu	181 336	3,23%	2,9%
Paul Landucci	98 866	1,76%	2,4%
Autres managers	163 637	2,92%	3,5%
Autodétention	37 747	0,67%	0,0%
Salariés	25 997	0,46%	0,8%
Public	3 277 486	58,39%	53,9%
Total	5 613 075	100,0%	100,0%

21.2 - Actes constitutifs et statuts

21.2.1 - Objet social (article 2 des statuts)

La société a pour objet :

- la réalisation de tous travaux informatiques,
- la conception, la réalisation et la distribution de logiciels et de progiciels,
- la réalisation de systèmes clef en main et l'intégration de systèmes, matériels et logiciels,
- la fourniture de prestations de conseil et d'assistance technique,
- toutes prestations d'ingénierie informatique,
- le négoce de tous matériels et produits informatiques,

- la participation de la société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités,
- et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

21.2.2 - Administration et Direction de la société (articles 13 à 18 des statuts)

Conseil d'Administration

La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins et de dix-huit membres au plus. Les administrateurs sont nommés, renouvelés ou révoqués par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires. Ils sont toujours rééligibles. La durée des fonctions des administrateurs est de six années.

Actions et fonctions

Chacun des administrateurs doit, pendant la durée de ses fonctions, être propriétaire d'une action de capital.

Délibérations du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration se réunit aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige, sur convocation de son Président. Les convocations sont faites par tous moyens et même verbalement.

La présence de la moitié au moins des membres du conseil est nécessaire pour la validité des délibérations.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés.

Pouvoirs du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration détermine les orientations de l'activité de la société et veille à leur mise en œuvre. Il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent.

Direction Générale - Signature sociale

La Direction Générale de la société est assumée, sous sa responsabilité, soit par le Président du Conseil d'Administration, soit par une autre personne physique nommée par le Conseil d'Administration et portant le titre de Directeur Général. Le Directeur Général est révocable à tout moment par le Conseil d'Administration.

Sur proposition du Directeur Général, le Conseil d'Administration peut nommer une ou plusieurs personnes physiques chargées d'assister le Directeur Général avec le titre de Directeur Général Délégué. Le nombre maximum des Directeurs Généraux Délégués est fixé à cinq. Le Conseil détermine l'étendue et la durée des pouvoirs accordés aux Directeurs Généraux Délégués ainsi que leur rémunération.

21.2.3 - Droits, privilèges et restrictions attachés à chaque catégorie d'actions existantes

21.2.3.1 - Droits et obligations attachés aux actions (article 12 des statuts)

Chaque action donne droit, dans les bénéfices et dans l'actif social, à une part proportionnelle à la quotité du capital qu'elle représente. Les actions sont indivisibles à l'égard de la société. Les propriétaires indivis d'actions sont tenus de se faire représenter auprès de la société par un seul d'entre eux, considéré comme seul propriétaire, ou par un mandataire unique.

21.2.3.2 - Dispositions statutaires particulières

Droit de vote double (article 20 des statuts)

Un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité de capital qu'elles représentent, est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins, au nom d'un même actionnaire ressortissant d'un État membre de l'Union Européenne ou agréé par le Conseil d'Administration dans les autres cas. En cas d'augmentation de capital par incorporation de bénéfices, réserves ou primes d'émission, le droit de vote double est conféré dès leur émission aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit.

Toute action convertie au porteur ou transférée en propriété perd le droit de vote double. Néanmoins, le transfert par suite de succession, de liquidation de communauté de biens entre époux ou de donation entre vifs au profit d'un conjoint ou d'un parent au degré successible ne fait pas perdre le droit acquis et n'interrompt pas le délai de deux ans indiqué plus haut.

La présente clause statutaire entre en vigueur à la date du 15 avril 1999 et s'applique rétroactivement aux actions détenues depuis le 15 avril 1997.

Titres non représentatifs du capital

Il n'existe pas au sein de Coheris de titres non représentatifs du capital.

Titres au porteur identifiables (article 10 des statuts)

Conformément à l'article 263-1 de la loi du 24 juillet 1966, la société est en droit de demander à tout moment, contre rémunération à sa charge, à l'organisme chargé de la compensation des titres, le nom, l'année de naissance ou, s'il s'agit d'une personne morale, la dénomination, l'année de constitution, la nationalité et l'adresse des détenteurs des titres conférant immédiatement ou à terme le droit de vote dans ses propres assemblées d'actionnaires, ainsi que la quantité de titres détenue par chacun d'eux et, le cas échéant, les restrictions dont les titres peuvent être frappés.

21.2.4 - Modification des droits des actionnaires

Les statuts ne contiennent pas de dispositions relatives aux actions nécessaires pour modifier les droits des actionnaires.

21.2.5 - Assemblées Générales (article 20 des statuts)

La convocation, la tenue et le vote en Assemblées Générales s'effectuent conformément à la loi.

21.2.6 - Changement de contrôle

Les statuts ne contiennent pas de dispositions particulières qui auraient pour effet de retarder, différer ou empêcher le changement de contrôle de la société.

21.2.7 - Franchissement de seuils statutaires (article 10 des statuts)

Tout détenteur, direct ou indirect, d'une fraction supérieure au vingtième, au dixième, au trois vingtièmes, au cinquième, au quart, au tiers, à la moitié, au deux tiers, au dix-huit vingtièmes ou au dix-neuf vingtièmes du capital ou des droits de vote, est tenu d'en informer la société dans le délai de quinze jours à compter du franchissement, dans l'un ou l'autre sens, de chacun de ces seuils.

A défaut d'avoir été déclarées dans les conditions prévues ci-dessus, les actions excédant la fraction qui aurait dû être déclarée sont privées du droit de vote dans les assemblées d'actionnaires, dans les conditions prévues par la loi, si, à l'occasion d'une assemblée, le défaut de déclaration a été constaté et si un ou plusieurs actionnaires détenant ensemble 5 % au moins du capital en font la demande lors de cette assemblée.

21.2.8 - Modifications du capital

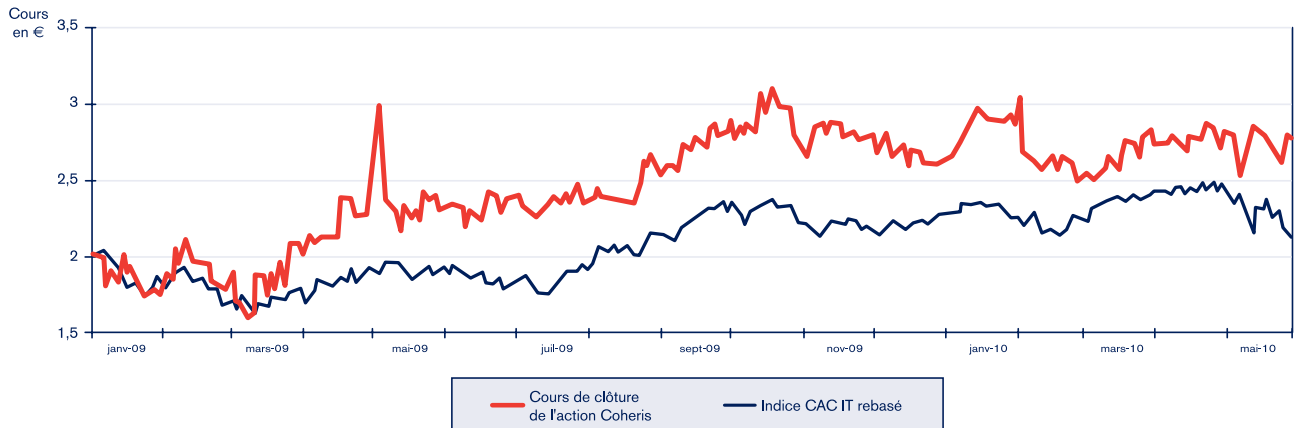
Le capital social peut être modifié dans les conditions prévues par la loi.

21.3 - L'action Coheris

Coheris est cotée sur le marché Euronext Paris (compartiment C) depuis le 30 juin 1999 (ISIN : FR0004031763, mnémonique : COH, segment : Next Economy).

Cours de l'action

Évolution du cours de l'action Coheris du 1^{er} janvier 2009 au 31 mai 2010 :

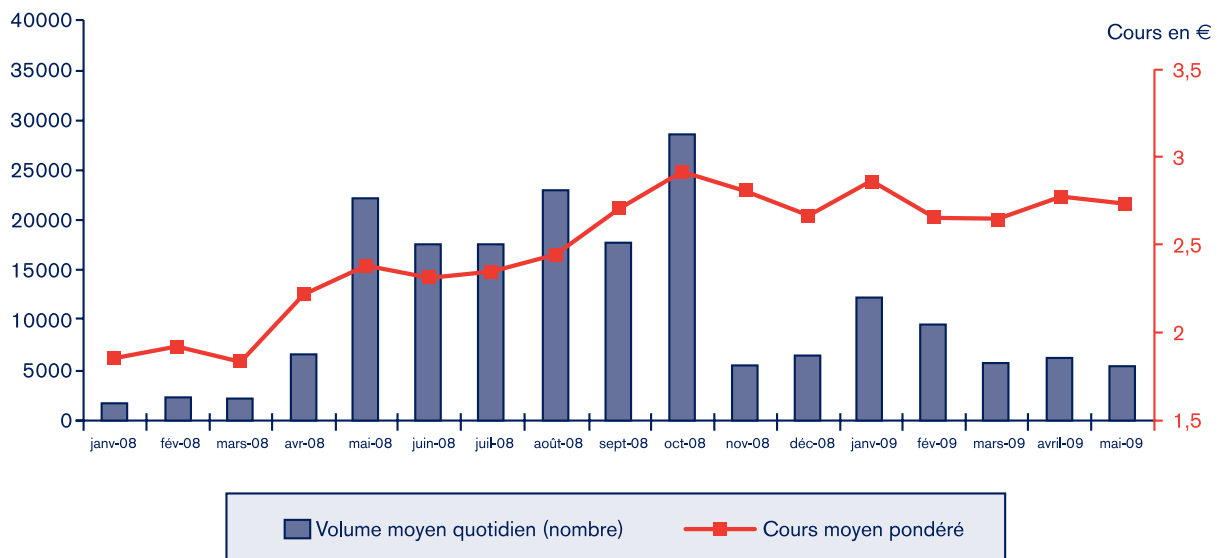


Statistiques sur le marché de l'action

La société a été introduite au Nouveau Marché le 30 juin 1999. Le premier cours coté était de 6,50 € (sur la base d'un nominal de 0,38 €).

Du 1^{er} janvier 2009 au 31 mai 2010, le volume moyen échangé a été de 11 329 titres par jour (7 706 en 2008). Le cours moyen de clôture est de 2,49 € (2,59 € en 2008). L'évolution du marché de l'action Coheris sur cette période a été la suivante (code Sicovam 7338 - devenu code ISIN FR0004031763 - source : Euronext) :

	Volume moyen quotidien (nombre)	Cours moyen de clôture	+ Haut	+ Bas
janv-09	1 759	1,85	2,17	1,74
févr-09	2 295	1,93	2,15	1,78
mars-09	2 249	1,84	2,09	1,57
avr-09	6 492	2,23	2,40	1,96
mai-09	22 216	2,38	3,00	2,14
juin-09	17 707	2,32	2,47	2,16
juil-09	17 692	2,36	2,49	2,26
août-09	22 982	2,45	2,77	2,35
sept-09	17 722	2,71	2,90	2,52
oct-09	28 598	2,92	3,14	2,65
nov-09	5 523	2,81	2,90	2,56
déc-09	6 498	2,68	2,88	2,59
janv-10	12 255	2,87	3,05	2,59
févr-10	9 613	2,67	3,04	2,45
mars-10	5 702	2,65	2,86	2,50
avr-10	6 206	2,78	2,94	2,65
mai-10	5 359	2,74	2,88	2,40



Contrats importants

22.1	Contrats dans le cadre de sa politique de croissance externe	94
22.2	Contrat de liquidité	94

22.1 - Contrats dans le cadre de sa politique de croissance externe

Coheris s'était engagé à acquérir les 50% restants du capital de Coheris Harry en trois tranches égales de 16,67% chacune. Le prix de ces trois tranches était indexé sur les performances de Coheris Harry au cours des exercices 2005, 2006 et 2007 et payables respectivement en 2006, 2007 et 2008. La dernière tranche a été payée par Coheris le 26 janvier 2009.

22.2 - Contrat de liquidité

Un contrat de liquidité a été signé entre Coheris et la société de Bourse Parel en vue de favoriser la liquidité des transactions et la régularité des cotations des titres Coheris. Ce contrat a été signé le 1^{er} octobre 2005. Il prend la suite du contrat d'intervention qui avait été signé le 5 mars 2002 entre Coheris et la société de Bourse Portzamparc et qui a pris fin le 30 septembre 2005. Ce contrat est conforme à la charte de déontologie des entreprises d'investissement (AEI).

Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts

23.1	<u>Rapports des Commissaires aux Comptes</u>	96
23.2	<u>Informations provenant de tiers</u>	97

23.1 - Rapports des Commissaires aux Comptes

Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés

Exercice clos le 31 Décembre 2009

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice

En application de l'article L. 225-40 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions et engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

• Avec la société Coheris HARRY :

- Convention de sous-location

Votre conseil d'administration du 27 juillet 2009 a autorisé votre société à conclure une convention de sous-location avec sa filiale Coheris Harry concernant une partie des locaux de Suresnes. Cette convention a été établie pour une durée de vingt quatre mois avec prise d'effet à compter du 15 juillet 2009 et expirant au 15 juillet 2011. Le loyer annuel a été fixé à € 160.000 HT (charges comprises).

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009, votre société a comptabilisé un produit de € 73.333.

Personne concernée : Monsieur Fabrice Roux

• Avec la société DATAXPRESSO :

- Convention de sous-location

Votre conseil d'administration du 27 juillet 2009 a autorisé votre société à conclure une convention de sous-location avec sa filiale DATAXPRESSO concernant une partie des locaux de Suresnes. Cette convention a été établie pour une durée de vingt quatre mois avec prise d'effet à compter du 1er octobre 2009 et expirant le 1er octobre 2011. Un loyer mensuel de € 3.000 HT (charges comprises) a été fixé par mois et par bureau occupé. Les parties ont convenu que le loyer serait payable pour la première fois le 1er janvier 2010.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009, votre société n'a donc comptabilisé aucun produit.

Personne concernée : Monsieur Fabrice Roux

• Avec Monsieur Marc STANCIU :

- Protocole d'accord transactionnel

Votre conseil d'administration du 22 octobre 2009 a approuvé la décision de votre société de verser une indemnité transactionnelle, forfaitaire, globale et définitive à Monsieur Marc Stanciu suite à la notification de son licenciement le 22 juin 2009. Par cette transaction, les parties ont souhaité clore le litige les opposant et éviter le coût et les aléas liés à un éventuel contentieux.

A ce titre, votre société a comptabilisé une charge de € 102.078 pour l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

Par ailleurs, en application du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

• Avec Monsieur Marc STANCIU :

- Contrat de travail

Votre conseil d'administration du 18 septembre 2008 a nommé Monsieur Marc STANCIU Directeur Général Délégué de votre société et a pris acte de ce qu'il était depuis le 3 septembre 2007 lié à la société par un contrat de travail, qui s'est poursuivi dans les mêmes conditions de fonctions et de rémunération jusqu'à la rupture de son contrat de travail.

• Avec Monsieur Eric d'ANDIGNE de BEAUREGARD :

- Contrat de travail

Votre conseil d'administration du 8 février 2007 a nommé Monsieur Eric d'ANDIGNE de BEAUREGARD Directeur Général Délégué de votre société et a pris acte de ce qu'il était depuis le 15 janvier 2001 lié à la société par un contrat de travail, qui se poursuivra dans les mêmes conditions de fonctions et de rémunération.

• Avec la société COHERIS GmbH :

- Convention de location gérance

Votre conseil d'administration du 21 juin 2007 a autorisé votre société à prendre en location gérance le fonds de commerce de prestations de services et d'activité commerciale appartenant à la société Coheris GmbH.

Cette convention datée du 26 juillet 2007 est entrée en vigueur à compter du 1er Janvier 2007 pour une durée d'une année renouvelable par tacite reconduction moyennant une redevance annuelle de € 20.000.

A ce titre, votre société a comptabilisé une charge de € 20.000 pour l'exercice clos le 31 décembre 2009.

• Avec la société COHERIS BENELUX :

- Convention de location gérance

Votre conseil d'administration du 21 juin 2007 a autorisé votre société à prendre en location gérance le fonds de commerce de prestations de services et d'activité commerciale appartenant à la société Coheris Bénélux.

Cette convention datée du 26 juillet 2007 est entrée en vigueur à compter du 1^{er} Janvier 2007 pour une durée d'une année renouvelable par tacite reconduction moyennant une redevance annuelle de € 50.000.

A ce titre, votre société a comptabilisé une charge de € 50.000 pour l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Fait à Courbevoie et Boulogne Billancourt, le 30 avril 2010

Les Commissaires aux Comptes

Membres de la Compagnie Régionale de Versailles

MAZARS
Raymond PETRONI

EREC ASSOCIES
Didier LECHEVALIER

23.2 - Informations provenant de tiers

Non applicable

Documents accessibles au Public

24.1	<u>Responsable de l'information financière</u>	100
24.2	<u>Politique de communication</u>	100

24.1 - Responsable de l'information financière

Jean-François Ménager
Directeur Financier de Coheris
22, Quai Gallieni – 92150 SURESNES
Tél. : 01 57 32 60 60 - Fax : 01 57 32 60 00
e-mail : jfmenager@coheris.com

24.2 - Politique de communication

Communication en langue française :

L'ensemble des communiqués de presse, des parutions au BALO (Bulletin des Annonces Légales Obligatoires), des documents de référence, des documents relatifs à l'introduction au Nouveau Marché ainsi que les dernières présentations publiques et le calendrier d'annonces financières est disponible en langue française sur simple demande à l'adresse ci-dessous ou en téléchargement sur le site Internet www.coheris.com

Communication en langue anglaise :

L'ensemble des communiqués de presse ainsi que le calendrier d'annonces financières est disponible en langue anglaise sur simple demande à l'adresse ci-dessous :

Coheris, Informations Financières

22, quai Gallieni – 92150 Suresnes
Tél. : 01 57 32 60 60 – Fax : 01 57 32 62 00
e-mail : finance@coheris.com

Informations sur les participations

A l'exception des filiales mentionnées au 7.2, la société Coheris n'est détentrice d'aucune autre fraction du capital d'une société susceptible d'avoir une incidence significative sur l'appréciation de son patrimoine, de sa situation financière ou de ses résultats.

Annexes

26.1	<u>Rapport de gestion</u>	104
26.2	<u>Rapport du Président sur les procédures de contrôle interne</u>	104
26.3	<u>Rapport des Commissaires aux Comptes établi en application de l'article L. 225-235 du Code de Commerce sur le rapport de Président du Conseil d'Administration</u>	111
26.4	<u>Rapport spécial sur les stocks options</u>	112
26.5	<u>Honoraires des Commissaires aux Comptes et des membres de leurs réseaux pris en charge par le groupe</u>	113

26.1 - Rapport de gestion

Les informations contenues dans le rapport de gestion figurent d'ores et déjà dans certains chapitres du présent Document de Référence, aussi il n'a pas été jugé utile de l'annexer.

26.2 - Rapport du Président sur les procédures de contrôle interne

Conformément aux dispositions de l'article L225-37 du Code de commerce, l'objet de ce rapport est de rendre compte de la composition, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil ainsi que des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la société ; il précise également les principes et les règles arrêtés par le conseil d'administration pour déterminer les rémunérations et avantages de toute nature accordés aux mandataires sociaux.

Ce document a été établi après divers entretiens intervenus entre les membres du comité de direction. Il reprend les lignes directrices établies notamment par l'AFEP et le MEDEF.

26.2.1 - Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration

26.2.1.1 - Conseil d'Administration

La société Coheris est une société anonyme à Conseil d'Administration, dont la présidence est assurée par Monsieur Fabrice ROUX.

26.2.1.1.1 - Composition du Conseil d'Administration

A la date du présent rapport, le Conseil d'Administration compte quatre membres. Statutairement, il est prévu que chacun des membres doit détenir au moins une action de la société. Il n'existe pas de limite statutaire au renouvellement des mandats.

26.2.1.1.2 - Liste des mandats des mandataires sociaux, à la date du présent rapport

Président du Conseil d'Administration

Fabrice Roux	13 rue Henri Bocquillon - 75015 PARIS
Formation/Diplôme(s) et expériences professionnelles	Formation : Ingénieur ISEN Carrière : • 1981 à 1983 : CAP Gemini, Chef de Projet • 1983 à 1994 : ARM, Directeur de Projet puis Responsable de Division • décembre 1994 : création de Coheris, Directeur Général Délégué, Directeur des Opérations Ile-de-France, • Au 1 ^{er} janvier 2007, Président Directeur Général
Date de 1 ^{ère} nomination	01/01/2007
Mandat actuel expirant à l'AG statuant sur les comptes de l'exercice clos au :	31/12/2009
Fonction principale exercée dans la société	Président et Directeur Général
Fonctions exercées dans les filiales de la société au cours d'année 2009	Président non associé de Coheris Rhône Alpes Administrateur de Coheris Benelux Administrateur de Coheris Harry Président non associé de DataXpresso Président non associé de Coheris Fdv
Autres mandats et fonctions exercées dans toute société	Membre du Conseil de Surveillance d'Osinvest
Nombre d'actions Coheris détenues au 7 avril 2010	436 712

Administrateurs

Claude Leclercq	29 avenue du Chef de Ville – 49100 Angers
Formation/Diplôme(s) et expériences professionnelles	Formation : Ingénieur Supelec 1979 Carrière : • De 1980 à 1997 : carrière en SSII(s), chef de projet, ... directeur de division, ... directeur de filiales, ... • Depuis 1997 : PDG de Osilog SA, société de distribution de fournitures informatiques
Date de 1 ^{ère} nomination	09/01/1997
Mandat actuel expirant à l'AG statuant sur les comptes de l'exercice clos au :	31/12/2009
	Mandat renouvelé par AGO du 23/06/2004
Fonction principale exercée dans la société	-
Fonctions exercées dans les filiales de la société au cours d'année 2009	-
Autres mandats et fonctions exercées dans toute société	Président de Osilog SA
Nombre d'actions Coheris détenues au 7 avril 2010	2.972
Hervé Marchyllie	3, avenue Beethoven - 33 160 SAINT MEDARD EN JALLES
Formation/Diplôme(s) et expériences professionnelles	Formation : Ingénieur ISEN Carrière : • De 1996 à 2000 : Aquitaine Valley, Responsable des activités Transport Public • depuis 2000 : fondateur et gérant de la SARL MT3
Date de 1 ^{ère} nomination	15/03/2007 (cooptation du Conseil d'Administration)
Mandat actuel expirant à l'AG statuant sur les comptes de l'exercice clos au :	31/12/2010
Fonction principale exercée dans la société	-
Fonctions exercées dans les filiales de la société au cours d'année 2009	-
Autres mandats et fonctions exercées dans toute société	Gérant de la société SARL MT3 (Mobilité transport, transactions et technologies)
Nombre d'actions Coheris détenues au 7 Avril 2010	150
Arnaud Créput	13, avenue de Fouilleuse - 92 210 Saint-Cloud
Formation/Diplôme(s) et expériences professionnelles	Formation : Diplômé de l'ESSEC Carrière : • débute sa carrière comme Analyste Fusions Aquisitions (Paribas), puis d'Analyste Equity Capital Markets (Deutsche Bank) • En 2001, rejoint Coheris, Responsable Contrôle de Gestion puis Directeur Financier à partir de septembre 2004.
Date de 1 ^{ère} nomination	8/11/2006
Mandat actuel expirant à l'AG statuant sur les comptes de l'exercice clos au :	31/12/2011
Fonction principale exercée dans la société	Directeur Financier du 01/09/2004 au 23/04/2009
Fonctions exercées dans les filiales de la société au cours d'année 2009	-
Autres mandats et fonctions exercées dans toute société	-
Nombre d'actions Coheris détenues au 7 avril 2010	493

Autres Mandats – Directeur Généraux Délégués

Eric d'Andigné de Beaugard	13, Allée de Genêts - 78 280 Guyancourt
Formation/Diplôme(s) et expériences professionnelles	Formation : Diplômé de l'ESC d'Orléans Carrière : • 1991 à 1997 : Cap Gémini, agent commercial • 1998 à 2000 : Transiciel, Responsable Centre de Profits • 2001 : rejoint Coheris, Responsable Grands Comptes puis Directeur Commercial à partir de 2004
Date de 1 ^{ère} nomination	08/02/2007
Mandat actuel expirant à l'AG statuant sur les comptes de l'exercice clos au :	31/12/2009
Fonction principale exercée dans la société	Directeur Ventes et clients depuis le 01/09/2004
Fonctions exercées dans les filiales de la société au cours d'année 2009	-
Autres mandats et fonctions exercées dans toute société	-
Nombre d'actions Coheris détenues au 7 avril 2010	52.053

26.2.1.1.3 - Administrateurs indépendants

Messieurs Claude Leclercq et Hervé Marchyllie sont des administrateurs indépendants au sens défini par le rapport AFEP/MEDEF sur le gouvernement d'entreprise. Ils peuvent donc participer en toute objectivité aux travaux du Conseil d'Administration.

Les critères permettant de qualifier un administrateur "d'indépendant", sont aux termes du rapport AFEP/MEDEF précité, les suivants :

- Ne pas être salarié ou mandataire de la société ou d'une filiale et ne pas l'avoir été au cours de 5 années précédentes,
- Ne pas être client, fournisseur, banquier significatif,
- Ne pas avoir de lien familial proche avec un mandataire social,
- Ne pas avoir été auditeur de l'entreprise au cours 5 années précédentes,
- Ne pas être administrateur de l'entreprise depuis plus de 12 ans.

Aucune procédure spécifique n'a été mise en place pour sélectionner ces administrateurs indépendants. Coheris n'a pas défini les procédures destinées à sélectionner les administrateurs indépendants, n'en éprouvant pas le besoin à court terme.

26.2.1.1.4 - Complément d'information

Messieurs Marc Stanciu et Philippe Strosser ont été nommés administrateurs lors de l'Assemblée Générale en date du 25 juin 2008. Monsieur Philippe Strosser a démissionné de ses fonctions d'administrateur le 1^{er} avril 2009.

Monsieur Marc Stanciu ne détenant plus aucune action de la société COHERIS depuis plus de trois mois, a été, conformément à l'article 14 des statuts de la société COHERIS S.A, considéré comme démissionnaire lors du Conseil d'administration du 22 octobre 2009.

Coheris ne compte aucun administrateur élu par les salariés, ni de censeur nommé.

26.2.1.2 - Mission

Le Conseil d'Administration assure le contrôle permanent de la gestion de la société, détermine les orientations de l'activité de la société et veille à leur mise en œuvre. Il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent.

Le Conseil se prononce sur tous les sujets touchant à la stratégie et à l'orientation de l'activité de l'entreprise. Il se prononce notamment sur les projets de croissance externe, de cession et de rapprochement envisagés.

Le Conseil arrête les comptes et examine les projets de communiqués avant chaque publication trimestrielle (chiffre d'affaires) et semestrielle (résultat). Il examine le budget proposé par la Direction Générale.

Il est consulté sur tout projet important relatif à l'organisation du Groupe.

A chaque séance, le conseil est régulièrement tenu informé de l'évolution de la marche des affaires du Groupe.

26.2.1.3 - Fonctionnement

26.2.1.3.1 - Principes généraux de fonctionnement

Le Conseil d'Administration respecte les principes de bonne gouvernance et se réunit régulièrement au moins une fois tous les un ou deux mois. Des réunions exceptionnelles supplémentaires peuvent être organisées selon les besoins.

Afin de permettre à chaque administrateur une disponibilité maximale, le calendrier des réunions est fixé en fin de chaque année pour l'année suivante. Les convocations sont adressées dans un délai moyen de 8 jours avant chaque réunion, étant précisé qu'il n'existe pas de délai statutaire minimum.

Les Commissaires aux Comptes assistent aux réunions du Conseil d'Administration portant sur l'examen des comptes annuels et semestriels.

Un procès verbal est établi après chaque séance et approuvé lors de la réunion suivante. Il reprend la synthèse des exposés, des interventions et des décisions prises.

Les sujets généralement traités sont les suivants :

- arrêté des comptes sociaux et des comptes consolidés ;
- analyse des documents de gestion prévisionnelle et budgétaire ;
- affectation du résultat de l'exercice ;
- conventions conclues au titre de l'article L. 225-38 du Code de commerce ;
- convocation des Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire ;
- opérations de croissance externe et de réorganisation du Groupe ;
- risques liés aux litiges ;
- perspectives de chiffre d'affaires et du résultat ;
- opérations relatives à l'évolution du capital.

26.2.1.3.2 - Activité du Conseil en 2009

Le Conseil d'Administration a tenu huit séances au cours de l'exercice 2009, à concurrence d'une réunion tous les un ou deux mois.

Le taux de participation des administrateurs aux réunions s'est élevé à 84,5 %.

Le Conseil d'Administration a notamment été informé et consulté sur les conventions réglementées, sur l'organisation du groupe sur le projet de restructuration du capital qui n'a pas abouti en 2009.

26.2.1.3.3 - Evaluation des travaux du Conseil

A chaque Conseil d'Administration, il est vérifié par les administrateurs la bonne exécution des décisions prises au cours des réunions précédentes.

26.2.1.4 - Comité des rémunérations

Ce comité a été institué lors de la réunion du Conseil d'Administration du 19 décembre 2001.

Il est composé de deux administrateurs indépendants, Monsieur Claude Leclercq et Monsieur Hervé Marchyllie, qui a été nommé en remplacement de Monsieur Philippe Strosser, lors du conseil d'administration du 29 avril 2009.

Ce comité ne dispose d'aucun pouvoir de décision et ne rend compte au Conseil d'Administration que sous la forme de recommandations ou de propositions. Il se réunit au moins deux fois par an en début et fin d'année.

Il a pour mission de proposer au Conseil d'Administration le mode et le montant de rémunération des mandataires sociaux ainsi que le montant et la répartition des jetons de présence des administrateurs.

Le détail des rémunérations versées aux mandataires sociaux est repris dans le rapport de gestion de l'exercice.

Jetons de présence

L'assemblée générale fixe le montant annuel maximum des jetons de présence à verser aux administrateurs. Le Conseil d'Administration sur proposition du comité des rémunérations décide ensuite de leur répartition entre les administrateurs.

Rémunérations versées aux mandataires sociaux

Le comité des rémunérations propose au Conseil d'Administration, la rémunération des mandataires sociaux. Ces propositions, qui prennent en compte l'ensemble des composantes de rémunération de chaque mandataire, repose sur la prise en compte du niveau de responsabilité, de la cohérence de la dite rémunération par rapport aux autres salariés de l'entreprise et du respect de l'intérêt général de l'entreprise au regard de sa taille et sa position sur son marché. Par ailleurs, le calcul de l'avantage en nature lié aux éventuels véhicules mis à disposition des mandataires repose sur les règles émises par les administrations compétentes.

Au titre de 2009, les rémunérations versées aux mandataires sociaux n'ont pas intégré de partie variable.

Rémunération globale versée au Président – Directeur Général

Le Conseil d'Administration a approuvé la proposition du comité des rémunérations, prévoyant d'allouer au Président Directeur Général, Monsieur Fabrice ROUX, treize mille euros par mois et n'a pas évoluée depuis 2007. Par ailleurs, le calcul de l'avantage en nature lié au véhicule mis à disposition repose sur les règles émises par les administrations compétentes.

26.2.2 - Procédures de contrôle interne et de gestion des risques

26.2.2.1 - Les objectifs du contrôle interne

Les procédures de contrôle interne en vigueur au sein de la société ont pour objet de s'assurer de :

- la conformité aux lois et règlements,
- l'application des instructions et orientations fixées par la direction générale,
- le bon fonctionnement des processus internes de la société, notamment ceux concourant à la sauvegarde des actifs,
- la fiabilité des informations financières diffusées et utilisées en interne et/ou publiées.

D'une façon générale, le contrôle interne contribue à prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité de la société, à améliorer la conduite et le pilotage des opérations de la société et l'utilisation efficiente de ses ressources. Toutefois comme tout système de contrôle il ne peut fournir une garantie absolue que les risques seront totalement éliminés et les objectifs atteints.

Les procédures décrites ci-dessous couvrent la société Coheris et les sociétés intégrées dans les comptes consolidés (désigné ci-après comme le "Groupe Coheris").

26.2.2.2 - Environnement de contrôle interne et évaluation des risques

Le pilotage du processus de contrôle interne en vigueur dans le Groupe Coheris est une des responsabilités fondamentales de la Direction Générale de chaque entité juridique ou opérationnelle du Groupe Coheris. Ce système de contrôle représente un compromis de coût et d'efficacité qui permet de fournir une assurance raisonnable que les objectifs seront atteints sans paralyser l'action, ni fournir une certitude absolue que les risques sont totalement éliminés.

26.2.2.2.1 - Acteurs du contrôle interne

Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration assure le contrôle permanent de la gestion de la société, détermine les orientations de l'activité de la société et veille à leur mise en œuvre.

Dans le cadre de sa mission, le Conseil d'Administration arrête les comptes et examine les projets de communiqués avant chaque publication trimestrielle (chiffre d'affaires) et semestrielle (résultat). Il examine également le budget prévisionnel présenté en début d'année par la Direction Générale de la société Coheris.

En tant que de besoin, le Conseil d'Administration peut faire usage de ses pouvoirs généraux pour faire procéder aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns ou prendre toute autre initiative qu'il estimerait appropriée en la matière.

Comité de direction

Le Comité de Direction est chargé notamment de définir et d'impulser le dispositif de contrôle interne au sein de chaque entité du Groupe Coheris.

A ce titre, ce comité se tient régulièrement informé des éventuels dysfonctionnements et/ou insuffisances et/ou difficultés d'application, veille à mener les actions correctives nécessaires et appropriées et informe si nécessaire le Conseil d'Administration des points importants.

Tout au long de l'exercice 2009, le Comité de Direction a été composé de :

- Fabrice Roux Président Directeur Général
- Marc Stanciu Directeur Général Délégué (jusqu'au 6 juillet 2009)
- Eric d'Andigné Directeur Général Délégué et Directeur du pôle CRM
- Arnaud Créput Directeur Financier (jusqu'au 29 avril 2009)
- Pierre Ausset Directeur du pôle B.I

Comité exécutif

L'animation du processus de contrôle interne est confiée au Comité exécutif se réunissant au moins deux fois par mois pour piloter et contrôler les activités des différentes entités du Groupe Coheris.

Le Comité exécutif regroupe les Directeurs Généraux et les principaux dirigeants du Groupe Coheris.

Chaque service à l'intérieur de chaque entité est rattaché à un membre du Comité exécutif.

Les membres permanents du comité exécutif au 31 décembre 2009 sont :

- Fabrice Roux Président Directeur Général de Coheris
- Barbara MUS Secrétaire Général
- Eric d'Andigné Directeur Général Délégué
- Arnaud Créput Directeur du pôle CRM
- Arnaud Créput Directeur Financier (jusqu'au 29 avril 2009)
- Jean-François Ménager Directeur Financier (depuis le 4 mai 2009)
- Thierry Engrand Directeur Recherche et Développement
- Marc Stanciu Directeur Général Délégué
- Marc Stanciu Directeur Global Services (jusqu'au 6 juillet 2009)
- Bertrand Rolain Directeur Production
- Pierre Ausset Directeur du pôle B.I
- Tom Pertsekos Directeur Marketing Produits

Les membres ponctuels du comité exécutif sont principalement les directeurs opérationnels des filiales de la société Coheris.

26.2.2.3 - Identification et évaluation des risques

La Direction Générale du Groupe s'exerce par l'intermédiaire du :

26.2.2.3.1 - Conseil d'Administration

Le Directeur Général représente la société dans ses rapports avec les tiers, avec les pouvoirs les plus étendus, sous réserve des pouvoirs que la loi attribue expressément aux assemblées d'actionnaires ainsi que des pouvoirs qu'elle réserve de façon spéciale au Conseil d'Administration, et dans la limite de l'objet social. Le Conseil d'Administration peut limiter les pouvoirs du Directeur Général, mais cette limitation est inopposable aux tiers.

En accord avec le Directeur Général, le Conseil détermine l'étendue et la durée des pouvoirs accordés aux Directeurs Généraux Délégués. La limitation de ces pouvoirs n'est cependant pas opposable aux tiers, à l'égard desquels chaque Directeur Général Délégué dispose des mêmes pouvoirs que le Directeur Général.

Pouvoirs du Directeur Général

Le Conseil d'Administration n'a pas limité les pouvoirs du Directeur Général.

Pouvoirs des Directeurs Généraux Délégués

Le Conseil d'Administration a donné aux Directeurs Généraux Délégués les mêmes pouvoirs qu'au Directeur Général.

Toutefois, dans leurs rapports avec la Société et les actionnaires et sans que ces restrictions ne soient opposables aux tiers, le Conseil a décidé que les Directeurs Généraux Délégués ne pourront user des pouvoirs de direction générale que dans les domaines suivants :

- diriger et surveiller les affaires courantes de la division dont ils sont responsables et la représenter à l'égard des clients et des fournisseurs,
- signer la correspondance,

- négocier et passer tous contrats et marchés, à forfait ou autrement, rentrant dans l'objet de la société, faire toutes soumissions, dans la limite d'un montant de 50 000 € par opération.

Les Directeurs Généraux Délégués ne peuvent sans y être préalablement autorisés par le Président Directeur Général ou le Conseil d'Administration :

- embaucher ou licencier le personnel, fixer les conditions des contrats de travail ainsi que les traitements, salaires et gratifications,
- effectuer des achats ou ventes de matériels, marchandises et autres au-delà d'un montant de 50 000 € par opération,
- faire ouvrir et fonctionner les comptes de la société auprès des établissements de crédit ou de banque, souscrire, endosser, accepter et acquitter des effets de commerce
- exercer des actions judiciaires, acquiescer ou transiger,
- plus généralement engager la société au delà des limites fixées par le budget annuel approuvé par le Conseil d'Administration.

26.2.2.3.2 - Comité de Direction

Ce Comité se réunit une fois par semaine. Il est présidé par le Président Directeur Général.

Le Comité de Direction se réunit pour examiner l'activité et décider des orientations stratégiques du Groupe et des principaux investissements à conduire.

26.2.2.3.3 - Comité Exécutif

Ce Comité se réunit deux fois par mois. Il est présidé par le Président Directeur Général.

Son ordre du jour comporte, de manière générale, les points suivants :

- activité commerciale, carnets de commandes, carnets de prospects, mesures d'incitation,
- analyse de la production : besoins, affectations, taux d'activité,
- analyse des chiffres d'affaires et des marges par entité,
- examen des affaires stratégiques,
- établissement des budgets,
- analyse des documents de gestion,
- questions relatives aux ressources humaines et à la politique sociale (formation, congés, absences, évolution des carrières ...),
- projets d'organisation,
- projets de croissance externe et/ou de rapprochement,
- actions de communication et de marketing,
- stratégie des lignes de produits,
- lancement de nouvelles offres,
- questions nécessitant une décision au niveau de la Direction Générale.

Les sujets sont regroupés dans les thèmes :

- "Commerce et développement international"
- "Production"
- "R&D"
- "Stratégie et Communication"

Un procès verbal est établi après chaque séance. Il reprend une synthèse des exposés, des interventions et des décisions prises.

26.2.2.4 - Procédures de contrôle interne mises en place

Le contrôle repose sur l'enregistrement, dans différents systèmes, d'informations soit au niveau opérationnel soit dans les services administratifs. Dans les services opérationnels, ces enregistrements servent à s'assurer de la qualité et de la productivité des moyens mis en œuvre. Dans les services administratifs, les objectifs visés sont l'émission des factures, l'établissement des fiches de paie et la comptabilisation des opérations.

26.2.2.4.1 - Procédures relatives à la gestion administrative du personnel et aux éléments juridiques

Le traitement de la paie est centralisé au siège de la société au sein du service des ressources humaines. Des contrôles réguliers sont réalisés par la Direction Générale.

Les applications informatiques administratives utilisent des programmes standards et sont gérées par des collaborateurs de Coheris (comptabilité, administration des ventes, paie).

Les services opérationnels ont développé leurs propres outils de suivi. La comparaison systématique des données est effectuée au moins chaque mois et permet de détecter et de corriger les anomalies par le biais de recoupement des informations.

Le respect des législations et des bonnes pratiques commerciales est contrôlé par les services administratifs et juridiques sous l'autorité de la Direction Générale et de la Direction Financière :

- administration des ventes,
- comptabilité,
- contrôle de gestion,
- ressources humaines,
- juridique,
- etc.

Ces différents services ont vocation à intervenir dans divers domaines du droit dans le cadre notamment d'un processus consultatif. Ils ont par ailleurs en gestion, pour certains, un portefeuille de dossiers traités soit en mode préventif, soit en mode contentieux, soit en mode projet.

Le suivi de l'ensemble des dossiers est assuré par un reporting régulier permettant de piloter et de maîtriser au mieux les engagements et les risques juridiques et fiscaux du Groupe.

26.2.2.4.2 - Procédures relatives au pilotage de l'organisation comptable et financière

Principes et points clés de l'analyse

Le traitement de l'information comptable et financière du Groupe est pour l'essentiel centralisé au niveau du siège de la société par le service comptabilité, l'administration des ventes et le contrôle de gestion.

Les procédures de contrôle sont essentiellement mises en œuvre par la Direction Générale et la Direction Financière du Groupe.

La Direction Financière prend en charge l'arrêté des comptes sociaux de Coheris et la mise en cohérence des données comptables et financières ainsi que l'établissement des comptes consolidés du Groupe. Elle s'appuie pour cela sur plusieurs principes :

- le respect des normes comptables et des règles de gestion du Groupe définies par le service Comptabilité et le service Contrôle de gestion.
- la remontée mensuelle par les établissements et les filiales du Groupe, des informations relatives à leur situation financière et comptable.
- le contrôle de gestion s'assure que les informations sont complètes et cohérentes en comparant les résultats des différents systèmes. Il analyse les comptes, prépare et critique les budgets et analyse les écarts entre les budgets et les réalisations.
- le reporting mensuel sur la situation financière et comptable du Groupe par les responsables du service comptabilité et du service contrôle de gestion, à la Direction Financière et Générale du Groupe.

La remontée de l'information et le traitement de la consolidation s'appuient sur des solutions informatiques du marché.

Rôle du Comité de Direction et du Conseil d'Administration

Les principes comptables retenus qui ont un impact significatif sur la présentation des états financiers de la société ainsi que les principales options comptables et les choix effectués sont validés par le comité de direction, revus par les commissaires aux comptes puis expliqués et justifiés au Conseil d'Administration.

La Direction Financière de Coheris quant à elle, organise et gère le processus de centralisation des données et établit les comptes consolidés en fonction des options retenues par le comité de direction.

Le Conseil d'Administration obtient toutes les informations qu'il juge utile pour l'arrêté et/ou l'examen des comptes annuels et semestriels.

26.2.2.4.3 - Procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Critères de qualité

La Direction Financière s'assure de la régularité et de la sincérité de l'information contenue dans les états financiers en s'appuyant sur les critères de qualité détaillés dans l'arrêté du 19 juillet 2006 portant homologation de norme d'exercice professionnel des commissaires aux comptes relative au caractère probant des éléments collectés.

Système de reporting et consolidation

Dans les filiales, la tenue des comptes et la paye sont généralement effectués par Coheris SA. Dans certains cas (essentiellement pour des raisons géographiques) la tenue des comptes et la paye peuvent être effectuées par des organismes externes sous le contrôle de Coheris SA. Les responsables administratifs et financiers des filiales sont fonctionnellement rattachés à la Direction Financière de Coheris SA.

Le processus de centralisation et d'harmonisation des systèmes de paie de facturation et de comptabilité a abouti en 2008 à l'instauration d'un logiciel de gestion de production et d'un logiciel de comptabilité et de paie uniques et centralisés pour l'ensemble des sociétés françaises du groupe.

Pour des raisons de législation locale essentiellement, les comptabilités des filiales étrangères sont réalisées par des cabinets du pays où se trouve le siège social de ces dernières.

Toutes les sociétés du Groupe sont tenues de réaliser mensuellement des reportings sur les comptes (résultats opérationnels, résultats analytiques, écarts par rapport au budget), sur l'analyse détaillée de leur production (effectif, taux d'activité, tarif journalier moyen, marges sur coûts directs) et sur leurs perspectives commerciales à 3 mois.

La production des comptes consolidés est partiellement sous-traitée à un cabinet externe qui s'appuie sur des liasses de consolidation homogènes sur l'ensemble du groupe. Les données issues de la consolidation font l'objet d'un rapprochement systématique avec les données comptables individuelles, avec les données issues du processus de reporting présenté ci-dessus et avec la consolidation analytique effectuée par la Direction Financière.

Liaison avec les Commissaires aux Comptes

La liaison avec les Commissaires aux Comptes est assurée conjointement par le Président Directeur Général et le Directeur Financier.

La Direction Financière assure le suivi des travaux d'audit, la coordination des travaux des Commissaires aux Comptes et coordonne les missions accessoires.

26.2.3 - Communication

L'ensemble des référentiels d'organisation, de conduite et de management est mis à la disposition des unités opérationnelles et administratives via le site intranet du Groupe.

26.2.4 - Pouvoirs du Directeur Général

Les pouvoirs du Directeur Général ne font l'objet d'aucune limitation : les statuts, l'acte de nomination du Directeur Général, aucune décision d'assemblée ou du Conseil d'Administration n'ont apporté de limitation aux pouvoirs dévolus par la loi au représentant légal de la société.

26.2.5 - Modalités particulières relatives à la participation des actionnaires à l'assemblée générale

Le titre V des statuts de la société Coheris SA en date du 28 novembre 2007 décrit les modalités de participation des actionnaires à l'assemblée générale. Les statuts sont communiqués aux actionnaires conformément aux dispositions légales.

26.2.6 - Publication des informations prévues par l'article L225-100-3 du Code de Commerce

Les informations prévues par l'article L225-100-3 du Code de Commerce sont exposées dans le rapport de gestion (paragraphe 1.6.3. : "Répartition du capital et des droits de vote") et reprises dans le Document de référence (paragraphe 18 : "Principaux actionnaires").

26.2.7 - Plan d'action pour 2010

Les efforts entrepris depuis plusieurs exercices en vue de renforcer les moyens humains et techniques de contrôle et de suivi des risques, traduisent l'importance que la direction du Groupe attache au système de contrôle de l'entreprise. Les actions en vue de son amélioration et de son développement resteront l'une de ses préoccupations majeure. Les principales actions prévues pour 2010 sont les suivantes :

- poursuite de l'intégration entre les logiciels utilisés dans le Groupe (production, CRM, paie, comptabilité),
- étude et reformalisation de l'ensemble des processus internes applicables dans le Groupe,
- mise en œuvre de Business Intelligence intégrée au logiciel de gestion de production et du CRM,
- mise en place d'un Comité d'Audit,
- rédaction du règlement intérieur du Conseil d'Administration et du Comité des Rémunérations.

Ces plans d'action devraient permettre :

- l'amélioration du contrôle interne,
- la réduction des délais de clôture,
- l'optimisation des processus de consolidation,
- l'amélioration du pilotage de l'activité,
- la réduction des risques d'erreurs.

Le Président

26.3 - Rapport des Commissaires aux Comptes établi en application de l'article L. 225-235 du Code de Commerce sur le rapport de Président du Conseil d'Administration

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société COHERIS et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président du conseil d'administration de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L.225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président.

Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du Président du conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L225-37 du Code de commerce.

Fait à Courbevoie et Boulogne Billancourt, le 30 avril 2010

Les Commissaires aux Comptes

Membres de la Compagnie Régionale de Versailles

MAZARS
Raymond PETRONI

EREC ASSOCIES
Didier LECHEVALIER

26.4 - Rapport spécial sur les stocks options

26.4.1 - Historique des plans d'attribution d'options de souscription

A / L'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 20 mai 1999 a autorisé le Conseil d'Administration à consentir des options de souscription d'actions dans la limite de 257 400 options permettant la souscription de 257 400 actions correspondant à une augmentation de 102 960 € du capital social.

Faisant usage de cette autorisation, le Conseil d'Administration a mis en place les plans suivants d'options de souscription en actions Coheris, en faveur des salariés et mandataires sociaux de la société Coheris et de ses filiales :

PLAN N° 1 : Conseil d'Administration du 2 décembre 1999, au profit de salariés de Coheris.

Ce plan concernait 78 bénéficiaires et le nombre total d'options de souscription ainsi consenties s'élevait à 37 600 exerçables au prix de 21,57 € par action. Ces options sont devenues caduques au 1er décembre 2006.

PLAN N° 2 : Conseil d'Administration du 5 septembre 2000, au profit de salariés de Coheris, Coheris Méditerranée, Apsyware, Eneide et Net.Place.

Ce plan concernait 59 bénéficiaires et le nombre total d'options de souscription ainsi consenties s'élevait à 18 800 exerçables au prix de 52,6 € par action. Ces options sont devenues caduques au 4 septembre 2007.

PLAN N° 3 : Conseil d'Administration du 28 décembre 2000, au profit de salariés de Coheris, Coheris Méditerranée, Coheris Switzerland, Apsyware.

Ce plan concernait 126 bénéficiaires et le nombre total d'options de souscription ainsi consenties s'élevait à 31 350 exerçables au prix de 33,75 € par action. Ces options sont devenues caduques au 27 décembre 2007.

PLAN N° 4 : Conseil d'Administration du 19 décembre 2001, au profit de salariés de la société et de ses filiales Aldec, Aldec Paris, Coheris Méditerranée.

Ce plan concernait 268 bénéficiaires et le nombre total d'options de souscription ainsi consenties s'élevait à 84 760 exerçables au prix de 10,46 € par action. Ces options sont devenues caduques au 19 décembre 2008.

PLAN N° 5 : Conseil d'Administration du 6 mai 2004, au profit du Directeur Commercial.

Ce plan concernait 1 bénéficiaire et le nombre total d'options de souscription ainsi consenties s'élevait à 5 000 exerçables au prix de 4,58 € par action. Dans le cadre de ce plan, au cours de l'exercice 2004, la totalité de ces options ont été annulées.

B / L'assemblée générale extraordinaire en date du 23 juin 2004 a autorisé le Conseil d'Administration à consentir des options de souscription d'actions au bénéfice des salariés de la société Coheris et de ses filiales telles que définies à l'article L 225-180 du Code de commerce, dans la limite de 234 511 actions représentant si toutes les options sont exercées, 10% du capital de la société.

PLAN N° 6 : Le Conseil d'Administration du 5 août 2004, faisant usage de cette autorisation, a attribué 81 700 options de souscription d'actions au profit de 99 salariés et mandataires sociaux de la société Coheris ou de ses filiales. Dans le cadre de ce plan, au cours de l'exercice 2009, 18 725 options attribuées ont été annulées (en raison notamment de la cession des activités « Global Services »). Au 31 décembre 2009, 21 975 options attribuées à 26 bénéficiaires peuvent être souscrites. Ces actions peuvent être souscrites au prix de 4,42 € depuis le 6 août 2008 jusqu'au 5 août 2011.

PLAN N° 7 : Le Conseil d'Administration du 4 mai 2006, a attribué 30 000 options de souscription d'actions au profit de 2 salariés de la filiale Coheris Fdv.

Dans le cadre de ce plan, au cours de l'exercice 2009, 7 500 options ont été annulées. Au 31 décembre 2009, 7 500 options attribuées à 1 bénéficiaire peuvent être souscrites. Ces actions peuvent être souscrites au prix de 7,18 entre le 4 mai 2010 et le 3 mai 2013.

A ce jour, le total du nombre d'actions pouvant être souscrites est de 29 475 après suppression des options attribuées aux collaborateurs qui ont quitté la société.

26.4.2 - Options de souscription d'actions consenties à chaque mandataire social et options levées

Nous vous indiquons ci-après le nombre, les dates d'échéance et le prix des options de souscription qui, à raison des mandats et fonctions exercés dans la société, ont été consenties à chacun des mandataires sociaux tant par la société que par les sociétés qui sont liées à celle-ci, dans les conditions prévues à l'article L.225-180 du Code de commerce :

Nom	Prénom	Total	6 ^{ème} plan
d'Andigné (*)	Eric	900	900

(*) Monsieur Eric d'Andigné a été nommé Directeur Général Délégué de la société Coheris par décision du Conseil d'Administration en date du 8 février 2007.

Monsieur Arnaud Créput, nommé administrateur de la société Coheris par décision de l'Assemblée Générale de Coheris en date du 8 novembre 2006, était détenteur au 31 décembre 2008 de 3 000 options exerçables dans le cadre du 6^{ème} plan. En raison de la démission de Monsieur Arnaud Créput de ses fonctions de Directeur Financier le 23 avril 2009, ces 3 000 options, non exercées à la date de son départ, ont été annulées au cours de l'exercice 2009.

Aucune option n'a été exercée à ce jour.

26.4.3 - Options de souscription d'actions consenties au dix premiers salariés non mandataires sociaux

Conformément aux dispositions de l'article L 225-184 d'une part et aux instructions de l'AMF d'autre part, nous portons également à votre connaissance les informations relatives aux dix salariés non mandataires sociaux dont le nombre d'options est le plus élevé ainsi que les options consenties aux mandataires sociaux.

Dix salariés non mandataires sociaux dont le nombre d'options est le plus élevé

Nom	Prénom	Total	Rang	6 ^{ème}		7 ^{ème}	
				Plan	Plan	Plan	Plan
Aimond	Olivier	7 500	1				7 500
Engrand	Thierry	5 000	2	5 000			
Mus	Barbara	1 200	3	1 200			
Carvalho	Rodolphe	900	4	900			
Chabot	Ludovic	900	5	900			
Cochin	Thomas	900	6	900			
Ferrand	Marie-Pierre	900	7	900			
Le Bot	Alain	900	8	900			
Senechal	Sylvain	900	9	900			
Bachelet	Laurent	650	10	650			

Aucune option n'a été exercée à ce jour.

26.4.4 - Tableau Général de suivi des plans d'attribution d'options de souscriptions au 31/03/2010

Options de souscriptions d'actions	1 ^{er} plan	2 ^{ème} plan	3 ^{ème} plan	4 ^{ème} plan	5 ^{ème} plan	6 ^{ème} plan	7 ^{ème} plan
Date du Conseil d'Administration	02/12/99	05/09/00	28/12/00	19/12/01	06/05/04	05/08/04	04/05/06
Nombre d'options de souscription attribuées	37 600	18 800	31 350	84 760	5 000	81 700	30 000
Nombre d'options ne pouvant plus être souscrites	37 600	18 800	31 350	84 760	5 000	59 725	22 500
Nombre total d'actions pouvant être souscrites à ce jour	0	0	0	0	0	21 975	7 500
Dont nombre d'actions pouvant être souscrites par les membres du comité exécutif (dans sa composition actuelle)	0	0	0	0	0	7 100	0
Nombre de dirigeants concernés	0	0	0	0	0	3	0
Dont le nombre d'actions pouvant être souscrites par les 10 premiers salariés non mandataires	0	0	0	0	0	12 250	7 500
Point de départ d'exercice des options	02/12/04	05/09/04	28/12/04	20/12/05	07/05/08	06/08/08	04/05/10
Date d'expiration	01/12/06	04/09/07	27/12/07	19/12/08	06/05/11	05/08/11	03/05/13
Prix de souscription en € (*)	21,57	52,6	33,75	10,46	4,58	4,42	7,18
Nombre d'actions souscrites	0	0	0	0	0	0	0

(*)La détermination du prix de souscription d'actions correspond à la moyenne des cours constatés lors des 20 séances de bourse précédant la date du Conseil d'Administration décidant de leur attribution.

Le Conseil d'administration

26.5 - Honoraires des Commissaires aux Comptes et des membres de leurs réseaux pris en charge par le groupe

Conformément au règlement de la COB n° 2002-06, Coheris présente ci-dessous le montant des honoraires versés aux Commissaires aux Comptes et aux membres de leurs réseaux pour les deux derniers exercices.

	MAZARS				EREC			
	2009		2008		2009		2008	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Commissariat aux comptes, Certification, examen des comptes individuels et consolidés	57	100	67	100	49	100	49	100
Autres prestations	0		0		0		0	
Total	57	100	67	100	49	100	49	100



Document de référence
2009

Coheris 

Siège social
22 quai Gallieni
92150 Suresnes
Tél. : +33 (0)1 57 32 60 60
Fax : +33 (0)1 57 32 62 00
www.coheris.fr